

Rapport du jury  
sur le concours d'entrée  
2023



RAPPORT DU JURY  
SUR LE CONCOURS  
D'ENTRÉE 2023

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

7 NOVEMBRE 2023

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	5
PRÉSENTATION DE LA SESSION 2023.....	6
CONCOURS D'ENTRÉE EN 1 <sup>RE</sup> ANNÉE.....	12
Épreuves écrites de la section A.....	12
Composition française.....	12
Histoire moderne .....	18
Histoire du Moyen Âge.....	22
Version latine.....	28
Thème latin.....	36
Version grecque .....	39
Version anglaise (LVE 1).....	42
Version allemande (LVE 1).....	48
Version espagnole (LVE 1).....	54
Épreuves écrites de la section B.....	59
Composition française.....	59
Histoire moderne .....	59
Histoire contemporaine (épreuve d'histoire de la BEL).....	59
LVE 1 : commentaire et traduction (épreuve de la BEL).....	59
Version latine.....	60
Version grecque .....	60
Géographie de la France.....	61
Histoire des arts .....	64
Histoire du Moyen Âge.....	65
Version anglaise (LVE 2).....	67
Version allemande (LVE 2).....	71
Version espagnole (LVE 2).....	76
Version italienne (LVE 2).....	79
Version chinoise (LVE 2).....	81
Épreuves orales de la section A et B.....	83
Histoire du Moyen Âge (section A).....	83
Histoire du Moyen Âge (section B).....	84
Histoire Moderne (sections A et B).....	85
Histoire contemporaine (section A).....	87
Histoire contemporaine (section B).....	90
Histoire des arts (section B).....	93
Géographie (section B).....	94
Version latine (sections A et B).....	95
Version grecque (section B).....	97
Anglais (sections A et B).....	97
Allemand (sections A et B).....	103

*Rapport du jury sur le concours d'entrée 2023*

Espagnol (sections A et B) .....	106
Italien (sections A et B).....	111



# INTRODUCTION

Après une reprise du concours en 2022 dans des conditions sanitaires redevenues normales, la session 2023 a suivi son processus habituel. Il est possible de dire que la crise du Covid qui a atteint tant de préparionnaires, à tous les niveaux de leur préparation, est désormais révolue.

Le nombre de candidats, toujours supérieur à 200 inscrits au fil des dernières années, souligne la pérennité attractive du concours. Le caractère sélectif demeure puisque le nombre de postes proposés est identique à celui de l'année passée (20 places). La voie d'accès en deuxième année reste suspendue, ce qui permet de continuer à consolider le nombre de postes proposés en première année pour la section B. La répartition des postes entre les sections A et B demeure ainsi stable année après année. Je constate également avec satisfaction que les moyennes obtenues par les candidats dans les différentes disciplines du concours sont globalement constantes, ce qui est à mon sens un indice de la qualité des préparionnaires ayant présenté le concours.

Je saisis l'occasion de ce rapport pour rappeler aux candidats et à leurs préparateurs que la vocation de l'École nationale des chartes est de former un nombre suffisant de spécialistes de l'écrit, du parchemin au numérique, au service de nos institutions patrimoniales ; l'objectif de la scolarité à l'École étant de conduire la grande majorité de nos élèves à la réussite des concours des écoles d'application - Enssib et INP - qui mènent précisément aux carrières de conservateurs des bibliothèques et du patrimoine.

La présidente du jury  
Michelle BUBENICEK

# PRÉSENTATION DE LA SESSION 2023

La session 2023 du concours d'entrée de l'École des chartes s'inscrit dans la suite des précédentes, aucune modification n'étant intervenue dans l'économie du concours.

Le nombre de postes de fonctionnaires stagiaires ouverts au concours 2023 a été fixé à 20, par arrêté du 9 janvier 2023. Ces 20 postes se répartissaient comme suit :

– concours d'entrée en première année : 20 postes, à savoir 12 postes en section A et 8 postes en section B.

## CONCOURS D'ENTRÉE EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE

### *Organisation des épreuves*

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée en première année ont eu lieu du 24 au 28 avril 2023 dans neuf centres en France (Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Nîmes, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les épreuves communes de la BEL, le 12 avril (pour la composition d'histoire) et le 17 avril 2023 (pour la version et le commentaire en LVE1), alors que l'épreuve de langue ancienne, commune avec l'ENS de Paris, est intervenue le 19 avril 2023.

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à Paris du 19 au 29 juin 2023.

### *Évolution du nombre de candidats*

La stabilité du nombre de candidats en section A (73 en 2023 contre 76 en 2022 et 77 en 2021) ainsi qu'en section B (138 en 2023 contre 137 en 2022 et en 2021) est assez remarquable.

Le nombre total de candidats pour 2023 se monte donc à 211, nombre qui se situe dans la fourchette habituelle pour les deux sections (contre 213 candidats en 2022 et 214 candidats en 2021, l'année 2020 et ses 235 inscrits faisant figure d'exception). Rappelons qu'entre 2016 et 2019, le nombre de candidats avait oscillé entre 199 et 204 inscrits.

### *Admissibilité et admission*

En section A, 26 candidats ont été déclarés admissibles ; les deux derniers admissibles ont obtenu ex-aequo une moyenne de 11,25 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu 23 admissibles ; les trois derniers admissibles ex-aequo avaient une moyenne de 12,25. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 6 en section A (dont les moyennes allaient de 11,17 à 10,67) et de 10 en section B (pour des moyennes allant de 12,17 à 11,50).

La moyenne du dernier admissible en section A est assez semblable à celle de l'an dernier (11,25 en 2023 contre 11,08 en 2022). La moyenne du dernier admissible en section B est exactement la même que celle de l'an passé (12,25 en 2023 comme en 2022).

Notons la présence de plusieurs ex-aequos dans les derniers admissibles (deux ex-aequos en section A et trois ex-aequos en section B).

En section A, avec dix admis, le lycée Henri IV (Paris) obtient exactement les mêmes résultats que l'an dernier. On doit cependant noter un effet de substitution : la première de la liste complémentaire du concours A (élève du lycée Henri IV) a été reçue en douzième position après le désistement d'une candidate du lycée Pierre de Fermat (Toulouse). Le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg) emporte la cinquième place et le lycée Pierre de Fermat (Toulouse) emporte la onzième place (au lieu de la huitième et de la douzième place avant le désistement précédemment cité). Le dernier admis avait 12,18 de moyenne (contre 12 en 2022, 12,41 en 2021, 12,32 en 2019).

En section B, les lycées qui assurent une préparation spécifique maintiennent leurs positions : 15 des 23 admissibles sont issus de leurs rangs ; ils remportent six des huit postes offerts. La répartition des lauréats est moins équitable que l'an dernier : le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg) emporte quatre postes (soit la moitié) ; le lycée Henri IV (Paris) - prépa Lettres Ulm A/L - prend deux

postes ; les lycées Chateaubriand (Rennes) et Faidherbe (Lille) se partagent les deux postes restants.

Le dernier admis avait 13,05 de moyenne (contre 12,73 en 2022, 13,36 en 2021, 13,55 en 2019). Rappelons pour mémoire que le concours 2020, qui n'a pas connu d'oraux, ne peut être cité à titre de comparaison.

Les listes complémentaires comportent quatre noms pour le concours A et cinq pour le concours B. On a vu qu'il a été fait appel au premier inscrit de la liste complémentaire du concours A.

*Répartition des classes d'origine des candidats à la section B en 2023*

CLASSES	INSCRITS		PRÉSENTS AUX ÉPREUVES PROPRES		ADMISSIBLES		ADMIS	
Chartes B	96	69,56%	95	79,83%	15	65,21%	6	75%
Ulm A/L	15	10,86%	15	12,60%	7	30,43%	2	25%
ENS Lyon	21	15,21%	9	7,56%	1	4,34%	0	0,0%
Autres	6	4,34%	0	0%	0	0%	0	0,0%
Total	138	100%	119	100%	23	100%	8	100%

*Répartition des candidats par centre de concours en 2023 (2022)*

CENTRE	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Paris (A)	47 (48)	17 (17)	10 (10)
Strasbourg (A)	10 (9)	3 (3)	1 (1)
Toulouse (A)	16 (19)	6 (5)	1 (1)

Paris (B)	28 (25)	8 (6)	2 (1)
Strasbourg (B)	22 (16)	6 (3)	4 (2)
Toulouse (B)	13 (12)	3 (3)	0 (2)
Bordeaux (B)	7 (15)	0 (1)	0 (0)
Dijon (B)	14 (16)	1 (2)	0 (1)
Lille (B)	11 (18)	3 (3)	1 (0)
Lyon (B)	11 (6)	1 (2)	0 (0)
Nîmes (B)	11 (11)	0 (0)	0 (0)
Rennes (B)	19 (18)	1 (4)	1 (2)

### *Candidats boursiers*

Pour la section A, figurent 35 boursiers inscrits (sur 73 candidats soit 47,94%), 9 admissibles (sur 26 soit 34,61%) et 2 boursiers admis (sur 12 reçus soit 16,66%).

Pour la section B, en termes de candidats boursiers figurent 46 boursiers inscrits (sur 138 soit 33,33%), 6 admissibles (sur 23 soit 26,08%) et 0 admis.

### *Part des boursiers au concours d'entrée en première année*

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
2023	38,38%	30,61%	10%
2022	38,5%	36,17%	30%
2021	30,4%	37,5%	30%
2020	40,0%	-	25,0%
2019	39,2%	45,8%	31,6%

Notons que si le désistement d'un admis de la section A ne s'était pas produit, la moyenne des boursiers admis auraient été de 15%. Notons également que parmi les quatre noms de la liste complémentaire de la section A, trois étaient des candidats boursiers et que parmi les cinq noms de la liste complémentaire de la section B, deux étaient boursiers.

### *Origine géographique des candidats*

Les données géographiques fournies lors de l'inscription au concours d'entrée, qui se limitent au département de naissance du candidat et à son adresse au moment du concours, ne permettent pas de donner une mesure correcte de leur origine. Le principal biais tient au fait que des candidats donnent comme adresse leur lieu d'hébergement dans la ville de leur lycée de préparation, et non le foyer parental.

La mesure peut donc seulement être faite à l'entrée de l'École. En section A, en 2023, 9 admis ont obtenu leur bac dans la région parisienne contre 3 admis l'ayant obtenu en province et pour la section B, 3 admis ont obtenu leur bac dans la région parisienne contre 5 admis en province.

### *Parcours antérieur des candidats*

Les données fournies par les candidats au moment de l'inscription au concours portent sur le baccalauréat (série, année d'obtention et mention obtenue, sans précision d'académie).

L'année 2023 est la première année où figurent des candidats ayant passé leur bac général selon la réforme de 2021.

D'année en année on constate qu'une fois franchi le seuil de l'admissibilité, le taux de candidats ayant obtenu la mention Très bien avoisine les 90%. Leur succès parmi les admis est écrasant en 2023 comme en 2022 (100% dans les deux cas). Le partage est moins net parmi les inscrits, où, cette année encore, le nombre de mentions Très bien est dans la fourchette habituelle des 60 à 70%.

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Très bien	63,76%	85,71%	100,0%
Bien	32,85%	12,24%	0,0%
Assez bien	3,38%	0,0%	0,0%

Le partage entre « carrés » (16 lauréats) et « cubes » (4 lauréats) est très favorable aux carrés, ce qui n'est pas toujours le cas.

# CONCOURS D'ENTRÉE EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE

## I. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION A

### 1. COMPOSITION FRANÇAISE

**Programme:** Cette épreuve, commune aux sections A et B, est spécifique au concours d'entrée de l'École des chartes et ne relève pas de la Banque d'épreuves littéraires (BEL). Elle ne fait officiellement l'objet d'aucun programme. Toutefois, le jury du concours de l'École des chartes veille à choisir un sujet en rapport avec l'un des thèmes mis au programme des ENS pour l'épreuve de composition française de la BEL.

**Sujet:** « Car pour celui qui écrit, toute la question est là : faire passer dans la tête ou dans le cœur d'autrui les concrétions – jusque-là valables seulement pour lui – déposées, par le présent ou le passé de sa vie, au fond de sa propre tête ou de son propre cœur ; communiquer, pour valoriser ; faire circuler, pour que la chose ainsi lancée aux autres vous revienne un peu plus prestigieuse [...] ». (Michel Leiris, *Biffures. La Règle du jeu* I, 1948).

Vous analyserez et discuterez ce point de vue dans un travail argumenté, critique et illustré d'exemples précis.

**Jury:** Mathieu BERMANN, maître de conférences à l'Université Vincennes – Saint-Denis, Paris 8 ; Liouba BISCHOFF, maîtresse de conférences à l'École Normale Supérieure de Lyon 2 ; Cyril FRANCES, maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

La dissertation littéraire est un exercice dans lequel le candidat doit éclairer, illustrer et critiquer le sujet donné sous une forme argumentée, progressive et logique. Il s'agit donc dans un premier temps, au moment de la réflexion au brouillon puis dans l'introduction, de prendre la mesure du sujet et d'en cerner le sens littéral avant de déplacer éventuellement ses enjeux sur un plan plus mé-

taphorique et d'offrir une réflexion théorique. L'ensemble de la citation doit être exploré sans qu'aucun de ses aspects ne soit laissé de côté. Cette année, ce travail d'analyse est resté trop souvent superficiel : certains termes ou segments entiers de la citation ont été passés sous silence, sa dynamique a rarement été interrogée. Sans ce travail serré sur le texte du sujet, la démonstration montre rapidement ses limites et ne parvient qu'avec difficulté à des problématisations nuancées.

### *Analyse du sujet*

La citation de Michel Leiris, qui figure dans le premier tome de la vaste entreprise autobiographique qu'est *La Règle du jeu*, interroge l'écriture de soi de manière originale. En effet, l'auteur l'envisage essentiellement comme un acte de communication, décrit par les trois groupes infinitifs qui structurent la seconde partie de la phrase : « faire passer », « communiquer », « faire circuler ». Michel Leiris inscrit l'écriture de soi dans un processus d'échange avec « autrui », qui confère sa valeur et son sens à l'écriture : « communiquer, pour *valoriser* ; faire circuler, pour que la chose ainsi lancée aux autres vous revienne un peu plus prestigieuse ».

Cette circularité, que certain.es candidat.es ont qualifié à juste titre de « boomerang », a pu être illustrée, dans certaines copies, par une remarque de Mme de Sévigné à sa fille : « Est-il possible que [mes lettres] vous soient agréables au point que vous me le dites ? Je ne les trouve point telles au sortir de mes mains ; je crois qu'elles deviennent ainsi quand elles ont passé par les vôtres. » (23 décembre 1671). La valeur de la lettre intime ne dépend pas uniquement de celle qui écrit : le regard de celle qui lit y joue un rôle fondamental. C'est le passage d'une main à l'autre, de l'auteur vers le lecteur, puis le trajet inverse, du lecteur à l'auteur, qui confèrent au texte sa densité et sa richesse.

Si le genre de la correspondance, qui suppose un destinataire précis, s'inscrit parfaitement dans ce dialogue avec « autrui » qui fonde l'écriture de soi selon Michel Leiris, d'autres genres ont été mobilisés par les candidat.es pour corroborer ce point de vue : confessions, journal intime, autobiographie, poème lyrique...

Le jury a pu lire de bonnes réflexions, par exemple, à propos du roman autobiographique de Musset : l'écrivain romantique y entre en conversation avec les gens de sa génération, ce qui justifie qu'il prenne la plume pour se raconter : « Si j'étais seul malade, je n'en dirais rien ; mais comme il y en a beaucoup d'autres que moi qui souffrent du même mal, j'écris pour ceux-là, sans trop savoir s'ils y

feront attention ». Le texte intime est comme le membre blessé qu'il faut couper et « faire circuler sur la place publique, afin que les gens du même âge palpent et jugent la maladie » : aussi intime soit-il, le texte doit entrer en circulation avec son lecteur pour gagner en utilité et donc en prestige. Un tel exemple permettait de nouer un dialogue avec les termes exacts de la citation, pour réfléchir aux enjeux de la *circulation* de l'œuvre.

Que l'écriture de soi suppose une dynamique qui englobe le lecteur, certaines copies l'ont également montré en citant les *Essais* de Montaigne : « Me peignant pour autrui, je me suis peint en moi, de couleurs plus nettes, que n'étaient les miennes premières » (« Du démentir »). Le lecteur, quand bien même la fin est « domestique et privée », est partie prenante du tableau que Montaigne fait de lui. Comme chez Michel Leiris, l'écriture de soi apparaît moins comme un face à face avec soi-même qu'un dialogue avec autrui, une sorte de co-création.

La poésie pouvait aussi être convoquée. De nombreuses copies ont cité Victor Hugo qui, dans la préface des *Contemplations*, évoque ce qui se joue entre l'auteur et le lecteur dans l'écriture de soi – relation qui n'a pas forcément été comprise par ses contemporains : « Ma vie est la vôtre, votre vie est la mienne, vous vivez ce que je vis ; la destinée est une. Prenez donc ce miroir, et regardez-vous-y. On se plaint quelquefois des écrivains qui disent moi. Parlez-nous de nous, leur crie-t-on. Hélas ! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas ? Ah ! insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! » Les nombreux parallélismes montrent bien les allers-retours qui s'opèrent entre le « moi » qui écrit et le « vous » qui le lit. Par ailleurs, cette même préface pouvait entrer en résonance avec un autre aspect de la citation de Michel Leiris : en employant la métaphore des « concrétions (...) déposées, par le présent ou le passé de sa vie, au fond de sa propre tête ou de son propre cœur », Michel Leiris fait de la mémoire un processus indépendant de toute activité consciente et redéfinit la nature du travail de remémoration ; c'est la même image (et le même verbe) qu'on retrouve chez Victor Hugo : « L'auteur a laissé, pour ainsi dire, ce livre se faire en lui. La vie, en filtrant goutte à goutte à travers les événements et les souffrances, l'a déposé dans son cœur ».

Plus généralement, les implications de cette image des « concrétions » ont trop rarement été analysées, alors même qu'elles pouvaient être reliées à la question de la communication : dans la démarche décrite par Leiris, il s'agit moins

de plonger en soi-même pour ramener à la conscience les fragments d'une mémoire perdue que de se réapproprier, dans l'acte d'écriture, un matériau accessible mais informe afin de le rendre partageable. Certaines copies ont, dans cette perspective, fait un usage pertinent du souvenir de la « Chanson de Tircis » raconté par Rousseau dans les *Confessions*. L'objet de ce récit n'est en effet peut-être pas tant de retrouver les paroles en partie oubliées de ce vieil air entendu enfant que de transmettre au lecteur son « charme attendrissant ». En faisant résonner dans le texte le « filet de voix fort douce » de sa tante qui le lui chantait, l'autobiographe peut quitter son rôle de « vieux radoteur » condamné à « marmotter » pour lui seul « ces petits airs d'une voix déjà cassée et tremblante ».

Pour démontrer que l'écriture de soi est tournée vers le lecteur, les meilleures copies n'ont pas oublié de rappeler la dimension apologétique que celle-ci revêt parfois. À cet effet, les mémoires de Saint-Simon ont souvent été mobilisés : le texte y façonne une image positive de son auteur aux yeux du public – même si aucune publication n'était prévue de son vivant. Le genre des mémoires permettait d'ailleurs d'illustrer parfaitement la double temporalité dont parle Michel Leiris, pour qui l'auteur écrivant sur soi cherche à transmettre « le présent ou le passé de sa vie ». On pouvait citer également la thèse de Gisèle Mathieu-Castellani selon laquelle l'écriture de soi se rapproche de la scène judiciaire : « La narration autobiographique (...) est orientée vers la preuve, ou au moins vers la persuasion de l'auditeur : la position qu'occupe le narrateur est celle d'un avocat portant intérêt à la cause qu'il défend, même s'il dresse contre lui l'acte d'accusation ». À cet égard, Saint Augustin et Rousseau ont souvent été cités pour leurs confessions et le rôle qu'ils accordent à leur destinataire. Ce rôle peut bien sûr être une source d'ambiguïté et remettre en cause la transparence du récit de soi. Certaines copies ont à ce propos utilisé avec justesse cette citation de Paul Valéry : « Un homme qui écrit n'est jamais seul. Et comment être *soi* quand on est deux ? », rappelant combien la présence du destinataire engage une mise en représentation du moi qui entre en tension avec les promesses de sincérité fondatrices du « pacte autobiographique » – à condition de ne pas faire de cette tension un prétexte pour renvoyer toute écriture de soi au statut de mensonge complaisant comme l'ont fait trop de copies.

Rousseau pouvait d'ailleurs servir de point de bascule pour, dans un second temps, nuancer la citation de Michel Leiris. Si l'auteur destine ses *Confessions* à « l'innombrable foule de [s]es semblables », ce qui fait du texte un objet de

communication avec autrui, ce n'est plus vraiment le cas des *Réveries du promeneur solitaire*, débutant par ces mots : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. » Le texte n'est plus destiné à personne. Il en va de même pour d'autres écrits à caractère autobiographique, tels les journaux. Les candidat.es ont pu citer par exemple Annie Ernaux, qui tient son journal en parallèle de ses œuvres publiées – journal dont elle a néanmoins fait paraître quelques extraits, devenus des textes à part entière : *Se perdre* ou *L'Atelier noir*. Le jury a pu lire aussi des réflexions intéressantes autour des divers journaux écrits par Anaïs Nin, certains faits pour être lus (et censurés en conséquence) et d'autres non.

En allant dans le sens de la citation de Michel Leiris, on pouvait également mener une réflexion sur la nature du lecteur : certains auteurs n'écrivent pas pour un lecteur précis (comme Sévigné) ni même pour des destinataires pluriels (comme Musset s'adressant à la génération romantique), mais pour un lecteur-modèle, qui n'existe pas empiriquement. Ainsi Casanova, qui n'a jamais publié *Histoire de ma vie* de son vivant, écrit-il pour ses « égaux » : « Je suis sûr que mes égaux ne me mépriseront pas, et cela me suffit, car leur suffrage est le seul auquel j'aspire. » Il s'agit là d'une société de lecteurs idéals avec lesquels Casanova se plaît à entrer en contact et qui sont au fondement du projet autobiographique.

En somme, l'analyse du sujet devait montrer à quel point Michel Leiris prend à rebours une certaine tradition faisant de l'écriture autobiographique avant tout une exploration intérieure, qui valorise le singulier, l'intime, le « moi profond ». Cette dimension n'est certes pas absente du sujet : Michel Leiris parle de ce qui est « déposé (...) au fond de sa propre tête ou de son propre cœur » ; mais l'introspection et l'auto-analyse deviennent secondaires par rapport à l'acte de communication qui fonde l'écriture de soi – c'est bien sur cet aspect-là qu'il fallait bâtir la réflexion.

### *Maladresses et erreurs*

L'analyse précise du sujet devait éviter certains écueils. Trop souvent le jury a constaté la réduction des notions de « prestige » ou de « valeur » présentes dans la citation. Certaines copies ont indûment axé leur problématique sur les avantages et les bénéfices que retire l'auteur, en tant que personne réelle, lorsqu'il partage sa vie avec le lecteur. Dans la pensée de Michel Leiris, ce n'est pas vrai-

ment l'auteur qui sort grandi de l'entreprise autobiographique comprise comme un acte de communication avec le lecteur, c'est le texte. La valorisation n'est pas personnelle, elle est avant tout littéraire. Parler de l'écriture de soi comme un acte égoïste était alors hors-sujet. Certain.es candidat.es ont justement rappelé que Michel Leiris décrit des éléments de sa vie qui ne sont pas forcément gratifiants d'un point de vue social, comme l'impuissance sexuelle. Rappelons néanmoins que la connaissance de l'œuvre de Michel Leiris n'était pas indispensable ni attendue : on pouvait se référer à Montaigne, à Rousseau, ou encore à Annie Ernaux qui, par exemple, écrit dans *La Honte* : « J'ai toujours eu envie d'écrire des livres dont il me soit ensuite impossible de parler, qui rendent le regard d'autrui insoutenable. »

Un autre écueil, trop fréquemment rencontré, réside dans la supposée édification du lecteur souhaitée par Michel Leiris. Ce n'est pas le cas. Pour l'auteur de *L'Âge d'homme*, la communication instaurée avec le lecteur ne relève pas de l'éducation : l'auteur ne se donne pas en « modèle » et il ne tire pas de « leçons » de sa vie – des contresens qu'on a trop souvent lus dans les copies.

Il était également malvenu de parler de textes qui ne sont pas en rapport avec l'écriture de soi, dans la mesure où la citation de Michel Leiris n'abordait pas la littérature en général. La formule qu'il emploie est certes assez elliptique (« celui qui écrit »), mais la suite de la citation oriente directement l'interprétation vers l'écriture de soi, qui était par ailleurs l'un des trois thèmes au programme pour l'épreuve de composition française de la BEL.

Par conséquent, il n'était pas ici question d'interroger la relation auteur-lecteur dans des romans tels que *La Princesse de Clèves*, *Les Misérables*, *L'Éducation sentimentale*, 1984, ou dans les pièces de Racine. Il était également déconseillé de mentionner des œuvres poétiques quand le « je lyrique » n'est pas explicitement relié à la personne réelle de l'auteur. De manière générale, des réflexions sur la théorie de la réception détachées de l'écriture de soi ont trop souvent fait dériver les copies vers le hors-sujet.

Le plan était loin d'être toujours satisfaisant, alors qu'il constitue un critère essentiel de l'évaluation. Il doit en effet être soigneusement composé, selon un schéma absolument fixe : si la première partie de la dissertation doit illustrer la thèse, la deuxième partie doit en montrer les limites, tandis que la troisième partie est censée en proposer une rectification ou une reformulation. C'est bien à l'intérieur de ce cadre que la citation peut être explorée avec nuance et progres-

sivité. Les copies qui ne faisaient qu'explorer successivement divers aspects de la citation sans apporter d'éléments de discussion étaient fortement sanctionnées. L'illustration de la thèse (I) était souvent pertinente, mais la discussion (II) avait tendance à s'éloigner trop rapidement de l'enjeu. Il s'agissait d'interroger la finalité, le pourquoi de l'écriture de soi (écrit-on *pour* soi ou *pour* autrui ?), et non sa possibilité en tant que telle : la deuxième partie n'avait pas à montrer les obstacles à la transmission (comme les limites du langage ou de la sincérité, ou le fait que le prestige ne soit pas garanti). La rectification de la thèse (III) laissait une plus grande marge de manœuvre pour revisiter les rapports de l'auteur à lui-même et à autrui. Il était possible, par exemple, d'envisager l'écriture comme un espace de dialogue interne (dialogue de l'auteur avec d'autres par le biais de ses lectures, dialogue avec soi par le fait de se relire, comme Montaigne qui revient sur ses propres mots), en dehors du geste de publication.

Nous terminerons ce rapport en rappelant que le jury attend, bien sûr, des candidat.es une parfaite maîtrise de la langue française, ce qui n'était pas toujours le cas dans certaines copies. Une bonne connaissance de l'histoire littéraire est également nécessaire. Ainsi a-t-on pu regretter des erreurs grossières : des noms d'auteurs mal orthographiés (Annie Hernaux, Michel Buttor, Julien Greene) ou bien des attributions fantaisistes (*Au bonheur des dames* de Balzac, les *Calligrammes* de Proust, *Si le grain ne meurt* de Gracq).

## 2. HISTOIRE MODERNE

**Programme:** Du village à la cour : gouverner et administrer en France (1515-1815).

**Sujet:** Les résistances au pouvoir en France (1589-1815).

Le sujet, d'inspiration classique, était encadré par deux bornes qui appelaient à porter une attention plus spéciale au pouvoir central (sous quelque régime politique que ce soit) ; elles pouvaient revêtir aussi une valeur purement chronologique afin de ne pas exclure d'autres types et échelles de pouvoirs en France (Église, seigneurie).

*Jury:* Mme Scarlett BEAUVALET  
professeur à l'Université de Picardie  
; M. Bertrand HAAN, maître de  
conférences à Sorbonne Université ;  
M. Olivier PONCET, directeur d'études  
à l'École nationale des chartes.

Il s'agissait en effet de ne pas limiter l'analyse à la scène politique nationale ou à un État dont les contours mériteraient d'être définis avec nuance – certaines copies assimilent l'action des parlements et de la noblesse à une « résistance interne ». Si « les résistances » étaient bien au cœur de la réflexion proposée, deux démarches optiques ne correspondant pas exactement à l'orientation du sujet ont régulièrement été adoptées : réaliser un tableau des institutions de l'époque moderne et de la Révolution, puis définir leurs capacités d'action ou bien envisager les phénomènes à travers le point de vue du gouvernement – et même souvent des dirigeants confrontés à divers troubles. La tendance générale est à minimiser le poids des résistances ou à les envisager dans un cadre posé comme « absolutiste » n'acceptant de contestation d'aucune sorte. Il était bon, au contraire, de considérer que les résistances sont un phénomène structurel, avec ses modes d'actions, ses revendications et ses rites (festifs comme l'ont relevé certains).

Les diverses formes de résistance devaient être envisagées, de la résistance armée à la résistance intellectuelle, en passant par des formes institutionnalisées (remontrances des cours souveraines) et culturelles (caricatures, chansons). L'intensité de la résistance, active ou passive, n'établissait pas de hiérarchie stricte mais invitait au contraire à ne pas négliger les étapes qui, de la critique ou de la contestation, menaient à des refus plus nets, voire à des prises de position violentes et politiques. La situation des acteurs méritait une attention particulière car celle-ci pouvait changer au cours de la période : ainsi, durant la Révolution, le roi marque sa résistance aux évolutions politiques en cours, soit par sa fuite à Varennes soit l'usage de son pouvoir constitutionnel de veto. Il était bon aussi de les définir avec justesse : toute opposition ne relevant pas des élites n'est pas nécessairement « populaire ».

La description des formes de résistances n'épuisait pas le sujet : leur pardon (amnisties, rémissions individuelles) ou leur condamnation constituaient d'utiles éléments de compréhension pour saisir le mouvement dialectique entre soulèvement et répression. De la sorte, les instruments utilisés pour briser la résistance (justice, police, censure, armée, intendants ou préfets, etc.) témoignaient aussi de ce qu'avait été l'histoire des résistances au pouvoir durant la période considérée. Il était également attendu d'évoquer, de discuter et d'incarner les termes, généralement absents des copies, d'« obéissance », « discipline », « ordre », « maxime de l'ordre », « adhésion ».

Une majorité de candidats a adopté un plan chronologique dont les bornes variaient au gré des connaissances et des problématiques retenues ; un traitement plus thématique à l'intérieur de chaque bloc chronologique ainsi délimité permettait souvent d'affermir la réflexion en s'appuyant sur des exemples variés ; le récit purement linéaire débouchait en revanche sur des oublis et une forme de téléologie. Le raccourcissement de la période à traiter, par rapport aux années précédentes, a laissé aux candidats le temps d'exposer correctement les dernières décennies, de la Révolution à l'Empire, dans l'ensemble correctement connues et bien utilisées dans certaines copies, y compris jusqu'aux Cent-Jours. La période révolutionnaire a parfois été trop rapidement qualifiée de temps d'instabilité quand ses principes (citoyenneté, égalité), à l'origine d'une nouvelle société politique, demeuraient globalement les mêmes. À cet égard, si beaucoup de copies ont insisté sur la construction de la modernité du pouvoir en surmontant et en répondant aux résistances, il était pertinent de souligner que la société elle-même évolue entre 1589 et 1815 (alphabétisation, etc.) et que les modalités de résistances en sont affectées.

L'historiographie de la période a été souvent explicitement mobilisée, mais de manière limitée, certains auteurs pour la première partie de la période (Y.-M. Bercé, A. Jouanna, J.-M. Constant) revenant presque systématiquement (et justement), tandis que d'autres travaux tout aussi classiques mais portant sur la seconde (J. Nicolas, C. Maire, J.-C. Martin) l'étaient de manière beaucoup plus parcimonieuse.

Si la question a été dans l'ensemble bien comprise et très correctement traitée et que le jury attend un juste équilibre entre l'énoncé de connaissances et un raisonnement problématisé, il est toutefois regrettable de trouver encore des copies ne comportant aucune date ou faits situés dans le temps et l'espace. Certains personnages ou événements semblent inconnus (Condé, serment du Jeu de paume). La dimension religieuse a été souvent réduite au jansénisme du XVIIIe siècle, tandis que son expression au siècle précédent (du Mars Gallicus à Port Royal) ou les mouvements d'inspiration protestante étaient minorés, voire négligés. L'opposition des cours souveraines au XVIIIe siècle – qui ne se limitent pas aux parlements – n'a pas toujours été mise en relation avec leurs motivations de nature diverse (religieuse, fiscale, etc.). Il est enfin déconseillé de citer des paroles (pseudo)-historiques, surtout en ouverture de devoir. Les meilleures copies ont

su se nourrir de lectures personnelles (plutôt que d'un petit chapelet d'exemples répétés à l'identique de copie en copie et pas toujours bien compris), d'une problématique ferme et de conclusions qui ne se confondaient pas avec un strict résumé du développement, voire d'une reprise des éléments de l'introduction.

---

1. *Boson, abbé de Fleury, attesté à partir de 835.*

---

2. *Peut-être Moret-sur-Loing, Seine-et-Marne, arr. Fontainebleau, intercomm. Moret-Seine et Loing.*

---

3. *Seine-et-Marne, arr. Fontainebleau, intercomm. Gâtinais-Val de Loing.*

---

### 3. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

**Programme :** Les pouvoirs locaux : les cadres, les hommes, les territoires (v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle).

**Sujet :** Conflits locaux et pratique judiciaire sous Louis le Pieux.

1. Premier procès à propos d'esclaves, entre le monastère de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) et une abbaye anonyme. *Les Miracles de saint Benoît. Miracula sancti Benedicti*. Textes édités, traduits et annotés par Anselme Davril, osb (†), Annie Dufour et Gillette Labory, Paris, 2019 (Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 45), livre I, c. 24, p. 152-155. Traduction revue.

*Alors que l'abbé Boson<sup>1</sup> avait reçu le gouvernement de ce monastère, à la suite d'une élection régulière, et qu'il la gouvernait non sans honneur, un très grand contentieux s'éleva entre l'avoué de cette église, nommé Eptagius, et l'avoué d'un autre saint lieu, à propos d'une querelle relative à un nombre non négligeable d'esclaves (mancipia). Le viguier (vicarius) de Mauriacus<sup>2</sup> se nommait Théodoin ; il lui était revenu du fait de ses ancêtres la charge de rassembler ces esclaves et de leur assurer un logement commun. L'avoué de l'autre établissement étant allé le trouver et l'ayant corrompu en lui donnant un cadeau (munus), il s'écarta de l'équité du droit. Déjà approchait le jour où l'affaire devait être jugée à Château-Landon<sup>3</sup>. L'abbé Boson, pour ne pas paraître moins prévoyant, envoya deux moines audit viguier et lui fit passer à titre de cadeau deux vases d'argent d'un poids non indifférent, le suppliant d'accorder sa faveur à la justice et à la rectitude en ne s'opposant en aucune manière à notre agent (officialis). Mais lui, déjà corrompu par le don de l'autre partie, méprisa les moines et repoussa les dons. Gonflé d'orgueil, il monta à cheval et dit aux serviteurs de Dieu : « Allez-vous en avec vos vases, moines, au monastère d'où vous vous êtes précipités jusqu'ici. À compter d'aujourd'hui, que cette épée en soit témoin, pas un de ces esclaves ne servira (famulari) saint Benoît. » A ces mots, il éperonna son cheval et*

*Jury :* M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

*se mit en route à vive allure. Il n'était pas loin de chez lui, quand le cheval qu'il montait fit un faux pas et démonta son cavalier. Précipité à terre, l'épaule cassée, le corps tout endolori, il est porté chez lui par les hommes de sa suite. Puis, la douleur s'aggravant, il parvint au terme de sa vie en trois jours. Quant à l'avoué de Saint-Benoît, il arrive à Château-Landon, dépose plainte devant les juges, récupère les esclaves par leur jugement conforme au droit et rentre chez lui.*

2. Autre procès relatif à des esclaves, entre Fleury et le monastère de Saint-Denis [818/825-834]. *Les Miracles de saint Benoît...*, livre I, c. 25, p. 154-155. Traduction revue.

*Pas mal de temps après, une autre controverse surgit à nouveau entre le même avoué dudit lieu et celui de Saint-Denis. Les deux parties réunissent plusieurs maîtres en lois (magistri legum) et des juges pour débattre pour elles. Assistaient en outre à ce plaid des envoyés du roi (missi a latere regis) : Jonas, évêque d'Orléans, et Donat, comte de Melun. Mais comme ils n'arrivaient pas à résoudre l'affaire en ce même plaid, car les juges de loi salique ne pouvaient trancher correctement sur des biens ecclésiastiques placés sous la loi romaine, les envoyés du souverain (missi dominici) furent d'avis de transférer le plaid à Orléans. Arrivés au lieu fixé, les maîtres en lois et les juges des deux parties débattaient àprement ; c'est qu'il y avait là de savants juristes (doctores legum), tant de l'Orléanais que du Gâtinais. Mais comme les juges ne faisaient que trop traîner l'affaire en longueur, parce que les uns ne voulaient pas céder aux autres ni les autres s'accorder avec les troisièmes, il fut finalement jugé que chaque partie produirait des témoins qui, après avoir prêté serment, combattraient avec des boucliers et des bâtons pour mettre fin à la controverse. Mais alors que cette décision avait paru à tous juste et conforme au droit (justum et rectum), un juriste (legis doctor) du Gâtinais qui, par quelque présage, avait reçu un nom de bête plutôt qu'un nom d'homme<sup>4</sup> et qui avait été corrompu par un cadeau de l'avoué de Saint-Denis, craignant qu'en cas de combat leur témoin<sup>5</sup> ne fût trouvé dans son tort, émit le jugement qu'il n'est pas conforme au droit (rectum) que des témoins tranchent par un combat (bello) en matière de biens*

---

4. *L'allusion pourrait viser Loup de Ferrières.*

---

5. *C'est-à-dire celui de Saint-Denis.*

*ecclésiastiques ; mieux vaut que les avoués se partagent les esclaves. Se rangeant à cet avis, le vicomte Genesisus dit qu'il était plus conforme au droit de partager les esclaves que d'en décider par le combat des témoins, et toute l'assemblée se rangea à cet avis. Mais saint Benoît n'oublia pas ce juge et spécialiste de la loi (legislator) qui, le premier, avait émis l'avis de partager les esclaves, avec ruse et de façon bestiale conformément à son nom. Car à l'instant même où ces esclaves furent partagés en deux lots, il fut frappé par le juste jugement de Dieu et perdit complètement l'usage de la parole, de sorte qu'il ne pouvait plus rien dire. Ses familiers qui se trouvaient là, sachant ce qu'il s'était vraiment passé, le conduisirent au monastère du saint confesseur du Christ, qu'il avait gravement offensé. Il y resta près d'un mois, implorant par des signes de tête, autant qu'il en était capable, l'aide du père éminent. Enfin, ayant à peu près recouvré la santé, il rentra chez lui, mais tant qu'il vécut, il ne lui fut plus jamais possible de prononcer le nom de saint Benoît.*

3. Procès relatif à des esclaves entre un représentant de l'abbaye de Saint-Denis et un administrateur du fisc impérial [833]. *Miracula sancti Dionysii*, II, 33, éd. J. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saec. III, pars II, Paris, 1672, p. 358 ; trad. Jean-Pierre Brunterc'h, *Le Moyen Âge* (v<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle), Paris, 1994 (Archives de la France), p. 252-253. Traduction revue.

*Il y a dans le pagus d'Angers un domaine de Saint-Denis appelé Pontigné. À l'époque où ce dernier était administré par un prêtre du monastère nommé Pugnitus, Rothelin, administrateur (judex) du fisc voisin de Bocé, retenait des esclaves (mancipia) issus de la colonie (colonia) de ce domaine. Comme, sur cette affaire, on en était venu au point d'engager un procès, ledit prêtre Pugnitus vint trouver le comte Lambert et lui demanda de mettre fin au litige par un juste jugement. Le comte, occupé par ailleurs, délégua à un viguier (vicarius) du nom de Giramnus et à un autre des membres de son entourage (satellites), nommé Adulfus, le soin d'entendre le procès (causa) et d'y mettre fin le quatorzième jour, selon le droit. On était arrivé au jour fixé, qui attirait une très grande foule à cause de la mort du très saint martyr Denis . Et voici que ledit*

*Rothelin se présenta avec un grand nombre d'hommes en armes, dont quelques-uns portaient même la cuirasse ; il demanda que Pugnitus lui donnât d'abord satisfaction sur certaines affaires et alors il mettrait un terme par un jugement commun (communi iudicio) à la réclamation qui lui était faite. Pugnitus rétorqua qu'il était plus équitable d'exécuter les ordres du comte ; ce dont Rothelin voulait s'occuper en priorité pourrait par la suite être plus commodément réglé. À ces mots, Rothelin menaça le prêtre de mort, sous prétexte que celui-ci l'avait mis en cause (accusare) et qu'il refusait de régler selon la loi son affaire, qui était juste. Pugnitus affirma qu'il ne traiterai pas l'affaire par les armes, d'autant qu'il n'en avait pas ; cependant, il ne mourrait pas sans être vengé, s'ils voulaient engager le combat (bella) avec saint Denis, à qui ils avaient arraché des esclaves (mancipia). Après cette déclaration, six des hommes qui avaient revêtu la cuirasse commencèrent peu à peu à sombrer dans la folie et, terrassés par un jugement divin, moururent le même jour. Je crois que la sévérité divine a voulu réprimer avec éclat la perversité des voleurs et montrer par cet exemple la sentence (sententia) qui menace ceux qui entreprennent de priver l'Église de ses biens propres.*

72 copies ont été corrigées, soit autant qu'en 2021 et deux de moins qu'en 2022, ce qui correspond à une année « normale » et confirme que le pic de 2020 (85) faisait exception. La moyenne des notes, 9,6, est nettement supérieure à celle de 2022 (8,3) et légèrement supérieure à celle de 2020 (9,1). Ce rattrapage est encourageant, même si le niveau des années 2017-2019 et 2021, où la moyenne dépassait 10, n'est pas encore rejoint.

Le nombre de copies notées en dessous de 10 est comparable à celui de l'an dernier, soit plus de la moitié du lot (39, soit 54 % ; 56 % en 2022). La part des copies ayant mérité moins de 7 (pour une fourchette de 2 à 6) est aussi du même ordre (13, soit 18 % ; 16, 21 % en 2022) ; aucun des candidats ayant obtenu une telle note n'a été admissible. Un bon tiers des copies a été noté de 7 à 9 (26, soit 36 % ; 32,5 % en 2022), ce qui est élevé par rapport à d'autres années (28 % en 2021, 25 % en 2020). La note le plus souvent attribuée – et qui est aussi la médiane – est 8 (12 copies), là encore comme l'an dernier, alors qu'elle était de 11-12 en 2021 et 12-13

en 2020. Six copies (8 %) ont reçu une très bonne note : cinq 15, un 16, ce qui est un peu plus qu'en 2022 (5,4 %, dont un 17) mais moins qu'en 2021 (11 %, dont un 18). Cinq de ces six copies sont celles de candidats admissibles au concours et trois de candidats admis.

Les textes proposés présentaient des conflits opposant d'une part des monastères entre eux, d'autre part un monastère et le fisc, à l'époque carolingienne. Les candidats n'ont pas été surpris et les copies étaient plutôt fournies. Le commentaire exigeait d'abord de s'interroger sur la nature hagiographique des textes et d'en tirer les conséquences, ce qui est loin d'avoir été le fait de tous et, quand il l'a été, a parfois fait trébucher : puisqu'il s'agit de miracles, a-t-on pu lire, ils ont probablement été « consignés dans un cartulaire ». Quant aux dates fournies pour situer les événements rapportés par les textes, elles n'ont presque jamais été mises à profit. Le sujet demandait aussi une bonne maîtrise des institutions locales ou ayant des implications locales. Si ce point paraît communément acquis – quoique « avouerie », « fisc », « immunité » ou « exemption » donnent lieu à maintes confusions –, l'une des difficultés était de ne pas se contenter de faire défiler les définitions comme autant de fiches mais de les agencer dans un discours cohérent. Il fallait aussi montrer une familiarité avec les procédures judiciaires et la résolution des conflits, point sur lequel les connaissances sont moins partagées, d'où des propos parfois caricaturaux. De même, une bonne définition de la dépendance rurale, une notion à peu près claire de la question de l'esclavage et de la gestion des domaines ruraux pouvaient faire la différence. Les meilleures copies sont celles qui disposaient de quelque information sur les acteurs (Saint-Denis, Fleury, Jonas d'Orléans, éventuellement Loup de Ferrières, dont on ne saurait écrire qu'il était un « spécialiste du droit féodal ») et qui ont su enrichir le commentaire d'exemples puisés hors des textes – mais autres que les sempiternels Sichaire et Chramnesinde – tout en permettant de les mettre en perspective.

Certaines imprécisions ou maladresses récurrentes méritent d'être relevées. La chronologie et le contenu de la loi salique baignent volontiers dans le flou. Droit romain et droit canon sont souvent confondus (« le droit canon aussi appelé loi romaine ») et il paraît admis que le second « ne devient une référence pour les ecclésiastiques qu'au XII<sup>e</sup> siècle ». L'anachronisme mène à faire d'Orléans un centre des études juridiques avant la lettre, c'est-à-dire avant la création de l'Université, et des *doctores legum* du IX<sup>e</sup> siècle « l'une des plus hautes distinctions

du cursus universitaire ». La réforme grégorienne, qui a fait irruption cette année dans les copies, fait des ravages téléologiques : puisqu'elle n'a pas encore eu lieu, les textes à commenter ont nécessairement été écrits dans une perspective « pré-grégorienne ». De même, le passe-partout de la « territorialisation » : puisque le phénomène caractériserait le Moyen Âge central, un diocèse carolingien ne peut être que « déterritorialisé » et les hommes du IX<sup>e</sup> siècle ne sauraient vivre que dans l'indétermination géographique ; une copie déclare que « la territorialisation des abbayes n'est pas encore bien établie ». Tout cela n'aide pas à comprendre et questionner les conflits rapportés et les procédures suivies par les instances judiciaires. Des notions lues dans de bons ouvrages ont été plaquées de façon mécanique (« infra- ou extra-judiciaire », « médiateurs en-groupe ou hors-groupe »). Quant aux termes latins qui étaient fournis entre parenthèses après la traduction de certains mots comme une aide, ils ont parfois eu un effet inverse à celui escompté (*officialis*) et révélé une méconnaissance coupable de la langue, même dans des copies par ailleurs convenables : on parle du *famulari* comme d'un substantif (« le/les *famulari* », « le service *famulari* que doivent les esclaves »), de « la *communi judicio* », de « la *mancipia* ».

Ici et là, des formulations révèlent une grande naïveté : « les abbayes sont dirigées par des abbés » ; « le prêtre est un clerc qui a fait vœu de célibat. Il s'occupe notamment de conférer les sacrements » ; « le pouvoir militaire était leur principal passe-temps » ; « la place des esclaves est ingrate ». D'autres reproduisent de manière phonétique ce qui a été entendu mais non lu : « Bruno Lemel », « l'*ordinatio admonitiis* (sic) », etc. Notons encore, parmi tant d'autres, cette inconséquence : « les trois jours de la mort du Christ », et cette facilité : « Boson élu à la régulière ».

## 4. VERSION LATINE

### DESTIN ET DIVINATION

*Si omnia fato, quid mihi diuination prodest ? Quod enim is qui diuinat praedicit, id uero futurum est, ut ne illud quidem sciam quale sit, quod Deiotarum, necessarium nostrum, ex itinere aquila reuocauit ; qui nisi reuertisset, in eo conclau ei cubandum fuisset quod proxima nocte corruit ; ruina igitur oppressus esset. At id neque, si fatum fuerat, effugisset nec, si non fuerat, in eum casum incidisset. Quid ergo adiuuat diuination, aut quid est quod me moneant aut sortes aut exta aut ulla praedictio ? Si enim fatum fuit classes populi Romani bello Punico primo alteram naufragio, alteram a Poenis depressam interire, etiamsi \*tripudium solistumum pulli fecissent L. Iunio et P. Claudio consulibus, classes tamen interissent. Sin, cum auspiciis obtemperatum esset, interiturae classes non fuerunt, non interierunt fato... Vultis autem omnia fato ? Nulla igitur est diuination.*

*Quodsi fatum fuit bello Punico secundo exercitum populi Romani ad lacum Trasumennum interire, num id uitari potuit, si Flaminius consul iis signis iisque auspiciis quibus pugnare prohibebatur paruisset ? Aut igitur non fato interiit exercitus (mutari enim fata non possunt) aut, si fato (quod certe uobis ita dicendum est), etiamsi obtemperasset auspiciis, idem euenturum fuisset. Vbi est igitur ista diuination Stoicorum ? Quae, si fato omnia fiunt, nihil nos admonere potest ut cautiores simus : quoquo enim modo nos gesserimus, fiet tamen illud quod futurum est. Sin autem id potest flecti, nullum est fatum, ita ne diuination quidem, quoniam ea rerum futurarum est...*

---

#### CICÉRON, DE DIUINATIONE II 20

*\*tripudium solistumum facere : rendre un augure favorable (se disait des poulets sacrés qui, absorbés à picorer avec avidité, laissaient tomber du grain à terre).*

*Jury*: M. Guillaume BONNET,  
professeur à l'Université de Bourgogne ;  
M. Benjamin GOLDLUST, professeur à  
l'Université de Franche-Comté.

Le texte de cette année proposait aux étudiants une suite de raisonnements à base syllogistique, qui demandait d'entrer dans le questionnement, mais promettait à qui y arrivait de le conduire sans trop de dommages, pourvu que l'attention ne fléchît pas, au terme d'une page un peu longue, mais très charpentée. Cette intelligence du texte a été souvent constatée par le jury, et avec plaisir. En revanche, au-delà des fautes dues à une impéritie (grammaire, lexicque) qui n'est certes pas générale, le jury croit deviner dans les mauvaises prestations un défaut de méthode spécialement désastreux avec un texte dont les difficultés étaient concentrées dans le premier quart. Ce défaut, c'est de vouloir faire à tout prix un sort au début du texte, en cette occurrence la section la plus difficile, avant d'avoir de l'ensemble une vue complète, laquelle permet très généralement, et particulièrement ici, de mieux comprendre le mouvement général, partant, comment l'auteur démarrait son raisonnement.

Ce raisonnement, donc, s'attachait aux conséquences de l'idée d'une destinée inéluctable, le fatum, sur l'art divinatoire, c'est-à-dire à la capacité supposée opérante de lire l'avenir. Il était question d'auspices et des poulets sacrés, pratiques et réalités qui quittaient ici le folklore où les relèguent souvent les textes d'apprentissage pour entrer avec tout leur poids aux yeux des anciens Romains – et l'on se souviendra que Cicéron appartenait lui-même au très officiel collège des augures – en conflit avec ce fatum proposé par certains philosophes, les stoïciens étant nommément cités à la fin du texte. Précisément, la question soulevée par Cicéron était celle de l'utilité de deviner l'avenir, et donc de pouvoir le modifier par des conjurations de nature religieuse, si, comme on le prétend, tout est déjà écrit, donc non modifiable. Une fois saisi le mode de réflexion se dévoilant peu à peu, on pouvait revenir sur la redoutable deuxième phrase, et débrouiller une construction complexe, qui a déstabilisé plus d'un candidat. Nous détaillons le corrigé pour rendre sensible la méthode préconisée.

*Si omnia fato, quid mihi diuinitio prodest ?*

Cette première phrase n'a pas posé de problème, malgré l'absence d'un verbe principal, sunt, qui se laissait aisément deviner. Elle pose nettement la question.

Enjambons maintenant la redoutable phrase suivante, qui nécessite des appuis à trouver ultérieurement pour la décortiquer convenablement : le brouillon permet tout.

*At id neque, si fatum fuerat, effugisset nec, si non fuerat, in eum casum incidisset.*

Deux périodes hypothétiques occupent cette troisième phrase, avec une même discordance modale : indicatif dans la subordonnée, et subjonctif plus-que-parfait d'irréel passé dans la principale. Cette discordance ne fait pas véritablement obstacle pour un francophone, qui y reconnaît la norme française : n'allons pas plus loin et traduisons sans oublier la négation. Mais un doute surgit : *effugisset* est-il ici transitif (« s'enfuir ») ou non (« échapper à ») ? Autrement dit, id est-il sujet ou COD ? La considération de la seconde période, manifestement parallèle, nous aide à trancher : un neutre *id* n'a guère de chance d'être sujet d'une expression aussi imagée que *in eum casum incidere* « tomber dans cette situation » ; optons donc pour une fonction de COD et faisons de *effugio* un verbe transitif, ce qui donne « s'il y a avait eu un destin, il n'aurait pas échappé (irréel du passé) à cela (id) » auquel répond (ne pas oublier *nec* !) « et s'il n'y en avait pas eu, il (c'est-à-dire la personne qui semble avoir failli mourir dans la phrase précédente), ne serait pas tombé dans cette situation »

*Quid ergo adiuvat diuinatio, aut quid est quod me moneant aut sortes aut exta aut ulla praedictio ?*

La conclusion, une évidence présentée en forme de question, était cor-sée par la présence d'un tour signalé par les grammaires, l'expression *quid est quod* + subj. « quelle raison (*quid*) y a-t-il pour *quod* (*quod*)... », dont l'adaptation automatique était possible – et le jury l'a finalement admise –, mais peu intéressante. Si on la décomposait, on trouvait d'une manière plus pertinente un sujet de plein exercice, *quid*, repris par un accusatif de liaison *quod*. Le reste ressortissait à la maîtrise du vocabulaire pour identifier les « sorts », ces petits jetons qu'on choisit selon un « hasard » significatif, et les entrailles des animaux sacrifiés.

*Si enim fatum fuit classes populi Romani bello Punico primo alteram naufragio, alteram a Poenis depressam interire, etiamsi tripudium solistumum pulli fecissent L. Iunio et P. Claudio consulibus, classes tamen interissent.*

L'examen rebondit avec une nouvelle période hypothétique, toujours avec discordance modale, la principale étant limitée aux trois derniers mots, après une subordonnée concessive venue compliquer l'une des deux propositions, et une séquence qui fleure bon l'ablatif de datation (« Un tel et Untel étant consuls »). Il fallait comprendre que le segment *classes – interire* autour de l'infinitif *interire* était le sujet de *fuit* avec comme attribut *fatum* : « si le fait que... fut le destin ». Si l'on remarquait que la concessive s'opposait au *tamen* de la principale, on savait à quel segment la rattacher, et il ne restait plus qu'à traduire, comme beaucoup l'ont bien fait – aidés en cela par la note éclairant des mots aussi rares que la pratique demandée à ces *pulli* « poulets » !

*Sin, cum auspiciis obtemperatum esset, interiturae classes non fuerunt, non interierunt fato...*

L'identification de *cum* était bien vague, d'autant que le subjonctif pouvait être amené par la valeur d'irréel. Dans une pareille incertitude, on peut se souvenir que les lecteurs latins n'avaient pas plus d'indice que nous et, surtout, que Cicéron le savait pertinemment ; *cum* est donc à prendre comme un marqueur circonstanciel assez vague. On pouvait pour l'approcher se raccrocher au fait que *sin* oppose la nouvelle période hypothétique à la précédente : « mais si ». En outre, le mode indicatif figure cette fois dans les deux membres de la période. Le leitmotiv *fato* revient en fin de phrase et répond de loin à *fatum fuit* « ce fut le destin » ; le présentatif français peut offrir un pareil poste stratégique : « ce n'est pas par un arrêt du destin qu'elles coulèrent ». Le reste se comprend à partir du verbe *obtemperare* (qu'on retrouvera plus bas) : « suivre » un présage, y « obtempérer », c'est réagir comme il faut, et comme celui-ci n'est pas inquiétant, les amiraux romains n'avaient aucune inquiétude à concevoir, et ce n'est donc pas le destin – que les poulets étaient supposés indiquer – qui a détruit ces flottes...

*Vultis autem omnia fato ? Nulla igitur est diuinatio.*

L'interrogatoire de l'interlocuteur de Cicéron reprend avec un léger déplacement que marque *autem*. Ce segment n'a pas posé de difficulté.

*Quodsi fatum fuit bello Punico secundo exercitum populi Romani ad lacum Trasumennum interire, num id uitari potuit, si Flaminius consul iis signis iisque auspiciis quibus pugnare prohibebatur paruisset ?*

Ce second paragraphe relance le propos avec une période hypothétique complexe, la principale, une réponse orientée par *num* (réponse négative attendue) étant elle-même conditionnée. L'identification du tour avec attribut *fatum fuit*, déjà rencontré à la première ligne, mais ici plus évident, permettait d'éclairer la délicate deuxième phrase. Encore fallait-il identifier dans *quodsi* une variante à l'initiale de *si*, calquée par le « Que si » du français classique dont la connaissance semble, hélas ! s'estomper. Autre écueil à éviter pour arriver à un résultat cohérent avec le propos général, le sens du verbe au subjonctif plus-que-parfait. Pour le reste, la logique du raisonnement à l'œuvre depuis quelques lignes aidait, croit penser le jury, les candidats ayant décortiqué la phrase. En particulier, elle laissait une certaine latitude, pour les temps de l'indicatif (à valeur modale), entre les temps possibles en français : il était bienvenu de privilégier un correspondant de l'*infectum*, par exemple le plus-que-parfait « si cela avait été le destin que... » et le conditionnel passé « cela aurait-il pu être évité ».

*Aut igitur non fato interiit exercitus (mutari enim fata non possunt) aut, si fato (quod certe uobis ita dicendum est), etiamsi obtemperasset auspiciis, idem euenturum fuisset.*

L'adverbe *igitur* donne l'indice que, dans l'alternative (*aut... aut*), on tire la conclusion de la suggestion dubitative qu'on vient de voir. Les candidats se sont ici souvent, a-t-on constaté, laissés porter par le raisonnement, et c'était exactement ce que le jury attendait. Deux points requéraient toutefois une particulière attention : il fallait correctement analyser, et traduire, *uobis* comme le complément d'agent (toujours alors au datif) de l'adjectif verbal passif d'obligation, et donner un certain développement à *euenturum*, qui ne relève pas ici d'une périphrase signalée par les grammairiens dans le cadre d'une période hypothétique (irréel du passé) en concordance des temps passée, situation que rien n'invitait à voir ; donc, quelque chose comme « il serait arrivé (*fuisset*) que la même chose était vouée à se produire ».

*Vbi est igitur ista diuinitio Stoicorum ?*

Dans cette interrogation un peu ironique, *ista* pouvait être rendu par un déterminant de la deuxième personne, ce qu'on a eu le plaisir de constater dans quelques copies : « la divination que vous attachez aux stoïciens » ou, mieux avec un déplacement, « la divination de vos stoïciens ».

*Quae, si fato omnia fiunt, nihil nos admonere potest ut cautiores simus : quoquo enim modo nos gesserimus, fiet tamen illud quod futurum est.*

Le relatif de liaison que l'on trouve ici est bien le sujet du groupe verbal *potest admonere*, ce qui faisait de *nihil* un accusatif de relation « en rien ». Dans la seconde section, trois points de vigilance : *quoquo... modo* est une de ces reliques d'une expression de l'indéfini saturé par redoublement lexical, selon un procédé indo-européen çà et là encore actif – il existe ainsi un *ubiubi* : que les candidats se le tiennent pour dit ! Il fallait ensuite respecter le temps de *gesserimus*, important par rapport au futur *fiet* ; enfin, *futurum* appelait le même traitement « emphatique » que dans la phrase précédente : « ce qui est voué à être ».

*Sin autem id potest flecti, nullum est fatum, ita ne diuinitio quidem, quoniam ea rerum futurarum est...*

L'ultime période hypothétique emmenait rapidement à une conclusion négative pour le destin comme pour la divination. Les candidats qui avaient su bien prendre ce texte sont arrivés sans encombre à élucider cette phrase (attention néanmoins à *ne... quidem* « ne... pas même »).

Une fois dégrossi le texte, on pouvait donc revenir sur les ambiguïtés de la deuxième phrase :

*Quod enim is qui diuinat praedicat, id uero futurum est, ut ne illud quidem sciam quale sit, quod Deiotarum, necessarium nostrum, ex itinere aquila reuocauit ; qui nisi reuertisset, in eo conclauis ei cubandum fuisset quod proxima nocte corruit ; ruina igitur oppressus esset.*

Y apparaissent des structures reprises dans la suite (*futurum est*, datif agent de l'adjectif verbal d'obligation, *ne...quidem*). Avec ces appuis, l'analyse pouvait suggérer un système relatif, *quod...id*, suivi d'une consécutive (*quidem* invite à

ne pas voir ici *ut ne final*, mais une variante de *ut non*) supportant une interrogative indirecte dont le sujet, *illud*, était développé par une complétive introduite par *quod*. Le jury s'est désolé que le nom propre (cf. la majuscule !) *Deiotarus*, entrant pourtant dans le titre d'une plaidoirie de Cicéron, ait été si peu souvent reconnu, ainsi que le sens du mot *necessarium*, désignant un proche, ami ou parent. C'est aussi le manque de vocabulaire qui, dans la section suivante – dont le relatif de liaison introductif n'a heureusement trompé personne –, a pénalisé les candidats n'identifiant pas le sens de *corrui* et celui d'*oppressus esset*.

L'ensemble complètement élucidé aboutissait à un texte que le travail de reformulation française permettait de tourner, par exemple, ainsi :

*« Si tout arrive par l'effet du destin, en quoi la divination m'est-elle utile ? Ce que prédit en effet celui qui devine à l'avance, cela, certes, doit arriver, si bien que j'ignore [transfert de la négation sur le verbe] même la nature [monnayage de l'interrogative indirecte] de cet incident, à savoir qu'un aigle rappela de sa route notre ami Déjotarus, lequel, s'il n'était revenu sur ses pas, aurait eu à passer la nuit dans cette chambre qui, la nuit suivante, s'effondra. L'écoulement l'aurait donc écrasé. Mais cela, si cela avait été sa destinée, il n'y aurait pas échappé ; et si cela ne l'avait pas été, il ne se serait pas trouvé dans cette situation. Donc, quelle assistance peut apporter la divination ? Ou bien, qu'y a-t-il [= quid] donc dont [= quod] puissent [potentiel tiré du subjonctif dans cette relative] m'avertir les sorts, les entrailles ou toute autre prédiction ? Si cela avait été le destin des flottes romaines, lors de la Première Guerre punique, que de périr, la première dans un naufrage, et l'autre défaite par les Carthaginois, même si les poulets avaient rendu un augure favorable sous le consulat de Lucius Junius et de Publius Claudius, ces flottes auraient tout de même péri. Mais si, tandis qu'on aurait suivi les auspices, les flottes n'étaient pas vouées à périr, ce n'est donc pas par un arrêt du destin qu'elles périrent ! Voulez-vous donc que tout se produise du fait de la destinée ? Alors, la divination est sans effet.*

*Si c'était le destin que, lors de la Deuxième Guerre punique, l'armée romaine fût anéantie au bord du lac Trasimène, cela pouvait-il vraiment être évité si le consul Flaminius avait obéi aux signes et auspices qui lui interdisaient de combattre ? Donc, ou bien ce n'est pas du fait du destin que périt l'armée (car on ne peut changer les destins), ou bien, si c'était bien le destin – ce qu'assurément il vous faut ainsi affirmer – même s'il avait suivi les auspices, il serait arrivé que la même chose était vouée à se produire. Où est donc la*

*divination de vos stoïciens ? Car [liaison incluse dans le relatif] si tout se produit par un arrêt du destin, elle ne peut en rien nous avertir de manière à ce que nous soyons plus précautionneux : de fait, de quelque manière que nous aurons agi, il arrivera cependant ce qui est voué à se produire. Mais si, cependant, cela peut se fléchir, il n'est pas de destinée, et ainsi pas même de divination, puisque celle-ci s'occupe des événements à venir. »*

Pour une moyenne générale de 10,55, nous avons corrigé un nombre satisfaisant de copies, treize, qui s'étaient très bien, voire excellemment sorties des difficultés de cette page. Les copies de bonne tenue sont aussi nombreuses. A l'autre bout de l'échelle des notes, d'autres candidats ont montré une faible capacité à « tenir » une analyse syntaxique complexe, ou une méconnaissance préjudiciable du lexique sollicité ici, voire ont, hélas ! cédé au découragement, et le jury déplore un nombre non négligeable de copies nulles ou presque. Rappelons que le latin est une discipline exigeante, certes, mais aussi payante : à la réserve de deux candidats qui auront su briller ailleurs, tous les admissibles ont eu une bonne ou excellente note de version latine (la moyenne des admissibles est à 14,8). Si l'on ajoute à l'utilité de cet investissement scolaire l'agrément des beautés auxquelles la maîtrise de cette langue donne accès, on se convaincra que l'application d'une méthode et la pratique régulière du « petit *Martin* » savent récompenser largement les efforts des candidats.

## 5. THÈME LATIN

*Je doute que toute la philosophie du monde parvienne à supprimer l'esclavage : on en changera tout au plus le nom. Je suis capable d'imaginer des formes de servitude pires que les nôtres, parce que plus insidieuses : soit qu'on réussisse à transformer les hommes en machines stupides et satisfaites, qui se croient libres alors qu'elles sont asservies, soit qu'on développe chez eux, à l'exclusion des loisirs et des plaisirs humains, un goût du travail aussi forcené que la passion de la guerre chez les races barbares. A cette servitude de l'esprit, ou de l'imagination humaine, je préfère encore notre esclavage de fait. Quoi qu'il en soit, l'horrible état qui met l'homme à la merci d'un autre homme demande à être soigneusement réglé par la loi. J'ai veillé à ce que l'esclave ne fût plus cette marchandise anonyme qu'on vend sans tenir compte des liens de famille qu'il s'est créés, cet objet méprisable dont un juge n'enregistre le témoignage qu'après l'avoir soumis à la torture, au lieu de l'accepter sous serment. J'ai défendu qu'on l'obligeât aux métiers déshonorants ou dangereux, qu'on le vendît aux tenanciers de maisons de prostitution ou aux écoles de gladiateurs.*

---

MARGUERITE YOURCENAR, *MÉMOIRES D'HADRIEN*

Le texte proposé cette année pour l'épreuve de thème latin était extrait des *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar. La langue toute classique de cette biographie romancée moderne n'aurait pas dû poser de problèmes de compréhension aux candidats ; il y en a eu pourtant, principalement à cause d'une lecture trop rapide du texte français. Le jury a corrigé 51 copies (moins nombreuses, donc, que les années précédentes) et les notes s'échelonnaient de 0,5 à 19 sur 20. La moyenne était de 9,54 (sur 20), comparable à celles des années précédentes, et l'écart-type était de 5,15, ce qui témoigne d'un classement régulier des résultats sur l'échelle de notation. 12 copies présentaient des lacunes ; il s'agissait surtout d'étourderies (une phrase ou une partie de phrase oubliées), plutôt que d'incapacité à terminer.

Malgré les demandes du jury dans les précédents rapports, une moitié environ des candidats s'obstine à économiser les quatre pages de la copie en res-

*Jury:* Mme Elsa MARGUIN-HAMON, directrice de la recherche à l'École nationale des chartes ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

serrant leur thème sur les deux premières pages : pour faciliter le travail des correcteurs et éviter que des fautes soient imputées, il convient d'aérer la copie et de soigner l'écriture. Avec un peu plus d'attention et de concentration de la part des candidats, le jury n'aurait pas eu à bondir en lisant \**nominem*, \**temporem*, \**hominorum* ou \**insidiora* ; rappelons, à propos de ce dernier monstre, qu'il est prudent de vérifier dans le dictionnaire latin-français les formes des comparatifs et superlatifs. En revanche, les candidats ont fait un effort réel et louable pour employer les mots de liaison entre les phrases, malgré quelques erreurs

La première phrase était l'occasion pour les candidats de montrer leur connaissance des interrogatives indirectes et de la traduction du gallicisme « on ». Le monde dont il est question n'est pas l'univers ou la voûte céleste (*mundus*), mais les hommes : il était facile d'éviter un faux-sens. La seconde phrase était plus longue : les candidats en ont parfois perdu le fil, malgré le balancement « soit que... soit que », aisément traduisible par *sive... sive*. Le texte comportait bien « des formes de servitude pires que les nôtres » et non « que la nôtre » : si on attendait l'adjectif possessif *noster* (dont certains candidats semblent ignorer l'existence), encore fallait-il l'accorder correctement. De manière assez plaisante, un candidat, pour traduire « qui se croient libres », a confondu *liber*, *-bri* avec l'adjectif *liber*, *-era*, *-erum*... Enfin, pour traduire « aussi forcené que la passion », de trop nombreuses copies ignoraient *tam... quam*, qui s'imposait.

La troisième phrase était peut-être plus facile à traduire ; certains ont oublié que « de l'imagination humaine » était un second complément de « servitude ». Pour l'« esclavage de fait », le jury a été indulgent avec certaines tournures maladroitement. En revanche, dans la phrase suivante, pour l'« état... demande à être... réglé par la loi », rappelons que le complément d'agent de l'adjectif verbal d'obligation (que l'on pouvait employer ici) demande à être au datif. Pour « l'homme à la merci d'un autre homme », *alter* était bien préférable à *alius*, si l'on se souvient de la dialectique binaire maître-esclave.

L'avant-dernière phrase était à nouveau assez longue, et beaucoup de candidats n'ont pas su tirer parti du balancement « cette marchandise... cet objet » ; il fallait d'ailleurs voir la corrélation introduite par ces démonstratifs. Le mot « anonyme » a suscité des difficultés et des erreurs, alors qu'un simple *sine nomine* suffisait. Plus grave, la grande majorité des candidats ignore que le passif de *vendo* est *veneo* ; d'une façon générale, dans l'ensemble du texte, la morphologie verbale

des voix actives, passives et déponentes a beaucoup souffert. Autre obstacle courant en thème latin, « sans » suivi de l’infinitif (en français) ne peut être traduit par *sine* et l’infinitif, malgré les tentatives de quelques copies. Le passage employant un vocabulaire judiciaire a dérouté bien des candidats ; rappelons que *jusjurandum* fait partie de ces mots composés qui se déclinent doublement (ablatif *jurejurando*). Curieusement, « le témoignage » a été peu traduit par *testimonium* ; passons sur les étourdis qui ont cru que les juges romains soumettaient des témoignages à la torture (!) ou qu’ils acceptaient un esclave sous serment. Il est prudent, d’une part, de ne pas oublier les pronoms anaphoriques et, d’autre part, de veiller à les accorder en genre (et en nombre) avec les noms qu’ils désignent, pour éviter des ambiguïtés dont le français, moins souple, n’est pas toujours exempt. La locution « au lieu de » a été traduite avec bonheur, dans plusieurs copies, par le *cum* adversatif.

Dans la dernière phrase, il fallait connaître la construction des verbes d’interdiction et de défense. Pour traduire les « tenanciers de maisons de prostitution », aucun candidat n’a employé le mot *leno* qui, à lui seul, suffisait à traduire toute l’expression, ce qui prouve que la comédie latine est peu connue. Plusieurs copies ont effectué d’étranges contorsions nominales pour traduire les « maisons de prostitution », quand *lupanar* s’offrait à eux ; que les candidats aient montré une ignorance ou une gêne concernant ces mauvais lieux est certes à leur honneur, mais regrettable dans ce cas présent. Un mot aussi suffisait à traduire les « écoles de gladiateurs », *ludus*, en précisant *gladiatorius* ; mais certains candidats (qui ont lu trop vite ? ou bien sous l’influence de mauvais péplums ?) ont traduit comme si les « tenanciers de maisons de prostitutions » étaient aussi les propriétaires des écoles de gladiateurs.

Ce thème latin comportait peu de difficultés grammaticales ; les fautes des candidats provenaient surtout de leur étourderie (ou ignorance), de leur maladresse, de l’inexpérience à traduire des gallicismes en latin, ou du mauvais choix des mots fournis par le dictionnaire français-latin. Les meilleures copies (qui n’étaient cependant pas dénuées d’erreurs) ont su s’affranchir du mot à mot (sans substituer au texte un autre texte sémantiquement différent) et ont témoigné d’une pratique courante de la langue latine ; nous ne saurions trop encourager les candidats à lire des textes latins, à apprendre par cœur des passages des meilleurs auteurs ou des expressions idiomatiques et à réviser (en particulier) la morphologie des verbes : c’est à ce prix que s’acquiert l’aisance en thème latin

## 6. VERSION GRECQUE

*Au jeune Achille tenté par la musique et la poésie, la muse Calliope apparaît en songe et annonce un destin de guerrier.*

“ ὦ παῖ,  
φάναί,<sup>1</sup> μουσικῆς μὲν καὶ ποιητικῆς δίδωμί σοι τὸ  
ἀποχρῶν ὡς ἡδίστους μὲν τὰς δαΐτας ἐργάζοιο, κοιμί-  
ζοις δὲ τὰς λύπας. 7. Ἐπειδὴ δὲ ἐμοί τε καὶ Ἀθηνᾶ  
δοκεῖ πολεμικὸν εἶναι σε | καὶ δεινὸν ἐν στρατοπέ-  
δοις Μοῖραί τε οὕτω κελεύουσι, σὺ μὲν ἐκεῖνα<sup>2</sup>  
γυμνάζου κακείνων ἔρα · ποιητῆς δὲ ἔσται χρόνοις  
ὑστερον ὃν ἐγὼ ἀνήσω τὰ σά ὑμνεῖν ἔργα. Ταυτί  
μὲν αὐτῷ περὶ Ὀμήρου ἐχρήσθη.

3. 1. Μειράκιον δὲ γενόμενος, οὐχ ὥσπερ οἱ πολλοὶ  
φασιν ἀπόθετος ἐν Σκύρω ἐτρέφετο — τοῦτο δὲ τὸ  
ἐν ταῖς παρθένους — 2. οὔτε γὰρ τὸν Πηλέα εἰκὸς ἄριστον  
τῶν ἡρώων γενόμενον ὑπεκπέμψαι ποι τὸν υἱὸν πολέμου  
τε καὶ κινδύνους ἀποδράντα, καὶ ταῦτα τοῦ Τελαμώνος  
ἐξορμώντος τὸν Αἴαντα, οὔτ' ἂν Ἀχιλλεὺς ἠνέσχετο  
ἐς γυναικωνίτιν ἐμβεβλήσθαι παρὲς ἐτέροις τὸ θαυ-  
μάζεσθαι τε καὶ εὐδοκιμεῖν ἐν Τροίᾳ · 3. τὸ γὰρ φιλό-  
τιμον πλεῖστον δὴ καὶ ἐν αὐτῷ ἦν.

---

### PHILOSTRATE

#### Notes :

1. φάναί, infinitif du discours indirect - le sujet est Calliope
2. ἐκεῖνα = τὰ πολεμικά
3. τοῦτο : il s'agit de l'épisode d'Achille dissimulé parmi les jeunes filles de l'île de Skyros

Le texte proposé cette année aux candidats était un extrait de *l'Héroikos* (Sur les héros) de Philostrate, consacré à la figure d'Achille (XIX, 2, 6-3, 3). Achille, qui reçoit de Chiron une éducation musicale, offre des sacrifices à la muse Cal-

*Jury:* M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

liope, lui demandant le don musical et la puissance poétique. La muse lui apparaît en songe, et lui révèle qu'elle a le dessein, en accord avec Athéna et les Moires, de faire de lui un guerrier qu'Homère chantera dans sa poésie. Philostrate poursuit en refusant l'histoire d'Achille dissimulé parmi les jeunes filles de Skyros – épisode démenti par l'amour de la gloire caractérisant en lui le guerrier.

Calliope s'adresse à Achille, qualifié de παῖς : « Mon enfant, dit-elle (φάναι est un infinitif du discours indirect), je te donne assez (τὸ ἀποχρῶν, litt. ce qui suffit : participe présent de ἀποχράω) en fait de don musical et de puissance poétique... ». Suit une proposition finale introduite par ὥς (+ optatif) : « ...afin que tu rendes tes banquets (τὰς δαῖτας) plus agréables, et que tu apaises tes chagrins (τὰς λύπας) ». La phrase suivante est introduite avec la particule δὲ dont le sens adversatif devait être traduit : « Mais puisque moi-même et Athéna sommes décidées..., puisque nous voulons (construire δοκεῖ + datif + proposition infinitive) que tu sois ardent à la guerre (πολεμικόν) et terrible (δεινόν) dans les camps, et puisque (τε) les Moires l'ordonnent ainsi, toi, entraîne-toi (γυμνάζου) à ces arts (ἐκεῖνα = τὰ πολεμικά, les arts de la guerre), et aime-les (ἔρα est l'impératif, deuxième personne du singulier, de ἐράω)... ». Un balancement μὲν... δὲ... souligne le parallélisme et l'opposition entre le destin militaire d'Achille et son reflet dans la poésie d'Homère : « ... et il y aura (ἔσται) plus tard dans le temps (χρόνοις ὕστερον) un poète, que moi (Calliope) je laisserai (ἀνήσω futur de ἀνίημι + infinitif) célébrer tes exploits (ἔργα) ». On revient ensuite au style direct. La première partie du texte s'achève (μὲν) avec cette prédiction, et est suivie par un développement sur les marques du talent guerrier d'Achille (δὲ). « Telle est la prédiction (ἐχρήσθη aoriste passif de χράω, rendre un oracle, prédire) que [Calliope] lui fit (αὐτῷ = à Achille) au sujet d'Homère. Et (δὲ) lorsque Achille fut devenu adolescent (μειράκιον, et non plus παῖς)... ». Philostrate s'oppose alors à la tradition, très connue à l'époque impériale, selon laquelle Achille aurait été élevé dans l'île de Skyros, caché parmi les filles du roi Lycomède. Cette histoire ne s'accorde pas avec le destin guerrier du héros. « ... lorsque Achille fut devenu adolescent, contrairement à ce que racontent la plupart des gens (il fallait bien comprendre οὐχ ὥσπερ...) il ne fut pas élevé (construire οὐχ... ἐτρέφετο) caché (ἀπόθετος) à Skyros – c'est l'histoire (τοῦτο τὸ...) [d'Achille] au milieu des jeunes filles ». Philostrate commence par produire un argument de vraisemblance : il n'est pas vraisemblable (οὔτε ... εἰκός + infinitif ὑπεκπέμψαι) que Pélée, lui qui avait été (γενόμενον participe aoriste) le plus vaillant

des héros, ait envoyé en cachette (remarquer les deux préverbes de ὑπεκπέμπω) son fils quelque part [= à Skyros], où il se serait soustrait comme un fuyard aux guerres et aux périls (ἀποδράντα est le participe aoriste 2 de ἀποδιδράσκω et s'accorde avec τὸν υἱόν : litt. *se soustrayant comme un fuyard aux guerres et aux périls*, c'est-à-dire aux périls des guerres) ». Le raisonnement par vraisemblance est renforcé par une comparaison entre Pélée et Télamon, le père du vaillant Ajax, et il fallait bien comprendre le génitif absolu : « ... et cela (καὶ ταῦτα) alors que Télamon pressait Ajax de partir [à la guerre] (verbe ἐξορμάω) ». Aux raisons qui sont celles de Pélée, Philostrate ajoute ensuite d'autres raisons, plus fortes encore, qui tiennent au caractère même d'Achille, et l'on remarque la symétrie exprimée par les négations οὔτε... οὔτε... On peut traduire : « Par ailleurs Achille n'aurait pas non plus (2<sup>e</sup> οὔτε) supporté (verbe ἀνέχω, ici à l'irréel du passé : ἄν + aoriste 2 moyen ἠνέσχετο, à la 3<sup>e</sup> personne du singulier) ... Achille n'aurait pas non plus supporté de se trouver jeté (ἐμβεβλήσθαι infinitif parfait passif de ἐμβάλλω) dans un gynécée, en laissant (παρεῖς participe présent de παρίημι) à d'autres le bénéfice (litt. le fait) d'être admirés (θαυμάζεσθαι) et de s'attirer une glorieuse réputation (εὐδοκιμεῖν) à Troie ». C'est que le caractère d'Achille est celui d'un guerrier : « Car assurément (δῆ) chez lui aussi (καὶ ἐν αὐτῷ) [comprendre : et pas seulement chez les autres] l'amour de la gloire (τὸ φιλότιμον) était puissant » (on peut traduire ainsi πλεῖστον).

Vingt-et-un candidats ont composé. Huit copies ont été notées de 15 sur 20 (3 copies) à 19, 5 sur 20 (une copie). Six copies ont été notées de 11 sur 20 à 14 sur 20. Les sept autres copies, moyennes ou très faibles, ont été notées de 3 sur 20 à 9 sur 20. La moyenne de l'épreuve est de 11,76 sur 20.

## 7. VERSION ANGLAISE (LVE 1)

*On the appointed day, I engaged carts and men, proceeded to my chambers, and, having but little furniture, everything was removed in a few hours. Throughout, the scrivener remained standing behind the screen, which I directed to be removed last thing. It was withdrawn; and, being folded up like a huge folio, left him the motionless occupant of a naked room. I stood in the entry watching him a moment, while something from within me upbraided me.*

*I re-entered, with my hand in my pocket - and - and my heart in my mouth.*

*"Good-bye, Bartleby; I am going, good-bye; and God some way bless you; and take that," slipping something in his hand. But it dropped upon the floor; and then, strange to say, I tore myself from him whom I had so longed to be rid of.*

*Established in my new quarters for a day or two, I kept the door locked, and started at every footfall in the passages. When I returned to my rooms after any little absence, I would pause at the threshold for an instant and attentively listen ere applying my key. But these fears were needless. Bartleby never came nigh me.*

*I thought all was going well, when a perturbed-looking stranger visited me, inquiring whether I was the person who had recently occupied rooms at N°. ? Wall Street.*

*Full of forebodings, I replied that I was.*

*"Then, sir," said the stranger, who proved a lawyer, "you are responsible for the man you left there. He refuses to do any copying; he refuses to do anything; he says he prefers not to; and he refuses to quit the premises."*

*"I am very sorry, sir," said I, with assumed tranquillity, but an inward tremor; "but, really, the man you allude to is nothing to me, he is no relation or apprentice of mine, that you should hold me responsible for him."*

*"In mercy's name, who is he?"*

*Jury:* Mme Marie de LA MURE,  
professeur au lycée Michelet, Vanves ;  
Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,  
professeur au lycée Michelet, Vanves.

*"I certainly cannot inform you. I know nothing of him. Formerly I employed him as a copyist; but he has done nothing for me now for some time past."*

*"I shall settle him, then. Good morning, sir."*

*Several days passed, and I heard nothing more; and though I often felt a charitable prompting to call at the place and see poor Bartleby, yet a certain squeamishness, of I know not what, withheld me.*

*All is over with him, by this time, thought I, at last, when, through another week, no further intelligence reached me. But coming to my room the day after, I found several persons waiting at my door in a high state of nervous excitement.*

*"That's the man, here he comes," cried the foremost one, whom I recognized as the lawyer who had previously called upon me alone.*

*"You must take him away, sir, at once," cried a portly person among them, advancing upon me.*

*From 'Bartleby, the Scrivener: A Story of Wall Street,'*

---

HERMAN MELVILLE, 1853.

Le jury d'anglais a noté 43 copies. La moyenne était de 9,48 sur 20, avec 15/20 en note maximale et 4/20 en note minimale.

Le texte proposé cette année était un extrait de « *Bartleby, the Scrivener: A Story of Wall Street* », nouvelle publiée par Herman Melville en 1853. Le passage à traduire mêle récit et discours direct. Le préalable à la traduction est la lecture intégrale du texte - références incluses - et l'analyse littéraire.

Nous avons ici un récit à la première personne, avec un narrateur homodiégétique, donc non omniscient, ce qui donne tout son sel à l'extrait, car ce personnage ne détient pas la clé de l'énigme Bartleby. Ce dernier, paradoxalement, est bien au centre de l'histoire, alors même qu'il refuse de travailler ou de bouger et qu'il semble donc inconsistant, réduit à sa plus simple expression.

Le passage peut évoquer le théâtre de l'absurde avant l'heure, avec une mise en question, par le comportement du personnage central, du sens de l'exis-

tence, conduisant à un arrêt de tout mouvement : la vie est ainsi suspendue, une immobilité qui, par contraste, met en exergue l'affairement alentour - d'abord le déménagement du narrateur, qui semble dû à la présence perturbante dudit Bartleby, puis la réaction anxieuse des nouveaux occupants, qui vire au harcèlement vis-à-vis de l'ancien propriétaire. La tension est à son comble à la dernière ligne de l'extrait, comme en atteste le lexique : *at once, cried* et *advancing upon me*. Nous voilà arrivés au paroxysme du passage, où l'on peut presque s'attendre à une empoignade : il fallait donner toute sa force à la préposition *upon*. Contrairement à ce qui a été proposé dans les copies (« s'avançant vers moi/ à ma rencontre »), il s'agissait de faire ressortir la menace contenue dans cette préposition et d'opter pour une traduction telle que « se dirigeant droit sur moi ».

### *Traduire les parties narratives*

La première phrase posait plusieurs difficultés. Il y avait d'abord les deux maladresses de construction – *I engaged carts and men* (zeugme : on ne peut engager que des hommes, pas des charrettes) et *having but little furniture, everything was removed* (anacoluthie : la logique voudrait que l'on ait *I* après *having but little furniture*). Ces formulations erronées permettent plus de concision et répondent sans doute à une intention particulière : étant empruntées à la syntaxe de la langue parlée et non aux canons de la langue écrite, elles transmettent l'émoi du narrateur, dans la tête duquel les idées s'entrechoquent durant cet épisode de déménagement précipité.

Dans la traduction française, nous avons apprécié l'effort des candidats qui ont su garder la concision de la première proposition en trouvant un verbe approprié aux deux compléments d'objet, comme « je louai des charrettes et des bras » mais dans quelle mesure a-t-on le droit de corriger la langue de l'auteur ? Pour réchapper à « j'engageai des charrettes et des hommes », dont la première partie peut paraître vraiment incongrue en français, on pouvait garder le zeugme mais en intervertissant les compléments : « j'engageai des hommes et des charrettes » ou « je m'allouai les services d'hommes et de charrettes ». De même, il convenait de conserver l'anacoluthie.

Cette première phrase posait aussi un problème lexical : *my chambers*. Devait-on entendre, comme certains candidats, « mes appartements » ? D'où l'intérêt d'une bonne lecture de l'ensemble du texte au préalable : d'après le contexte, Bartleby étant le « copiste » du narrateur, son « commis aux écritures », et les lieux

étant ensuite investis par un avocat, il est plus vraisemblable qu'il s'agisse d'une étude notariale ou d'un cabinet juridique. Certains candidats ont d'ailleurs proposé « clerc » pour le terme *scrivener*, ce qui était une traduction possible.

Dans la deuxième phrase, « l'écran » pouvant se replier (voir la suite de l'extrait), de nombreux candidats ont judicieusement proposé le mot « paravent ». Bien sûr, l'époque d'écriture de la nouvelle (1853) excluait tout matériel audiovisuel ou informatique.

Le verbe *upbraid*, qui clôturait ce premier paragraphe, a posé plus de problèmes : « fustiger ».

Concernant la phrase suivante, un effort louable pour trouver une image approchante, en traduction de *my heart in my mouth*, a souvent, malheureusement, conduit à un faux sens : « le cœur au bord des lèvres ». Malgré tout, le réflexe était le bon. Nous avons eu, par ailleurs, des propositions inspirées, telles que « mon cœur battait la chamade » ou « mon cœur battait à tout rompre ».

Il est à noter que les prétérits utilisés en début d'extrait renvoient à des actions ponctuelles, non récurrentes, et devaient être rendus par le passé simple. À partir de *Established in my new quarters*, quelques lignes, également au prétérit, se réfèrent en revanche à des actions récurrentes et méritaient le passage à l'imparfait, temps souligné par l'utilisation de *I would pause*, qui ne reflète nullement, ici, le conditionnel. Peu après, le récit retrouve son défilement d'actions ponctuelles, à rendre par le passé simple, mais attention à *though I felt*, car « bien que » est suivi du mode subjonctif. Soit l'on maîtrise le subjonctif imparfait, soit l'on traduit *though* par « même si », comme l'ont fort habilement fait certains candidats, ce qui rétablit le mode indicatif, et la difficulté est levée. Encore que...

Nous avons noté beaucoup de confusions entre la conjugaison du passé simple et celle de l'imparfait pour les verbes du premier groupe, à la première personne du singulier : ainsi, il convient d'écrire « Le jour dit, je louai » et non « Le jour dit, je louais ». Ajoutons qu'à la fin de l'extrait, « je reconnu » est devenu « je reconnu » dans une majorité de copies !

Pour ce qui est du vocabulaire, les deux archaïsmes *ere* et *nigh* étaient sans doute connus par certains et ont donné lieu à de bonnes inférences de sens, dans d'autres copies, étant correctement interprétés comme les équivalents de *before* et *near*.

Deux remarques lexicales supplémentaires :

- *squeamishness* a posé problème dans la quasi-totalité des copies. C'est un terme littéraire relativement courant. Dans la phrase où il apparaît, le narrateur balance entre *a charitable prompting*, souvent bien traduit par « un élan charitable », bravo ! – et *a certain squeamishness, of I know not what*. Dès le début de l'extrait, l'on observe ce tiraillement entre commisération et répulsion de la part du narrateur. Dès lors, l'idée de « dégoût » se fait jour.
- à deux reprises, le verbe *call* était employé, mais pas sous sa forme transitive : *a charitable prompting to call at the place and see Bartleby* ne veut pas dire *a charitable prompting to call the place*. Il s'agit, dans le premier cas, de « passer voir Bartleby ». De même pour *had called upon me*, plus loin : « m'avait rendu visite » ou l'un de ces équivalents.

Pour clore cette partie, citons quelques trouvailles reflétant une bonne maîtrise des procédés de traduction.

Transpositions :

*I tore myself from him whom...*: je me séparai à regret de celui dont...

*I replied that I was* : Je répondis par l'affirmative.

*with assumed tranquillity* : avec un calme de façade

*Several days passed and I heard nothing more*: Plusieurs jours passèrent, sans plus de nouvelles.

*All is over with him, by this time*: J'en ai vraiment fini avec lui, à l'heure qu'il est.

*in a high state of nervous excitement*: dans un état d'extrême agitation

Étoffements :

"...", *slipping something in his hand* : « ... », dis-je, en glissant quelque chose au creux de sa main.

*a perturbed-looking stranger* : un inconnu visiblement en proie à un grand trouble

*Traduire le discours direct*

Pour ce qui est de la ponctuation, rappelons que l'on utilise les guillemets en chevrons « ... » pour rapporter les propos d'un seul intervenant.

Lorsqu'il s'agit de rapporter un dialogue, le français utilise des tirets.

Ainsi, les quelques mots du narrateur à Bartleby, dans la scène d'adieu, sont à mettre entre guillemets car ils restent sans réponse.

Le *good-bye* a, la plupart du temps, été traduit par « au revoir », ce qui était trop faible, car justement, le narrateur espère ne plus le revoir, en être débarrassé (*him whom I had so longed to be rid of*). Il s'agit bel et bien d'un « adieu » ! (Souvenons-nous que *good-bye* vient étymologiquement de *God be with ye* !)

Ensuite, vient le problème du tutoiement ou du vouvoiement, comme très souvent, dans le discours direct. Il semble plus cohérent d'opter pour le vouvoiement, compte tenu de l'époque et des sentiments ambivalents du narrateur pour son vis-à-vis.

Le choix du tutoiement a même conduit à une traduction assez savoureuse de *and take that* en « tiens, prends ça ! » au lieu de « tenez, prenez ceci ! ».

En revanche, nous avons eu droit à de bonnes traductions:

"*Then, sir, ...*" : « Dans ce cas, Monsieur, ... »

"*he prefers not to*" : « il préfère s'en abstenir »

"*In mercy's name, ...*" : « De grâce, ... »

"*I certainly cannot inform you*" : « Je ne saurais vous renseigner »

"*I shall settle him, then*" : « Alors, je vais m'occuper de son cas »

"*That's the man, here he comes*" : « Voilà notre homme qui arrive »

### Conseils

Comme d'habitude, nous invitons les préparationnaires à fréquenter abondamment les auteurs classiques, en langue anglaise comme en langue française (pas nécessairement sous forme d'œuvres entières), de manière à posséder le registre adéquat ainsi que les conjugaisons, notamment celles du passé simple et du subjonctif imparfait.

Ne pas hésiter à accompagner ces lectures de la constitution de « listes de vocabulaire » (mots et expressions ou tournures) - à compléter par l'étude de listes thématiques.

Celles-ci permettent d'acquérir une richesse lexicale dans des domaines utiles, comme la description physique, les mouvements et déplacements, les sons, la luminosité, etc...

Il est bon, également, de travailler la conversion des unités de mesure (distances, taille, poids, températures).

### *Appréciations d'ensemble*

Cette année, de nombreux candidats connaissaient de toute évidence les conventions de la ponctuation du discours direct, dans un texte français.

Pour ce qui est du lexique de base, nous invitons à plus de rigueur : la confusion de *watch* avec « regarder » à la place de « observer » et la traduction de *come* par « aller » sont des erreurs récurrentes à bannir. En outre, pourquoi ne pas prendre le parti de traduire *a stranger* par « un inconnu » et lever ainsi l'ambiguïté du mot « étranger » en français ?

L'orthographe reste problématique pour certains, avec, par exemple, un seul « r » à « charrettes » ou à « débarrasser » et « pressentiments » écrit « présents ».

Malgré tout, la moyenne globale à l'épreuve reste honorable et 23 candidats sur 43 ont obtenu au moins 10 / 20.

## 8. VERSION ALLEMANDE (LVE 1)

### *DIE SCHLIMMSTE KRISE*

*Im Herbst des Jahres 1932 gerät die Ehe von Bertolt Brecht und Helene Weigel in ihre schlimmste Krise. Brecht hat mal wieder mit dem Feuer gespielt: Für die Premiere seines neuen Stückes Die Mutter hat er die Rolle der Mutter Helene Weigel übertragen, das Dienstmädchen aber spielt Margarete Steffin, eine 24-jährige Kommunistin aus der brandenburgischen Provinz, die ganz aus dem Holz geschnitzt ist, das Brecht liebt – ein Arbeiterkind, das für den Klassenkampf lebt, fleißig, unbeugsam, ergeben, ergriffen vom Ethos der Bescheidenheit, zwei Zöpfe, aber nur eine Mission. Und das rund um die Uhr; obwohl sie an einer Tuberkulose leidet und alles, also die Proben, die Auftritte, die gemeinsamen Treffen, um ihre Krankenhausaufenthalte und Kuren herumgestrickt werden muss. Damit sie in ihrer ersten Theaterrolle trotzdem brilliert, verordnet ihr der praktizierende Sadist Brecht Sprechunterricht bei seiner Frau, bei Helene Weigel. So haben sich die Damen also schon einmal auf sprechende Weise kennengelernt. Doch der Krieg zwischen ihnen wird*

*Jury:* Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris ; Mme Sibylle SAUERWEIN, professeur à l'université de Paris-Nanterre.

*dann das ganze Jahr 1932 über eher schweigend ausgetragen. Und dann ist da ja noch, nicht zu vergessen, Elisabeth Hauptmann, Brechts engste Mitarbeiterin, Sekretärin, Inspiratorin. Sie hat jedes Mal verzichtet, wenn der Meister ihr sagte, dass er für seine Familie da sein müsse, doch nun muss sie mit ansehen, dass die jüngere Rivalin an ihr vorbei und in Brechts Bett zieht. Aber Brecht hat keine Zeit, sich um diese Baustelle seines komplexen Frauensystems zu kümmern — und sie fügt sich, wie immer. Brecht muss nämlich gerade Helene Weigel und die Kinder zweimal zu Umzügen zwingen, weil er die fortwährend hustende Steffin in seinen Wohnungen unterbringen will — und Weigel ihre Familie zu schützen versucht vor der Infektion. Helene Weigel weiß auch, dass Steffin für die Herzgegend ihres Gatten eine absolute Risikobegegnung darstellt. Ja, seit er diese während ihres Kuraufenthaltes in Russland, wohin es die flammende Kommunistin gezogen hat, im Mai das erste Mal verführt hat, ist es um seine Beherrschung geschehen. Der Flieder hat so schön geblüht, das raubt ihm immer den Verstand und der sehnsüchtige Blick der jungen Margarete ebenso. Er nimmt fortan Steffin überallhin mit, auch nach Utting am Ammersee, wo er im späten Sommer das erste Mal in seinem Leben ein Haus mit Garten kauft und versucht, das komplizierte Beziehungsgeflecht aus Familie und kranker Geliebter dauerhaft zu etablieren.*

---

FLORIAN ILLIES, *LIEBE IN ZEITEN DES HASSES*, 2021

Le texte proposé aux 15 germanistes LV1 était tiré de *Liebe in Zeiten des Hasses* (2021) de Florian Illies. L'auteur décrit dans le passage retenu la vie sentimentale mouvementée du grand dramaturge B. Brecht.

Pour cela, Illies utilise abondamment le vocabulaire relatif au théâtre (*Stück* l. 3, *Premiere* l. 3, *Proben* l. 10, *Auftritte* l. 10, *Sprechunterricht* l. 14) et aux sentiments (*Herz-* dans *Herzgegend* l. 28, *verführen* l. 31, *jemandem den Verstand rauben* l. 32, *sehnsüchtig* l. 33). Deux autres éléments venaient aider les candidats à appréhender le sujet du texte : le titre (reprise de la ligne 2) ainsi que la présentation des conquêtes féminines de Brecht se limitant ici à 3 femmes : Helene Weigel, l'épouse (l. 14) et mère des enfants (l. 24, l. 26), Margarete Steffin, la jeune commu-

niste dont Brecht est tombé amoureux (l. 30-33), et Elisabeth Hauptmann sa rivale (l. 21), secrétaire de Brecht (l. 18) et autre maîtresse notoire du dramaturge.

Les multiples relations amoureuses et les décisions pour le moins étonnantes de Brecht (l. 3-5 et l. 13) entraînent des situations délicates ; par ailleurs la maladie de Margarete Steffin (l. 10, 11, 25, 27, 29 et 37) ne favorise guère la mise en place d'une solution pérenne.

La structure du texte permettait aux candidats de percevoir immédiatement l'origine des tensions et la nature des relations entre les 4 personnes.

– l. 1-17 : Causes de la crise conjugale

- la distribution des rôles : l'épouse et la jeune maîtresse jouent dans la même pièce (l. 3-5)
- les cours de diction : la jeune communiste doit être formée par l'épouse (l. 13-14), les deux femmes ont donc fait connaissance, les tensions n'éclatent toutefois pas au grand jour en 1932 (l. 14-17)

– l. 17-23 : Portrait d'Elisabeth Hauptmann, autre conquête féminine notoire de Brecht

La secrétaire de Brecht, vouant une admiration sans borne au maître (l. 19), voit Margarete Steffin, sa rivale nettement plus jeune, la détrôner (l. 21-22) et, conformément à ses habitudes (l. 19), se soumet (l. 23).

– l. 24-37 : Complications matérielles et recherche d'une solution

- Le dramaturge, voire son épouse (l. 24-26), sont contraints de jongler avec les domiciles vu l'état de santé de Margarete Steffin, état de santé qui n'a pourtant pas freiné les élans amoureux de Brecht (l. 29-33).
- Afin de trouver une solution pérenne à une situation intenable, le dramaturge recourt à un moyen inédit : l'achat d'une maison en Bavière (l. 33-37).

Le jury a relevé des difficultés de compréhension globale.

Les rôles ou statuts clairement définis, le maître Brecht, mari et amant autour duquel gravitent Helene Weigel, l'épouse trompée, Elisabeth Hauptmann, la collaboratrice et maîtresse également « trompée », et Margarete Steffin, la jeune actrice souffreteuse, n'ont cependant pas permis à la totalité des candidats de bien

comprendre le passage, d'identifier correctement les personnes. Ainsi, dans une copie, Margarete Steffin apparaît comme jouant un rôle initialement confié à Helene Weigel (le *aber* (l. 4) et la place du sujet (l. 4-5) ont sans doute perturbé le candidat). Un étudiant prête, quant à lui, les caractéristiques de Margarete Steffin, *ein Arbeiterkind, das ...* (l. 7) à B. Brecht, issu pour sa part d'un milieu bourgeois.

Deux candidats n'ont pas compris que *zwischen ihnen* (l. 16) se rapportait à *Damen* (l. 15) et ont, à tort, proposé la traduction 'la guerre contre eux'.

Un étudiant a, en fin de texte (l. 37), traduit *kranker Geliebter* dans l'expression *Beziehungsgflecht aus Familie und kranker Geliebter* par 'le malade amoureux' (en fait 'amante malade'), confondant ainsi un masculin, Brecht, avec un féminin, Margarete Steffin, alors qu'il s'agit d'un datif féminin dû à la préposition *aus*.

Force est donc de constater que dans un tiers des copies, les relations entre les individus ou les caractéristiques des diverses personnalités n'ont pas été correctement perçues.

Les difficultés grammaticales étaient limitées, ce qui n'a toutefois pas empêché certains candidats de commettre quelques erreurs.

L'apposition (l. 10-11), bien mise en valeur par la ponctuation et facilement repérable grâce au *also*, a parfois dérouté les étudiants en raison d'une confusion sur le *also* (traduit par '... aussi') ou sur *alles* traité comme *alle*.

L'éventail des subordonnées n'est pas totalement maîtrisé. Le jury a ainsi relevé *damit* traduit par 'puisque' (*da*) et *seit* traduit par 'dès que' (*sobald*). Un candidat a, en outre, fait fi de la règle élémentaire de la place du verbe dans une subordonnée et a inventé un *so ... dass* alors que le texte était composé de deux propositions indépendantes et qu'il s'agissait d'un simple sujet : *das* !

Une lecture rapide du texte n'a pas permis à la totalité des étudiants de distinguer un nominatif d'un accusatif (l. 32-33). Un manque de concentration a entraîné dans une copie une confusion sur la valeur de la préposition *nach* (l. 34), valeur ici spatiale et non temporelle. La méconnaissance du système spatial allemand est d'ailleurs souvent à l'origine d'erreurs de compréhension. Ainsi, l'expression *es zieht jemanden nach* (l. 29-30) n'est pas toujours connue, *wohin* (l. 29) est parfois confondu avec *woher* (2 copies) ... et *ziehen* (l. 30) avec *zeigen* (1 copie), ce qui ne contribue pas à clarifier la phrase.

Les erreurs lexicales furent nombreuses et variées.

Aux confusions déjà mentionnées (also, *zeigen*) s'ajoutent :

- *Herbst* (l. 1) pris pour *Frühling* ou *Frühjahr* dans 6 copies.
- *Arbeiterkind* (l. 7) malheureusement traduit par 'enfant travailleuse' ou pire 'enfant travailleur' dans plusieurs copies.
- *über* (l. 16) ne semble pas toujours avoir été bien rattaché à *das ganze Jahr 1932*.
- *vorbei* (l. 21) : 6 étudiants sont passés à côté de *vorbei* en s'escrimant à tout prix à le rendre par 'à côté' ou 'près de', au lieu de proposer 'lui passe devant'.

Des lacunes ont également été relevées :

- *verzichten* (l. 19) / *sich fügen* (l. 23) / *zwingen* (l. 25) / *darstellen* (l. 28) / *verführen* (l. 31, 12 copies) / *rauben* (l. 32)
- *Bescheidenheit* (l. 8) / *Auftritt* (l. 10) / *Umzug* (l. 25) / *Begegnung* (l. 28)
- *fleißig* (l. 7) / *unbeugsam* (l. 8) / *ergeben* (l. 8) / *sehnsüchtig* (l. 33).

Si *aus dem Holz geschnitzt, das Brecht liebt* (l. 6-7) a été, avec ou sans maintien de la métaphore, parfois fort bien rendu, force est de constater que, assez bizarrement, la majorité des candidats (10 copies) a trébuché sur *rund um die Uhr* (l. 9) et que *es ist um seine Beherrschung geschehen* (l. 31) a plongé nombre d'étudiants dans l'embarras.

Le jury invite les candidats à systématiquement proposer une traduction sensée. Il ne pénalise évidemment pas gravement *zwei Zöpfe* (l. 8-9) ou *der Flieder* (l. 31) dont le sens exact a d'ailleurs été restitué dans une copie. L'idée exprimée dans *der Flieder hat so schön geblüht* (l. 31-32) a souvent été plutôt bien comprise, et partant les étudiants ont réservé une issue harmonieuse aux transports amoureux de Brecht et Margarete Steffin.

En revanche, les traductions illogiques, l'emploi erroné des modes et la méconnaissance totale de la géographie allemande sont lourdement pénalisés. Que penser, par exemple, d'une copie où Margarete Steffin est présentée dans un premier temps, à juste titre, comme originaire du Brandebourg pour ensuite être qualifiée de 'communiste flamande' (*flammende Kommunistin*, l. 30) ?

Les modes, quant à eux, doivent être utilisés avec davantage de circonspection. *Obwohl* (l. 9), en français 'bien que' - suivi obligatoirement du subjonctif, portait non seulement sur *an einer Tuberkulose leiden* (l. 10) mais également sur *alles, also... herumgestrickt werden muss* (l. 12). Or, dans 6 copies, le subjonctif n'a été utilisé qu'une seule fois.

Enfin, la connaissance des termes géographiques doit être approfondie. Il est regrettable de trouver dans la majorité des copies (et même dans de très bonnes versions) une déformation de la traduction de *brandenburgisch* (l. 26). Le Brandebourg et son adjectif dérivé brandebourgeois devraient être connus de tous les germanistes. De la même façon, *Utting am Ammersee* (parfaitement rendu dans une copie) a été à l'origine de 7 erreurs monumentales : 'sur la côte de la mer', 'sur la mer Baltique', 'au bord de la mer du Nord', 'au bord de la mer d'Ammer' !

Au risque de se répéter, le jury insiste sur la différence entre *die See* (*die Ostsee, die Nordsee*) et *der See* (*der Ammersee, der Starnberger See* par exemple). Le genre, clairement indiqué dans *am*, contraction de *an dem*, était donc significatif. Les Bavarois, Autrichiens et Suisses ont de nombreuses occasions de nager « à domicile », mais dans des lacs et non des mers.

En conclusion, les candidats sont invités à faire preuve de la concentration nécessaire afin de bien identifier et les personnes et les différents lieux mentionnés par l'auteur. Relève d'une lecture attentive la prise en considération des fameux petits mots (*also, doch, dann, nun, nämlich ...*) qui, de fait, livrent aux candidats des indices particulièrement précieux. La compréhension du texte doit enfin s'accompagner d'une maîtrise réelle de la langue française (modes et temps, expressions idiomatiques : *Klassenkampf* ne peut par exemple évidemment pas être traduit par combat des classes).

Les notes s'échelonnent de 03/20 à 18,5/20. La moyenne s'élève à 11,53/20.

## 9. VERSION ESPAGNOLE (LVE 1)

*Así pasaban los días en honestos y recoletos esparcimientos como son los de la aguja y los bolillos, mas el diablo, que no duerme y todo lo añasca, dio en introducir en aquella casa una dañosa pestilencia que muchas lágrimas había de costar a los padres de tan regalada hija. Y fue que, considerándolo honesto y libre de todo peligro, la dueña –que muchas veces son dueñas emisarios del demonio– introdujo en la casa un nuevo esparcimiento y éste fue la lectura de vidas de santos. Entusiasmóse la doncella con la novedad, que los pocos años son amigos de novedades, y simple e inocentemente entregóse a lo que tanto daño había de causarle. Pasábansele las tardes olvidada de sus labores, entregada a la lectura de los libros que, si parecían piadosos y hubieran sido edificantes en manos de más graves y sesudas personas, inficionaban perniciosamente el corazón de una simple doncella. La cual no tenía otro gusto sino el de leer aquellos terribles martirios que los enemigos de la fe infligían a los santos mártires, y cómo los azotaban, y desgarraban sus carnes con hierro, y aplicaban plomo candente sobre sus heridas abiertas, o cómo las sencillas doncellas del Señor eran entregadas en lupanares a hombres lúbricos que las mancillasen, y cómo lo sufrían ellas todo por amor de Dios; y también cómo les arrancaban los pechos, los dientes y los ojos, para luego colgarlas de los cabellos o freírlas en grandes tinas de agua hirviente. Y otras cosas de este jaez, como las que suelen encontrarse en las historias de la leyenda dorada y las flores sanctorum, y que ella encontraba deleitosísimas y le producían un hasta entonces no experimentado gozo, que a veces la hacían derramar lágrimas y otras la sumían en una ardentísima pasión. [...] Mas comparada con los terribles casos de esas dichas mujeres, su vida parecía tan blanca e inocente que, con tan monótonas ocupaciones y tan honestos esparcimientos, poca honra podía dar a Dios. Así concibió esta doncella la más extraña locura que imaginarse pueda, y es que comenzó a desear ser mujer pecadora y arrastrada, para poder luego arrepentirse y hacer grandes penitencias, que se admirase el mundo y la tuviese por ejemplo y guía de doncellas descarriadas y arrepentidas. Muchos días con sus noches tejió y destejió en*

*Jury:* M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

*su imaginación la sarga de sus soñadas aventuras, hasta que al fin logró dar forma a sus desvaríos. Planeó escapar de su casa para, desgarrada de sus padres, poder dedicarse a la vida pícaro y pecadora que, andando los años, habría de abrirle las puertas del arrepentimiento y, con él, las mismísimas puertas del Cielo, tal como se dice que tantas veces sucediera a las famosas santas cuyas historias había leído.*

---

PALOMA DÍAZ-MAS, *LA DISCRETA PECADORA, O EJEMPLO DE DONCELLAS RECOGIDAS EN CARMEN ESTÉVEZ (EDS.), RELATOS ERÓTICOS, MADRID, CASTALIA, 1990*

Durant l'épreuve écrite de LV1 de la session 2023 du concours de l'École nationale des chartes en section A, les candidats ont traduit un texte extrait de la nouvelle de Paloma Díaz-Mas, *La discreta pecadora o ejemplo de doncellas recogidas* (1988).

Née en 1954, de formation littéraire, universitaire et autrice d'essais d'histoire culturelle et de plusieurs œuvres de fiction narrative, Paloma Díaz-Mas a été élue membre de la Real Academia Española en 2021.

L'intrigue de cette nouvelle est située dans l'Espagne catholique du Siècle d'or et de la Contre-Réforme. Depuis les égarements amoureux de Calixte et de Mélibée (*La Celestine*, 1499), jusqu'au héros éponyme du *Don Juan* de Tirso de Molina, puni pour ses transgressions, une morale austère s'affirme. Le corps féminin, instrument de la tentation, demeure caché par le vêtement et protégé par la maison, un espace clos, propice au *recogimiento*, par opposition à la rue, lieu de perdition et des *pícaras*. La femme doit même être protégée contre sa propre nature. Cette nouvelle, éditée dans une anthologie de nouvelles érotiques (éditions Grijalbo, Barcelone, 1988), a été republiée en 1990 dans la collection « Biblioteca de Escritoras » des éditions Castalia, à Madrid, sous le patronage de l'Instituto de la Mujer. Dans ce recueil, intitulé *Relatos eróticos*, la nouvelle côtoyait sept autres récits d'autrices pris en charge par des narratrices ou aux protagonistes féminines. La parenté avec les *Novelas ejemplares* de Miguel de Cervantes ou de María de Zayas apparaît dans le titre. Par ailleurs une distanciation par l'humour confère une tonalité particulière à l'histoire de la *discreta pecadora* : des thèmes graves, ceux du péché et de la condition de la femme, sont traités avec légèreté comme dans

une comédie. Dans l'Espagne des années 1980, l'humour s'oppose au sentiment de culpabilité.

Le texte a été bien compris par un nombre satisfaisant de candidates et candidats, comme en témoigne l'éventail des notes attribuées, majoritairement bien au-dessus de la moyenne : 17 /20, 17 /20, 15, 5 /20, 14 /20, 13 /20, 12 /20, 12 /20, 11 /20, 10 /20, 7, 5/20, 7 /20, 6 /20.

Cette compréhension générale a souvent permis de deviner le sens de certains mots désuets ou propres à un contexte historique spécifique. Quand ce contexte est bien compris, en effet, il est possible de se rapprocher du sens de certains mots peu courants pour en donner une traduction satisfaisante.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le jury invite à suivre les remarques et corrections au fil du texte, afin surtout d'aider à prendre conscience de la façon de préparer l'épreuve de version espagnole au concours d'entrée à l'École nationale des chartes.

Le substantif *recoleta* ne se traduit pas par « répétitif », ni par « calme » ni par « choisi » mais par « recueilli » ou éventuellement par « solitaire » voire « protégé » dans ce contexte, et *añascar* ne signifie pas « abîmer » ni « scruter », ce qui n'allait certes pas vraiment contre le sens. Toutefois, le diable étant insubstantiel –tout au moins selon la conception augustinienne– il n'est pas simplement un agent extérieur qui agirait sans une part de complaisance de celle ou de celui qui est séduit, mené à la tentation. Donc si le verbe *añascar* est très éculé, peu usité et méconnu aujourd'hui, le contexte pouvait inviter à chercher une traduction du côté des verbes « embrouiller » ou « emmêler » (étymologiquement, le diable divise, rompt l'harmonie et rend donc confus).

Certaines traductions étaient trop approximatives quand il s'agissait d'un vocabulaire courant, comme dans le cas de *dañosa*, rendu par « fâcheuse », ce qui ne suffit pas, en termes de gravité. « Les jeunes années » est presque un calque de l'espagnol et n'est pas usité en français, même si cette traduction de « *los pocos años* » est moins maladroit que « les jeunes enfants ». La protagoniste de cette nouvelle, en effet, n'en fait plus partie, et une enfant ne lit qu'exceptionnellement ce genre littéraire (comme dans le cas de Sainte Thérèse) et à échafauder de tels plans de fugue.

Certaines erreurs de syntaxe sont surprenantes, dans des copies par ailleurs de bon niveau : le pronom relatif « laquelle » ne peut pas être en début de phrase après un point, comme une copie l'a proposé (« le cœur d'une jeune fille. Laquelle n'avait d'autre goût... »). De même, quoique moins grave, cette rupture syntaxique est maladroite : « La lecture des livres que, s'ils semblaient pieux [...] » (sic). Des erreurs de lexique ou de régime des verbes, comme la traduction de « *el pecho* » par « les entrailles », ou par « le cœur » reflètent une maîtrise insuffisante du lexique élémentaire du corps.

Attention également au subjonctif dans l'irréel du passé (« *si hubieran sido edificantes* »), qui ne peut pas être rendu par un passé antérieur de l'indicatif ni par un conditionnel passé à la première forme : on préférera une traduction par : « s'ils eussent été édifiants pour [...] ».

L'adjectif « *sesudas* » ne signifie pas « sensées » mais « plus sages », au sens d'expérimentées. La tournure « Et c'est qu'elle commença » n'est pas d'un registre adéquat dans une traduction littéraire. Les ruptures de construction de cette sorte sont absolument à éviter (nous soulignons en italiques) : « elle commença à désirer être une femme pécheresse et traînée, pour pouvoir ensuite se repentir et effectuer de grandes pénitences que le monde admirerait et qu'il la considère comme exemple et guide des demoiselles perdues et repenties ». Par ailleurs, dans cette phrase, la traduction par « être une femme pécheresse » est correcte mais poursuivre par « traînée » en position d'adjectif épithète, est confus. En effet, ce mot étant un participe passé du verbe « traîner », il requiert ici d'être introduit par un article indéfini.

La confusion lexicale entre cheveux (« *cabello* ») et chevaux (« *caballo* ») est assez étonnante dans une bonne copie. Il convient d'éviter d'oublier des accords, comme dans les « portes du Ciel elles-mêmes » (sic). Dans le groupe nominal « *las mismas puertas* », signifiait « jusqu'aux portes du Ciel elles-mêmes », et non des « portes semblables » : cette tournure insiste sur l'extraordinaire et surnaturel de l'objectif envisagé, dans un projet pour le moins ambitieux.

Enfin « fantasmes » ne traduit pas bien « *desvaríos* » : ce sont plutôt des délires, selon la deuxième acception de la Real Academia Española qui renvoie à une perte de raison (« *Accidente, que sobreviene a algunos enfermos, de perder la razón y delirar* »).

Le jury insiste sur les priorités, dès les premiers mois de la préparation au concours, des révisions des conjugaisons, des points de syntaxe, de la lecture régulière de la prose et du théâtre contemporains dans les deux langues. C'est important pour que les connaissances grammaticales et lexicales soient acquises lors de lectures qui favorisent aussi une culture générale nécessaire à la compréhension de divers contextes et à la traduction.

## II. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION B

### 1. COMPOSITION FRANÇAISE

Voir le rapport donné plus haut en page 12.

### 2. HISTOIRE MODERNE

Voir le rapport donné plus haut en page 18.

### 3. HISTOIRE CONTEMPORAINE (ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA BEL)

**Programme :** Mouvements protestataires et luttes populaires (France, 1831-1968).

**Sujet :** Violences et luttes populaires, 1831-1968.

Il s'agit de l'épreuve d'histoire de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue à cette épreuve par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes s'élève à 10,94. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL est de 9,78.

### 4. LVE 1 : COMMENTAIRE ET TRADUCTION (ÉPREUVE DE LA BEL)

Il s'agit de l'épreuve de première langue vivante de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de la BEL. Les moyennes obtenues

par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes sont les suivantes :

LANGUES	NBRE CANDIDATS	MOYENNE	MOYENNE BEL
Anglais	91	10,19	9,67
Allemand	7	12,78	10,16
Espagnol	16	9,75	10,01
Italien	3	9,83	10,29
Japonais	1	13	13
Chinois	1	1	6,56
Arabe	1	7	10

## 5. VERSION LATINE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version latine du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 27 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes était de 10,33.

## 6. VERSION GRECQUE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version grecque du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 13 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes était de 9,80.

## 7. GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

**Programme :** La France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

**Sujet :** Dynamiques démographiques et recompositions territoriales en France.

Cette année, 54 candidats ont composé à l'écrit, nombre en nette augmentation par rapport à l'année précédente (43 candidats en 2022). Parmi les 54 candidats, 21 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, la moyenne générale s'établissant cette année à 8,4 (moyenne supérieure à celle de l'an passé, 7,5/20). Comme l'année dernière, nous retrouvons des copies blanches ou ne proposant qu'une vague introduction ; 1 copie blanche et 2 copies se limitant à une très courte entrée en matière. La distribution des copies est aussi resserrée cette année que l'an dernier. Les notes s'étalent de 0, pour la copie blanche, à 16/20, pour mémoire, l'année dernière nous avions des copies qui atteignaient 17 et 18/20.

Le sujet proposé « *Dynamiques démographiques et recompositions territoriales en France* », était cette année encore un sujet large, classique et accessible. Globalement il a été correctement appréhendé par les candidats, dans de très nombreuses copies. Le jury regrette un traitement parfois trop historique, ou trop linéaire, sans approche réelle de la dimension territoriale pourtant indispensable pour un tel sujet.

Les principales difficultés du sujet étaient, d'une part, de bien interroger l'articulation des deux groupes de mots autour desquels se déclinaient le sujet : dynamiques démographiques, recompositions territoriales, tout en insistant sur le connecteur « *et* ». L'écueil à éviter était celui du plan qui reprenait cette déclinaison en deux parties et de fait occultait les jeux de relations entre les dynamiques démographiques et le territoire. Une telle approche disjointe ne permettait pas de mettre en valeur les articulations entre les dynamiques démographiques (solde naturel et solde migratoire à différentes échelles) et les mutations des territoires qui en découlent conduisant à une évolution des trames du peuplement.

*Jury :* Mme Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé à l'Université de Strasbourg.

L'enjeu était donc tout à la fois de bien évoquer les dynamiques démographiques (la croissance naturelle et le solde migratoire) et leur inscription dans le territoire (jeu du redéploiement des populations par les mobilités résidentielles). Ainsi il est clair que l'approche segmentée, dynamiques démographiques d'un côté et recompositions territoriales d'un autre côté, ne permettait pas d'aborder la complexité des mutations territoriales en cours impulsées par ces dynamiques démographiques.

Le sujet proposait au candidat de s'interroger sur les effets des dynamiques démographiques sur les territoires et les effets des mutations territoriales sur les dynamiques démographiques dans une approche systémique et multiscale. Les défis actuels sont clairement à la croisée de cette articulation scalaire local/régional/national.

Les meilleures copies sont parvenues à mettre en évidence les réciprocités et les articulations entre les différentes échelles du territoire, avec notamment une bonne mise en exergue des mutations. Ces bonnes copies, en s'appuyant sur des références géographiques, ont montré l'influence réciproque et les effets d'entraînement des deux phénomènes formant le cœur du sujet, mais les exemples précis et bien détaillés ont été malheureusement trop rares.

Plusieurs copies se sont limitées à une introduction, quelques autres se sont concentrées sur une approche trop restreinte abordant soit la seule question démographique, soit la seule question des mutations territoriales de manière linéaire dans une présentation générale historique. Se référer aujourd'hui à l'exode rural comme facteur de mutations territoriales, ou faire une histoire des dynamiques démographiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, n'avaient pas de sens pour répondre à un sujet qui amenait à réfléchir aux recompositions contemporaines des territoires français au regard des dynamiques démographiques actuelles. Ces copies trop historiques étaient aussi souvent trop énumératives ou trop abstraites, allusives, déconnectées de la réalité des territoires. Il est essentiel en géographie de développer des exemples concrets, localisés et si possibles illustrés par des croquis.

Il était indispensable de spatialiser la réflexion, en jouant sur les échelles d'analyse et les exemples mobilisés. Un plan par échelles qui mettait d'abord en valeur des dynamiques démographiques ambivalentes à l'échelle nationale participant aux recompositions territoriales du peuplement national, puis des dyna-

miques démographiques différenciées selon les territoires à l'échelle régionale, et enfin des dynamiques démographiques renforçant les contrastes territoriaux à l'échelle locale, était une possibilité de réponse au sujet. Des exemples précis sont toujours attendus en illustration de l'argumentation et ce d'autant plus pour un programme axé sur la France. Si le croquis de synthèse, au sens traditionnel de l'exercice n'est pas une obligation avec chaque sujet, le devoir de géographie se doit d'être illustré par des croquis pouvant prendre la forme de schémas et/ou croquis de synthèse et des croquis intercalaires s'appuyant sur quelques exemples développés par le candidat. La quasi-totalité des copies a répondu à l'exercice graphique, mais au final peu de croquis étaient réellement articulés de manière pertinente au sujet ou aux exemples présentés. Si le croquis semble avoir été intégré comme une exigence pour une composition de géographie, trop de copies présentent encore des illustrations mal construites, ne respectant pas les règles de la sémiologie graphique, trop abstraites, souvent peu ou mal reliées au sujet, voire totalement hors sujet.

Enfin, le jury encourage les candidats à mobiliser les auteurs dans leurs propos.

Dans l'ensemble, comme l'an passé, les membres du jury ont noté que davantage de candidats semblent veiller à relire leurs copies pour en corriger les coquilles ou fautes d'orthographe. On peut toutefois encore regretter, assez souvent, une imprécision du vocabulaire géographique et un manque de définition des notions mobilisées.

## 8. HISTOIRE DES ARTS

**Programme :** L'art et l'animal.

**Sujet :** Chimères et animaux fabuleux.

(Note du jury : le sujet s'entend dans la période définie par le programme, à savoir du Moyen Âge à nos jours)

La moyenne des 25 copies est de 10/20. Les notes se situent entre 02 et 14,5/20.

Pour la seconde et dernière année du programme portant sur l'animal, le jury a proposé un sujet qui permettait aux candidats, qui ont le temps de la réflexion, de montrer leur culture et leur aisance à manier les concepts et les œuvres.

Rappelons que l'essentiel est l'analyse des œuvres et de leurs conditions de création. Le sujet représenté, qu'il soit littéraire ou de nature mythologique ou religieuse, ne doit pas être commenté pour lui-même : c'est la façon dont l'artiste l'a traité qui entre dans le cadre de cette épreuve.

Les notions de romantisme, de symbolisme et de surréalisme n'ont pratiquement pas été convoquées dans les copies alors qu'elles étaient structurantes. De même, le poids des sources et modèles antiques des représentations de chimères et êtres hybrides devait être mentionné.

Les termes du sujet ne posaient pas de problème particulier : chimères et animaux fabuleux formaient une union de deux catégories qui se complétaient ; il ne fallait pas, bien entendu, les opposer. Le sujet concernait à la fois des animaux dont on pouvait croire qu'ils pourraient exister comme la licorne (ou avoir existé avant le déluge) autant que des animaux issus de l'imagination de l'artiste qu'on pouvait alors qualifier de fantastiques.

Parmi les passages hors-sujet, on a trouvé les animaux horribles ou monstrueux. À l'inverse, vouloir traiter des animaux des fabliaux et fables de La Fontaine aussi familiers que la cigogne, le renard ou l'âne en prenant argument de l'étymologie a été considéré comme malhonnête dans la mesure où un(e) futur(e) archiviste paléographe, voué(e) à éditer des textes et des traductions, doit être par-

*Jury :* Mme Jeanne BRUN, directrice adjointe en charge des collections du Centre Pompidou ; Mme Laure CHABANNE conservateur en chef au château de Compiègne ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre.

ticulièrement sensible à la modification profonde du sens des mots ayant la même racine entre le latin, l'ancien français et le français.

La qualité des bonnes copies tient aux œuvres précisément citées, à leur pertinence au regard du sujet mais aussi à leur originalité, au plan clair et dialectique, à l'habileté des transitions. Les candidats doivent aussi veiller à aborder, même brièvement et dans l'ordre qu'ils le souhaitent (si le plan choisi est thématique), des exemples et concepts dans l'art du Moyen Âge, de la Renaissance, de la période moderne, du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que dans l'art moderne et l'art contemporain.

À ce propos, pour les années 2024 et 2025, le programme portera sur la période allant du Moyen Âge à nos jours, comme les années précédentes.

Pour cette session 2023, la moyenne des 25 copies est de 10/20. Les notes vont de 02/20 à 14,5/20.

## 9. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

**Programme :** Le royaume de France, de l'avènement du roi Eudes (888) à la mort de Philippe Auguste (1223).

**Sujet :** Faire la guerre.

Le nombre de copies corrigées (71) accuse un net fléchissement par rapport aux années précédentes (82 en 2022, 79 en 2021, plus de 90 en moyenne de 2017 à 2020). La moyenne est de 8,72, en légère baisse (8,95 en 2022, 8,91 en 2021). La note médiane est 9 et la note 6 est la plus fréquemment donnée (tout juste devant 5 et 10). 24 copies ont obtenu une note inférieure à 7, soit une sur trois, alors qu'en 2022 et 2021 cette proportion était d'une sur quatre. La part des copies ayant reçu une note inférieure à 10 est de 53,5 % (38 copies), ce qui est comparable aux années récentes (51 % en 2022, 56 % en 2021). Parmi les copies qui ont obtenu la moyenne et au-dessus (33 copies), seulement sept ont été notées 14 ou plus (quatre 14, deux 15, un 16, soit moins de une sur dix, ce qui est moins bien que l'an dernier (près de 11 % du total) et surtout qu'en 2019 (13,5 %). Cinq de ces copies ont été composées par des candidats admissibles, deux de ces derniers étant finalement admis.

*Jury :* M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Le sujet proposé, « Faire la guerre », faisait visiblement partie de ceux qui ont été travaillés durant l'année et a donné lieu à des exposés souvent nourris. Il se prêtait à tout type de plan, chronologique ou thématique, et les solutions adoptées ont été variées. L'important était de tâcher de prendre en compte tous les aspects du sujet, puisque celui-ci a trait aussi bien à la vie politique et sociale qu'au champ culturel et religieux ; le risque était donc de ne pas réussir à dominer une matière abondante. Les développements sur l'idéologie guerrière et le rôle de l'Église figurent partout. En revanche, ce qui relève de la guerre proprement dite dans son organisation pratique : le recrutement, l'équipement, les techniques de combat, a volontiers été traité par prétérition ; aussi était-il exceptionnel qu'un lien soit établi entre les conditions matérielles de la guerre et leurs évolutions, et la composition sociale des groupes qui la pratiquaient. Très rares aussi sont ceux qui ont pensé à évoquer la dimension urbaine de la guerre, dont le théâtre ne semble avoir jamais été que rural. En revanche, des candidats à bout de ressources n'ont pas craint d'attirer dans leurs pages le duel (« une guerre d'homme à homme »), la chasse (« une guerre contre les bêtes »), voire Pierre le Vénérable, qui mène en Espagne « une guerre intellectuelle » : une réflexion plus attentive au sujet leur aurait pourtant permis de trouver aisément matière à alimenter à bon escient leur copie.

La tendance commune à penser que l'exercice de la violence est « autolimité » et que la guerre n'est « jamais totale » débouche parfois sur des affirmations extrêmes pour ne pas dire ridicules, par exemple : « la guerre [...], ce moment de paix ». Une mode historiographique, par ailleurs, chasse l'autre. S'il n'est plus guère question de « réassurance des princes », le « choc châtelain » rencontre toujours un beau succès. Mais 2023 a surtout vu surgir la réforme grégorienne, dont on ne dira jamais assez la commodité, servie par une chronologie fort élastique : ce qui ne s'est pas passé avant elle s'explique précisément parce qu'elle n'est pas encore advenue, tandis que certains phénomènes comme la paix de Dieu en sont le signe indiscutable dès la fin du x<sup>e</sup> siècle. Le jury appelle à mieux maîtriser cette notion, qui pour l'heure fait bien de dégâts. Parmi les historiens cités, on s'étonne de ne voir apparaître que très rarement le nom de Philippe Contamine. Quant à la relation de la guerre avec le pouvoir, elle fait l'objet d'appréciations contrastées : ici elle est « un incontournable du pouvoir », *sic*, là elle n'entretient avec lui qu'un lien « ténu ».

Le cru 2023 a fourni son lot de perles, de laxisme rédactionnel, de restitutions phonétiques de noms entendus mais non lus et de charabia : « George Dubis », « Martin Aurèle », « Jean de Flori », « Anne-Marie Sot », « la paix d'Auriac », « la polyeurcétique »/« polycinétique », « côte de maille » (plusieurs occurrences), « les Brabanssons », « armes de geai », « Charles VI le Gros » v/ « Charles III le Chauve », « le modèle du *milites Christi* », « la guerre relève de l'appanache du roi », il faut « racheter ses pêches à la suite de l'incidie de l'église » ; « les clerks et les sujets sont si violents qu'ils s'adonnent à tout un tas de crimes », « la guerre va tendre à se gentrifier », les Templiers sont « un ordre légendaire connu pour sa quête du Graal » ; quant aux châteaux, « on passe du rond au carré » (sic), et « sont postés aux carrefours des grands chemins », etc.

## 10. VERSION ANGLAISE (LVE 2)

*When it grew dark there seemed to be some excitement amongst the passengers, and they kept urging him to further speed. He lashed the horses unmercifully with his long whip; the crazy coach rocked on its great leather springs, and swayed like a boat tossed on a stormy sea. I had to hold on.*

*The road grew more level, and we appeared to fly along. Then the mountains seemed to come nearer to us on each side and to frown down upon us; we were entering on the Borgo Pass.*

*One by one several of the passengers offered me gifts, which they pressed upon me with an earnestness which would take no denial; each was given in simple good faith, with a kindly word, and a blessing, and that strange mixture of fear-meaning movements which I had seen outside the hotel at Bistritz—the sign of the cross and the guard against the evil eye.*

*Then, as we flew along, the driver leaned forward, and on each side the passengers, craning over the edge of the coach, peered eagerly into the darkness. It was evident that something very exciting was either happening or expected, but though I asked each passenger, no one would give me the slightest explanation. [...].*

*Jury:* Mme Marie de LA MURE,  
professeur au lycée Michelet, Vanves ;  
Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,  
professeur au lycée Michelet, Vanves.

*I was now myself looking out for the conveyance which was to take me to the Count. Each moment I expected to see the glare of lamps through the blackness; but there was no sign of a vehicle. The passengers drew back with a sigh of gladness, which seemed to mock my own disappointment.*

*Then turning to me, the driver said in German worse than my own:*

*“There is no carriage here. The Herr is not expected after all. He will now come on to Bukovina, and return to-morrow or the next day; better the next day.”*

*Whilst he was speaking the horses began to neigh and snort and plunge wildly, so that the driver had to hold them up. Then, amongst a chorus of screams from the peasants and a universal crossing of themselves, a calèche, with four horses, drew up beside the coach. I could see from the flash of our lamps that the horses were driven by a tall man. I could only see the gleam of a pair of very bright eyes, which seemed red in the lamplight.*

*He said to the driver:*

*“You are early to-night, my friend.” The man stammered in reply:*

*“The English Herr was in a hurry.”*

*“You cannot deceive me, my friend; I know too much, and my horses are swift.”*

*As he spoke he smiled, and the lamplight fell on a hard-looking mouth, with very red lips and sharp-looking teeth, as white as ivory. One of my companions whispered the line from Burger’s “Lenore”:*

*“Denn die Todten reiten schnell”*

*(“For the dead travel fast.”)*

---

BRAM STOKER, *DRACULA* (1897).

L'extrait choisi cette année est un extrait du roman *Dracula* (1897), de l'écrivain irlandais Bram Stoker, qui est un exemple du genre gothique et fantastique. L'œuvre, publiée en 1897, s'inscrit comme l'un des chefs d'œuvre de la littérature britannique. L'extrait proposé se situe dans les toutes premières pages du

livre (Chapitre 1). Son personnage principal, Jonathan Harker est un jeune clerc de notaire qui part en Transylvanie afin de conclure une transaction immobilière avec le comte Dracula. Le texte relate, entre ombres et lumière son voyage de nuit, en diligence. Une grande partie de l'extrait est consacré à la description du voyage mouvementé de J. Harker, émaillé des impressions de ce dernier et des réactions remplies d'effroi des passagers et du cocher.

Douze candidats ont composé en LVB cette année. Quatre candidats ont réussi à utiliser les procédés de traduction de façon judicieuse et à traduire le texte source de façon rigoureuse, élégante et authentique et nous les en félicitons. Quant aux huit candidats restants, ils ne sont pas véritablement parvenus à rendre l'atmosphère, le rythme et le sens du texte.

Pour rappel, il est impossible de traduire correctement un texte s'il n'est pas parfaitement compris au préalable.

Comme nous l'avons évoqué dans les rapports précédents, il est indispensable de faire une première lecture attentive de l'extrait afin d'en saisir le sens général avec pour objectif de surmonter les écueils de compréhension éventuels. Cette première étape permettra ainsi aux candidats d'éviter faux-sens, contre-sens ou non-sens qu'une traduction au fil de la plume risquerait d'entraîner.

Lors de la deuxième lecture, les candidats doivent prêter une attention toute particulière à la structure et au rythme ainsi qu'au style de l'auteur. Le paratexte (nom du livre, de l'auteur et la date) étaient autant d'éléments précieux pour guider leur compréhension.

Les remarques ci-dessous doivent être complétées par les conseils prodigués dans les rapports des années antérieures.

### *Le genre*

Dracula est un roman épistolaire d'un genre gothique-fantastique. Grâce à son livre, Bram Stoker a su imposer et développer les codes du fantastique et du vampirisme. Que les candidats aient lu le livre ou non, ils ne pouvaient qu'être frappés par les tensions internes et l'atmosphère très particulière de l'extrait.

### *Le style*

Après une lecture attentive, il n'a sans doute pas échappé aux candidats que le lecteur est plongé dans les appréhensions et les doutes du narrateur, ren-

forcés par les réactions emplies d'effroi des passagers. L'importance de deux répétitions est à souligner. L'extrait commence à la tombée de la nuit : « *When it grew darker* ». Le verbe « *grow* » apparaît ligne 4, au début du deuxième paragraphe : « *The road grew more level* ». Le verbe « *grow* » implique un processus, une transformation. J. Harker, imperceptiblement, passe d'un monde réel à un monde irréel, de la lumière à l'obscurité. J. Harker a l'impression de voler : « *to fly along* », à la ligne 4. Ce même verbe réapparaît à la ligne 10 : « *as we flew along* ». Le voyage en diligence s'apparente à une épopée fantastique entre ciel et terre où les verbes de mouvement renforcent cette impression d'urgence et de mystère. Bram Stoker joue également sur les contrastes entre la lumière et l'obscurité : « *peered eagerly into the darkness* », ligne 11, comme si J. Harker était à la recherche d'indices concrets mais désormais inaccessibles. De même à la ligne 14 : « *I expected to see the glare of lamps through the blackness* ». Lorsque la lumière de la lampe apparaît ligne 27 : « *and the lamplight fell on a hard-looking mouth* », J. Harker a définitivement basculé dans un monde inquiétant. Les brèves incursions lumineuses ne parviennent ni à le rassurer ni à l'éclairer quant à sa destination finale.

### *Lexique et syntaxe*

Le jury conseille aux candidats lors de leurs deux années de préparation de ne pas se contenter d'un simple apprentissage répétitif de listes de vocabulaire qui ne sauraient suffire pour affronter et réussir l'épreuve de traduction. Il serait judicieux de s'entraîner sur toutes sortes d'extraits aux difficultés différentes afin de faire face à la syntaxe parfois complexe de certains textes et de mettre en place des mécanismes et des stratégies efficaces. Nous rappelons qu'avoir recours aux procédés de traduction (transposition, étoffement, chassé-croisé) est valorisé.

Le jury a d'ailleurs pu apprécier la qualité des copies de quatre candidats, qui bien préparés ont pu dépasser les difficultés du texte.

Nous tenons à rappeler que la traduction est un exercice exigeant qui requiert tout autant la maîtrise du français que de l'anglais.

S'agissant d'un sujet de concours, il est normal que les attentes du jury soient élevées quant à la rigueur linguistique et la qualité de l'orthographe. Il est donc conseillé d'éviter les omissions par exemple. Les barbarismes semblaient plus nombreux que les années passées. Face à une difficulté de traduction, il ne

s'agit ni d'inventer ni de contourner mais bien de surmonter cette difficulté en restituant le texte de la façon la plus fidèle possible.

En conclusion, seul un entraînement rigoureux et exigeant associé à une lecture régulière de l'anglais et du français permettront aux candidats de transformer cet exercice difficile en réussite.

## 11. VERSION ALLEMANDE (LVE 2)

### *DIE BERLINREISE*

*Meine Eltern kamen aus einem kleinen Ort des nördlichen Westerwaldes. Nach ihrer Heirat im Jahr 1939 zogen sie von dort nach Berlin, wo mein Vater eine Stelle als Vermessungsingenieur bei der Deutschen Reichsbahn angetreten hatte. Der Umzug aus der ländlichen Einsamkeit des Westerwaldes in die damalige Reichshauptstadt erschien ihnen als ein großes Abenteuer, auf das sie sich sehr gefreut hatten. Sie konnten nicht ahnen, dass ihnen mit dem fast gleichzeitigen Kriegsbeginn ein ganz anderes Leben als das erwartet umtriebige und abwechslungsreiche bevorstand.*

*In Berlin verloren sie während eines Bombenangriffs ihr erstes Kind. Mein Vater wurde nach Schlesien versetzt und kam dann später als Soldat in Russland zum Einsatz. Über immer längere Zeiträume lebte meine Mutter allein. Ihr zweites Kind brachte sie in der westerwäldischen Heimat zur Welt, wo sie sich dann häufiger zu Kurzbesuchen aufhielt.*

*Der Lebensraum der kleinen Familie war gefährdet, die Begegnungen in Berlin wurden seltener. Schließlich zog meine Mutter mit ihrem zweiten Sohn wieder ganz zurück in die Heimat. (...)*

*Nach dem Krieg sind meine Eltern nicht mehr zusammen nach Berlin zurückgekehrt. Mein Vater hatte stattdessen eine Anstellung bei der Deutschen Bundesbahn in Köln gefunden. Dort kam ich selbst Anfang der fünfziger Jahre zur Welt, nachdem meine Eltern in den Nachkriegsjah-*

*Jury:* Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris ; Mme Sibylle SAUERWEIN, professeur à l'université de Paris-Nanterre.

*ren noch einmal zwei Söhne verloren hatten, die jeweils kurz nach der Geburt gestorben waren.*

*Obwohl viele Berliner Freunde und Bekannte meine Eltern immer wieder drängten, sie zu besuchen und den früheren freundschaftlichen Kontakt fortzusetzen, reisten sie nicht nach Berlin. Erst im Frühjahr 1964 entschloss sich mein Vater; noch einmal dorthin zu fahren, um die alten Freunde zu treffen und einige Habseligkeiten, die meine Mutter in Berlin zurückgelassen hatte, wieder nach Köln zu holen. Da sie ihn um keinen Preis begleiten wollte, fuhren mein Vater und ich ohne sie.*

*Die Reise war die zweite, die wir ohne meine Mutter unternahmen. Im Jahr zuvor hatte uns eine Sommerreise an die Mosel geführt, wo wir eine lange Wanderung zu Fuß von Koblenz nach Trier unternommen hatten (vgl.: Die Moselreise. München 2010). Diesmal ging es jedoch nicht um eine Wanderung durch eine beliebte deutsche Ferienlandschaft, sondern um eine Wiederbegegnung mit den Menschen und Räumen, die meine Eltern während der Kriegsjahre kennen gelernt und aufgesucht hatten. So wurde die Berlinreise wenige Jahre nach dem Mauerbau zu einer Reise in die Gegenwart des Kalten Krieges und in die Vergangenheit des Zweiten Weltkriegs.*

---

HANNS-JOSEF ORTHEIL, *DIE BERLINREISE*, 2014.

Le texte proposé aux candidats de LV2 était tiré de *Die Berlinreise* de Hanns-Josef Ortheil. Au printemps 1964 l'auteur accompagne son père lors d'un voyage à Berlin et à son retour, à l'âge de 12 ans seulement, en compose le récit pour lui en faire cadeau à Noël. Cette œuvre, redécouverte des décennies plus tard, sera publiée pratiquement inchangée en 2014.

Dans la préface, l'écrivain revient sur les raisons de ce voyage : ses parents alors jeunes mariés s'installent au début de la guerre dans la capitale du Reich où sa mère vivra seule la plupart du temps, son mari étant dans un premier temps muté en Silésie puis envoyé sur le front russe. Elle perdra un enfant lors d'un bombardement et finira par retourner vivre auprès de sa famille dans le Westerwald, avant de s'installer après-guerre avec son mari à Cologne. L'ancienne capitale du Reich évoquant pour elle de trop douloureux souvenirs, c'est donc seuls

que père et fils se rendent à Berlin pour y retrouver d'anciennes connaissances et rapporter quelques objets confiés à la garde d'amis berlinois pendant la guerre. Ce voyage s'effectue ainsi tout à la fois vers le passé de la Seconde Guerre mondiale et dans la réalité de la guerre froide.

Si le texte ne présentait pas de difficultés grammaticales majeures, le jury a quand même relevé quelques erreurs.

Dans la proposition subordonnée relative (l. 6-7), le pronom relatif *das* (l. 6) n'a pas toujours été repéré comme tel.

*Längere* (l. 12), *häufiger* (l. 14), *seltener* (l. 17) et *früheren* (l. 26) auraient dû être identifiés comme étant des comparatifs de supériorité.

Les propositions infinitives *sie zu besuchen* (l. 26) et *den früheren freundschaftlichen Kontakt fortzusetzen* (l. 26-27) ont parfois été comprises comme des énonciatives ou même des relatives.

L'expression de la finalité dans la proposition infinitive introduite par *um ... zu* (l. 29 à 31) n'a pas été comprise comme telle.

L'emploi spatial des prépositions *in*, *nach*, *bei* et *zu* n'est pas connu, ce qui entraîne de nombreuses erreurs (*in die Heimat ziehen* l. 17-18 ; *nach Berlin reisen* l. 27).

La conjonction de subordination *da* (l. 31) ne peut être confondue avec son homonyme, adverbe de lieu.

Les erreurs lexicales furent en revanche beaucoup plus nombreuses. La bienveillance était de mise pour la traduction de certains termes mais le jury n'a pu que constater et déplorer une méconnaissance accrue du lexique de base.

Si l'on peut comprendre qu'une expression telle que *eine Stelle antreten* (l. 3-4) ne soit pas connue de tous, que dire de *sich auf etwas freuen* (l. 6-7), *zur Welt bringen* (l. 13-14) ou *zur Welt kommen* (l. 21-22) ou encore de *um etwas gehen* (l. 37) ?

On notera également des erreurs portant sur les mots suivants :

- *erscheinen* (l. 6) / *ahnen* (l. 7) / *bevorstehen* (l. 9) / *versetzen* (l. 11) / *sich aufhalten* (l. 14-15) / *gefährden* (l. 16) / *werden* (l. 17 et l. 40) / *sich zurückziehen* (l. 17-18) / *zurückkehren* (l. 20) / *drängen* (l. 26) / *fortsetzen* (l. 27) / *sich entschließen* (l. 28) / *zurücklassen* (l. 30) / *holen* (l. 31) / *begleiten* (l. 31) / *führen* (l. 34) / *unternehmen* (l. 36) / *aufsuchen* (l. 40)
- *Ort* (l. 1) / *Heirat* (l. 2) / *Umzug* (l. 4) / *Einsamkeit* (l. 5) / *Abenteuer* (l. 6) / *Einsatz* (l. 12) / *Heimat* (l. 14) / *Kurzbesuch* (l. 15) / *Anstellung* (l. 20) / *Frühjahr* (l. 28) / *Habseligkeiten* (l. 29) / *Sommerreise* (l. 34) / *Wanderung* (l. 35) / *Ferienlandschaft* (l. 38) / *Wie-*

- derbegegnung* (l. 38) / *Raum* (l. 39) / *Kriegsjahr* (l. 39) / *Berlinreise* (l. 40) / *Gegenwart* (l. 41) / *Vergangenheit* (l. 42)
- *damalig* (l. 5) / *ländlich* (l. 5) / *gleichzeitig* (l. 8) / *umtriebig* (l. 9) / *abwechslungsreich* (l. 9) / *selten* (l. 17) / *früh* (l. 26) / *beliebt* (l. 37)
  - *dort* (l. 2; l. 21) / *ganz* (l. 8; l. 18) / *schließlich* (l. 17) / *stattdessen* (l. 20) / *jeweils* (l. 23) / *erst* (l. 28) / *zuvor* (l. 34) / *diesmal* (l. 36)
  - *nachdem* (l. 22) / *obwohl* (l. 25)
  - *jedoch* (l. 37)
  - Le jury a aussi relevé un certain nombre de confusions : *fast* (l. 8) et son homonyme anglais / *dann* et *deshalb* (l. 11) / l'adjectif ordinal *zweites* et *zwei* (l. 13 et l. 18) ainsi que *Lebensraum* et *Lebenstraum* (l. 16), ce qui aurait pu être évité par une lecture attentive / *besuchen* et *suchen* voire *finden* (l. 26) / *selbst* traduit comme s'il s'agissait de *selbst wenn* (l. 21) / *noch einmal* confondu avec *nur einmal* (l. 28).

Comme déjà souligné dans le précédent rapport, l'expression du temps n'est pas maîtrisée. Outre les erreurs imputables à la méconnaissance du lexique proprement dit, la traduction de locutions telles que *Anfang der fünfziger Jahre* (l. 21-22) ou encore *in den Nachkriegsjahren* (l. 22-23) a déstabilisé les étudiants.

Les candidats gagneraient à se pencher plus attentivement qu'ils ne le font sur la composition des mots. Comment s'expliquer autrement que par un manque d'attention et de persévérance qu'une traduction correcte ne soit pas proposée pour des termes tels que *Kurzbesuch*, *Sommer-* ou *Berlinreise*, *Ferienlandschaft* ou encore *Kriegsjahr* (cf. ci-dessus) ?

S'il n'était pas nécessaire de traduire les noms propres *Deutsche Reichsbahn* (l. 4) ou *Deutsche Bundesbahn* (l. 21), il était possible d'écrire *Deutsche Bundesbahn*, la compagnie des chemins de fer allemands. *Westerwald* (l. 5) ne se traduit pas non plus, mais il en va tout autrement pour *Schlesien* (l. 11, 2 propositions correctes seulement) et le nom des villes allemandes citées dans le texte, pour lesquelles il fallait indiquer le nom français couramment employé. Munich, Cologne, Coblenze et Trèves se doivent d'être connues, un minimum de connaissances géographiques interdisant de confondre cette dernière avec Trieste (sic) ! Pour les mêmes raisons, le jeune Hanns-Josef Ortheil ne pouvait avoir effectué avec son père un voyage 'en Moselle' mais bien 'sur les rives de la Moselle' en Allemagne l'année précédant le voyage à Berlin (une seule bonne traduction).

Pour conclure, et au risque de se répéter, le jury recommande une relecture attentive de leurs copies aux candidats qui doivent particulièrement veiller au respect de la langue, à la qualité de l'expression et à la correction orthographique. Les notes des 13 candidats s'échelonnent de 03 à 18,5. La moyenne s'élève à 10,46.

## 12. VERSION ESPAGNOLE (LVE 2)

*Así trabé amistades efímeras y perfectamente sustituibles con compatriotas amargos que me hablaban de Villalba y Huéscar, Ocaña y Sanlúcar; amistades fraguadas al calor del vino (o de una cerveza siniestra) y cada vez, había allí una mujer dando su pecho al hijo, o una abuela de piel arrugada como el hollejo de una fruta, o un hombre envejecido antes de hora que, tras haber defendido inútilmente su pan y su familia, había luchado aún fuera sólo por la esperanza y la esperanza le había burlado.*

*En una de esas veladas —recuerdo que era un día sucio y la lluvia humedecía imperceptiblemente la calle—, la charla recayó en Almería y, durante largo rato, el compañero y yo hablamos de su tierra y sus hombres, encarados sobre un mantel de hule, en una mesa cubierta de botellas de vino, embuchados, tomates y pimientos. El almeriense no había vuelto allí desde el final de la guerra. Mirando con atención, se adivinaba que cada arruga de su rostro obedecía a una espera impaciente, sin cesar contrariada. El cansancio lo había marcado poco a poco, pero los ojos conservaban entero su brillo. No se me despinta de la memoria su frente seca, el tacto amistoso, velludo, de su mano. El bar tenía luces de neón y un espejo empañado con una etiqueta de Suze. Después de la primera botella, Vitorino y yo nos sentíamos abrigados y solos, como en lo hondo de una catacumba.*

*Vitorino había hablado en su tiempo de hambre, de iniquidad y de miseria —de la triple cosecha de muerte que medra en la tierra de Almería. Él fue de los que empuñaron el fusil y combatieron porque la injusticia acabase. Pero habían transcurrido veinte años y, ahora, ya no hablaba. Quería saber —sólo— si florecían los naranjos en Benahadux y granaba la uva en Canjáyar; si el sol brillaba siempre con fuerza —repuse que sí y me miró con los ojos húmedos. [...]*

*—Tengo familia allá —me dijo—. Un primo más joven que yo, pescador él, que le dicen el Cartagenero. Si pasa usted por La Chanca, váyale a ver de mi parte. Hace años mi mujer recibió unas letras suyas. Le contesta-*

*Jury:* M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne ;  
M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

*mos, pero desde entonces no ha vuelto a resollar. Yo no lo he visto desde que tuve que irme afuera...*

*Le prometí hacerlo así y, la mañana siguiente —de nuevo era un día gris y los diarios seguían callados—, mientras revolvía en los bolsillos del pantalón, encontré una tarjeta del hombre, «Vitorino Roa Cabrera», y una dirección escrita con letra torpe, vacilante: «Antonio Roa, el Cartagenero, La Chanca». La cabeza me pesaba aún del vino ingerido la víspera y guardé la tarjeta en un cajón de mi escritorio, entre las resmillas y los sobres.*

---

JUAN GOYTISOLO, *LA CHANCA*, 1962

Durant l'épreuve écrite de LV2 de la session 2023 du concours B d'entrée à l'École nationale des chartes, les candidats ont traduit un extrait du roman de Juan Goytisolo (1931-2017), *La Chanca*, publié en France en 1962.

Ce roman n'a été autorisé en Espagne qu'en 1981, mais il a circulé clandestinement. La dénonciation de la misère de la région d'Almería au début des années 1960 heurtait en effet le régime franquiste. Par son réalisme social, il a les allures d'un roman-reportage et constitue, avec *Campos de Níjar* (1959), une fresque de la province d'Almería. Le récit a la forme d'un journal de voyage d'un jeune homme las de l'atmosphère franquiste, qui s'exile en France, où la distance lui pèse. Un travailleur émigré d'Almería évoque avec lui, à Paris, la beauté de sa terre et le jeune homme y retourne. Sa rencontre, alors, avec les habitants, est l'occasion de faire parler les lieux, de recréer l'ambiance, le parler local. L'intrigue est située dans les années 1950, quand le pays reçoit une aide économique des États-Unis, dans la ligne du Plan Marshall, en échange de bases militaires. Cette aide et le Concordat signé avec le Vatican ont constitué une reconnaissance internationale du régime de Franco, mais si certains territoires ont connu des améliorations, la description de *La Chanca* produit un contraste saisissant : la faim, le dénuement et l'insalubrité y sont la norme.

Ce passage ne présentait pas de difficulté particulière de compréhension. Il s'agissait avant tout de rédiger une version dans un français correct, respectueux en particulier des conjugaisons et de la valeur des verbes (temps, aspects). Au niveau lexical, il fallait surtout éviter les contresens en tenant compte du

contexte (narration, atmosphère, champs sémantiques) Quelques copies ont fait preuve d'une bonne compréhension du texte, d'autres moins et certaines d'une totale incompréhension, comme le montrent les notes attribuées : 17 /20, 16 /20, 15 /20, 13,5 /20, 10, 5 /20, 10, 5 /20, 10 / 20, 10 /20, 08 /20, 05 /20, 02 /20, 01 /20, 01 /20, 05, 5 /20.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous signalerons au fil du texte quelques erreurs fréquentes à éviter.

Il est étonnant de constater que des lacunes lexicales affectent le domaine relativement élémentaire du goût, même dans d'excellentes copies : l'adjectif « *amargos* » ne saurait être traduit par « éivrés » (sic). Le participe passé « *fraguadas* », du verbe *fraguar*, moins fréquent, ne peut pas être traduit par « écoulées », ce qui dans le contexte (« *amistades fraguadas al calor del vino* ») n'a pas de sens ; il signifie « forgées ». L'adjectif « *siniestra* » n'est pas un faux-ami et la traduction par « sinistre » n'était pas risquée, elle convenait dans ce contexte. Remarquons toutefois que la traduction par « brune » proposée par une copie, si elle est erronée et donc sanctionnée, ne va pas non plus contre le sens et n'a pas trop pénalisé la copie. Le participe passé « *envejecido* » marque le résultat d'un processus, on préférera donc « vieilli » à « vieux », en particulier dans le contexte. Les « *veladas* » ne sont pas des « rencontres », même si ces soirées y sont propices. L'adjectif « *sucio* » fait lui aussi partie du vocabulaire des plus élémentaires : traduire par « morne » au lieu de « sale » est une interprétation, un faux-sens. Chacune de ces erreurs n'est pas excessivement sanctionnée, et cependant l'accumulation de lacunes lexicales aussi élémentaires limite la note. Un substantif fréquent, comme « *espejo* » n'est souvent pas correctement et simplement traduit, comme il devrait l'être, par « miroir ». Le verbe « *abrigar* » signifie simplement « abriter », et « *abrigados* » ne peut donc être rendu par « vulnérables », ce qui relève d'un contresens.

Le verbe « *cosechar* », employé ici dans un sens métaphorique, et le verbe « *medrar* », sont moins fréquents, et c'est le contexte qui permettait de trouver une formule qui rendit compte d'une causalité morbide croissante, sans trop escamoter l'ironie des deux termes, le premier issu du domaine agricole et donc vital, le second du registre social. Enfin, rappelons que la « *tarjeta* » est une carte de visite, la « *dirección* » une adresse ; les « *resmillas* » sont du papier à lettres et les « *sobres* » sont des enveloppes.

Plus décisif que la maîtrise du lexique toutefois, l'usage des passés simples castillans dans les dialogues présentés au style direct obligeait les candidates et candidats à peser l'usage du passé simple ou du passé composé dans chaque cas en français. L'emploi de formes correctes est alors très discriminant : on ne saurait espérer réussir un concours de ce niveau sans connaître les conjugaisons au passé simple, par exemple, des différents groupes verbaux. Le sens d'un substantif ou celui d'un adjectif peut être oublié parmi des milliers de vocables, mais la méconnaissance de formes verbales fréquentes, régulières ou irrégulières, constitue une grave lacune linguistique, en particulier à l'écrit.

Comme chaque année, le jury insiste sur les priorités, urgentes dès les premiers mois de la préparation au concours : révision des conjugaisons, des points de syntaxe, lecture régulière de la prose et du théâtre contemporains en castillan ou en français. C'est indispensable pour que les connaissances grammaticales et lexicales soient profondément intégrées lors de lectures qui permettent aussi l'acquisition d'une culture générale nécessaire à la compréhension de divers contextes et donc à la traduction des textes.

### 13. VERSION ITALIENNE (LVE 2)

*12 ottobre*

*Oggi un marziano è sceso con la sua aeronave a Villa Borghese, nel prato del galoppatoio<sup>1</sup>. Cercherò di mantenere, scrivendo queste note, la calma che ho interamente perduta all'annuncio dell'incredibile evento, di reprimere l'ansia che subito mi ha spinto nelle strade, per mescolarmi alla folla. Tutta la popolazione della periferia si è riversata al centro della città e ostacola ogni traffico. Debbo dire che la gioia, la curiosità è mista in tutti ad una speranza che poteva sembrare assurda ieri e che di ora in ora si va invece facendo più viva. La speranza «che tutto cambierà». Roma ha preso subito l'aspetto sbracato<sup>2</sup> e casalingo delle grandi occasioni. Già a piazza Fiume non ci si muove più: la folla pressata, ondeggiante, aspetta, canta, grida, improvvisa danze. Ho visto i primi ubriachi. I tetti degli autobus (fermi questi nelle strade come navi sorprese dall'inverno in un mare glaciale) brulicano<sup>3</sup> di giovani e di bambini*

*Jury:* Mme Anna FRABETTI, maître de conférences à l'Université de Strasbourg ; Mme Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.

*che urlano agitando grandi bandiere sporche. I negozi hanno abbassato le saracinesche.*

*Verso le sette ho incontrato pallido, sconvolto dall'emozione il mio amico Fellini. Egli si trovava al Pincio quando l'aeronave è discesa e sulle prime ha creduto si trattasse di un'allucinazione. Quando ha visto gente accorrere urlando e ha sentito dalla aeronave gridare secchi ordini in un italiano un po' freddo e scolastico, Fellini ha capito. Travolto subito dalla folla, e calpestato, si è risvegliato senza scarpe, la giacca a pezzi. Ha girato per la villa come un ebete, a piedi nudi, cercando di trovare un'uscita qualsiasi. Io ero la prima persona amica che incontrava. Ha pianto abbracciandomi, scosso da un'emozione che ben presto si è comunicata anche a me. Mi ha descritto poi l'aeronave: un disco di enormi dimensioni, giallo e lucente come un sole. E il fruscio indimenticabile, il fruscio<sup>4</sup> di un foulard di seta, al momento di calarsi al suolo! E il silenzio che ha seguito quel momento! In quel breve attimo ha sentito che un nuovo periodo stava iniziando per l'umanità. Le prospettive sono – mi dice – immense e imperscrutabili. Forse tutto: la religione e le leggi, l'arte e la nostra vita stessa, ci apparirà tra qualche tempo illogico e povero. Se il solitario viaggiatore sceso dall'aeronave è veramente – e oramai, dopo il comunicato ufficiale, sarebbe sciocco dubitarne – l'ambasciatore di un altro pianeta dove tutto si conosce del nostro, questo è il segno che altrove «le cose sono più semplici». Il fatto che il marziano sia venuto solo dimostra che egli possiede mezzi a noi sconosciuti per difendersi; e argomenti tali da mutare radicalmente il nostro sistema di vita e la nostra concezione del mondo.*

---

ENNIO FLAIANO, *UN MARZIANO A ROMA* (1960)

Quatres candidats ont passé l'écrit cette année. Le texte à traduire était extrait du récit satyrique de Ennio Flaiano, *Un marziano a Roma*, publié en 1960. Du point de vue de la syntaxe, le texte ne présentait pas des difficultés particulières (maîtrise du présent, du passé composé et du futur, pas du passé simple), mis à part l'expression « *ha creduto si trattasse* », dans laquelle il fallait utiliser le

subjonctif ; et « *abbracciandomi* », qu'il fallait traduire « en me serrant dans ses bras ».

En revanche, les difficultés majeures rencontrées venaient du vocabulaire ; « *casalingo* », « *pressata* », « *ondeggiante* », « *saracinesche* », « *calpestato* », « *ebete* », « *calarsi al suolo* », « *imperscrutabili* », « *sarebbe sciocco dubitarne* ».

Du point de vue du contenu, des connaissances de l'histoire italienne de l'après-guerre étaient requises, ainsi que des connaissances dans l'histoire du cinéma.

## 14. VERSION CHINOISE (LVE 2)

莫先生和莫太太结婚三十五周年的这个夏天,莫家三口人决定去奥地利旅行,以纪念他们美满持久的婚姻。

这是独生女小莫的主意。小莫已经活到二十八岁了,在北京独居多年,现有存款十二万。家庭纪念活动虽花去小莫七万巨款<sup>1</sup>,她仍能心花怒放<sup>2</sup>,毕竟这是莫家人第一次集体出游。

出发前,有些不好的兆头<sup>3</sup>。莫先生和莫太太断断续续吵了一个月的架。走出国门的莫先生莫太太,大概对陌生的国家和语言都紧张,所以暂时放下了彼此看不顺眼<sup>4</sup>的那些东西,相互照应着,也心平气和<sup>5</sup>地在维也纳待了三天。莫太太喜爱音乐,她退休前一直在小学教孩子们唱歌,音乐之都更有助于滋长<sup>6</sup>她的自信或气焰<sup>7</sup>,这只需看她如何对旅行团里的四个家庭眉飞色舞<sup>8</sup>地谈论莫扎特和施特劳斯(莫先生刚知道,原来施特劳斯还有大小两个)就不难发现。

“莫扎特,那也是你们老莫家的人哦。”人们对莫扎特和施特劳斯的了解都实在有限,只能没话找话。

“老莫家的莫,是莫名其妙莫。”莫太太摇头,像恨铁不成钢<sup>9</sup>的家长。莫先生不满,“谁愿意跟他是一家人?他还是莫须有<sup>10</sup>的莫呢!”莫太太此时心情仍不错,或者这段上下文已成为他们几十年婚姻里用得最多的台词<sup>11</sup>,反正,她现在没计较。

这是从维也纳去萨尔茨堡的路上。对莫太太来说,萨尔茨堡比维也纳更可爱,因为“那是莫扎特的出生地”,但莫太太刚好抢了导游的话<sup>12</sup>,年轻的导游不动声色找回尊严,“萨尔茨堡更有名的地方一说大家就知道,它是《音乐之声》的拍摄地……”

在萨尔茨堡酒店住下,莫先生开始抱怨<sup>13</sup>莫扎特。于是,“不去了,不去了,没意思。”莫太太攒<sup>14</sup>了三天的不满,爆发了。

“那我去了!”莫先生也不安抚<sup>15</sup>,扔下话后便独自离开房间,下楼乘车。

小莫察觉到莫先生表情的微妙变化,“我妈呢?”

“你妈不去。”

“怎么不去了?她就想看莫扎特的。”小莫说。

莫先生呼呼喘气<sup>16</sup>,“她自己说的,不去了。”

小莫想上楼找母亲,刚巧看见莫太太满脸委屈<sup>17</sup>出了电梯。她是人民教师,一辈子知书达理<sup>18</sup>,她根本不会让自己影响集体行程。但她明显忍辱负重<sup>19</sup>的模样,也让莫先生恼火。他不明白,她为什么这么委屈,自从他不知道奥地利有两个施特劳斯时开始。

周李立 《天使的台阶》2015

*Jury*: Mme Valérie LAVOIX, maître de conférences à l'INALCO ; M. Michel LIU, maître de conférences à l'INALCO.

<sup>1</sup> 巨款：很大一笔钱

<sup>2</sup> 心花怒放：心里高兴得像花儿盛开一样，形容极其高兴

<sup>3</sup> 兆头：présage, signe, auspice

<sup>4</sup> 看不顺眼：看了心里不舒服

<sup>5</sup> 心平气和：心清平和，态度友好

<sup>6</sup> 滋长：增长，生长

<sup>7</sup> 气焰：arrogance

<sup>8</sup> 眉飞色舞：形容非常高兴或得意

<sup>9</sup> 恨铁不成钢：déplore que son enfant ne réalise pas les ambitions qu'on avait pour lui

<sup>10</sup> 莫须有：把没有的说成有的

<sup>11</sup> 台词：戏剧表演中角色讲的话

<sup>12</sup> 抢话：抢在别人前面说话，打断别人，是不礼貌的行为

<sup>13</sup> 抱怨：心里不满，责怪别人

<sup>14</sup> 攒：积聚

<sup>15</sup> 安抚：calmer, apaiser, pacifier

<sup>16</sup> 喘气：急促地呼吸

<sup>17</sup> 委屈：因为受到不公平的待遇而心里难过

<sup>18</sup> 知书达理：有文化教养而通情达理

<sup>19</sup> 忍辱负重：为了完成重要的任务，可以忍受委屈和羞辱

*Noms propres*：维也纳 Vienne；莫扎特 Mozart；施特劳斯 Strauss；萨尔茨堡 Salzburg

Un seul candidat a composé cette année, qui ne possédait manifestement pas les compétences lexicales et grammaticales correspondant à un niveau LVE2, peut-être faute d'avoir pu entretenir ses acquis et poursuivre efficacement sa formation après le baccalauréat. Des problèmes rédhibitoires de compréhension du texte ne lui ont d'ailleurs pas permis de mener l'exercice à son terme, et sa copie a obtenu la note de 1/20. Le jury regrette toutefois que la langue chinoise soit si rarement choisie pour cette épreuve de version LVE2.

### III. ÉPREUVES ORALES DE LA SECTION A ET B

#### 1. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION A)

*Programme* : De la Gaule du iv<sup>e</sup> siècle à la France de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Vingt-six candidats avaient été admis à l'oral, soit un de plus que l'an dernier. Tous se sont présentés.

La moyenne générale, de 12, est à son plus haut niveau depuis plusieurs années (10,8 en 2022, 11,8 en 2021, 11,4 en 2019, 9,7 en 2018). Les notes s'échelonnent de 5 à 18, ce qui est plus large que l'an dernier (de 6 à 16). Le nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure à la moyenne (18, soit 69 %) reste inférieur à celui de 2021 (près de 75 %). La note la plus souvent attribuée est 11 (quatre exposés). Six candidats ont eu plus de 14 ; tous les six ont été admis. Au final, la moyenne des admis atteint 13,8.

Pas plus que les autres années, les sujets ne pouvaient surprendre. Les personnages y étaient assez peu représentés (Suger, Hugues Capet), au profit de questions géographiques ou thématiques. Dans tous les cas, la précision du propos, la mobilisation des exemples distinguent les bonnes prestations. Le temps de parole est bien maîtrisé, sauf accident menant dans un cas extrême à ne parler que dix minutes au lieu de quinze ; les dépassements, eux, n'excèdent pas quelques secondes. Comme c'est volontiers le cas, certaines questions exigeant des connaissances techniques (la monnaie, les taxes et les impôts) ont été fort bien traitées, tandis que d'autres plus convenues ont donné lieu à des exposés non moins convenus : les « questions de cours » ne sont pas les plus faciles. Une lecture attentive du libellé du sujet s'impose : la présence de guillemets doit donner la puce à l'oreille ; les dates figurant dans l'intitulé ont une signification précise qui mérite d'être commentée. Comme à l'accoutumée, le jury a été très attentif à la précision des notions géographiques, qui concerne aussi bien les lieux que les territoires : toute citation d'un toponyme amène presque invariablement la question « c'est où ? », tout sujet régional (la Flandre, la Champagne, la Normandie etc.) implique de savoir situer les limites de l'espace considéré et l'on ne peut espérer s'en tirer avec cette réponse : « La géographie n'est pas mon point fort. »

*Jury* : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

### *Sujets tirés et notes*

Le royaume de France et la mer (16) – Se soucier des morts (11) – L'abbaye de Saint-Denis (11) – La succession au trône de France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (14) – Les monastères en Gaule mérovingienne (12) – Hugues Capet (17) – Les reines de France (13) – Les bonnes villes (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) (13) – Monnaie et instruments d'échange dans la France médiévale (16) – La puissance flamande (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) (06) – Le Grand Schisme (13) – Les papes et la France (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) (09) – Jeux et fêtes au Moyen Âge (10) – Prendre la route (10) – La peste (17) – Les états bourguignons de 1364 à 1477 (10) – Saints et reliques dans la France médiévale (12) – Le renouveau canonial et monastique (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) (05) – Taxes, impôts et redevances (16) – Écrire l'histoire (11) – L'Université de Paris (18) – « Le beau XIII<sup>e</sup> siècle » (11) – Les frontières du royaume de 843 à 1481 (08) – Les fils de rois (14) – Les évêques dans le royaume de France (14) – Suger, abbé de Saint-Denis (05).

## 2. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION B)

*Programme* : Le royaume de France, de l'avènement du roi Eudes (888) à la mort de Philippe Auguste (1223).

Vingt-trois candidats ont été admis à l'oral (vingt-deux en 2022, vingt-cinq en 2021), tous se sont présentés. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la moyenne est supérieure à 11 : 11,4, en légère progression par rapport à 2022 (11,3) sans rejoindre encore le bon cru de 2021 (11,8). L'éventail des notes s'étend de 5 à 18 (4 à 19 en 2022, 2 à 17 en 2021) ; les plus fréquemment données sont 11 et 13. Quatorze notes sont supérieures à 10 (61 %), dont sept égales ou supérieures à 14 – parmi celles-ci, cinq ont été obtenues par des candidats admis au concours –, deux inférieures ou égales à 6.

Les sujets proposés ne sortaient pas des sentiers battus et aucun candidat, sauf exception, n'est resté sec. La présence de guillemets dans un libellé doit inviter à prendre ses distances par rapport à l'énoncé. Parmi les lacunes fréquemment repérées, il faut signaler l'exemption, dont la compréhension est invariablement floue ou erronée ; il en va de même de la notion d'ordre monastique, abordée

*Jury*: M. François BOUGARD,  
directeur de l'Institut de recherche et  
d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier  
CANTEAUT, maître de conférences  
à l'École nationale des chartes ; M.  
Laurent MORELLE, directeur d'études à  
l'École pratique des hautes études.

à plusieurs reprises. Si le langage est maîtrisé, il reste dommage que des expressions comme « ordres monachistes » viennent plomber un exposé. On constate aussi que certains poncifs historiographiques ont la vie dure, comme « l'hérédité des honores » prétendument instaurée à Quierzy en 877.

### *Sujets tirés et notes*

Le monachisme au XII<sup>e</sup> siècle (14) – La France castrale (11) – Les évêques dans le royaume de France (07) – Le domaine royal d'Hugues Capet à Philippe Auguste (08) – Les chartes de franchise (12) – Devenir roi (888-1180) (16) – Les pouvoirs au village (10) – Le roi capétien et ses voisins (13) – Cultiver la terre au XII<sup>e</sup> siècle (16) – Les principautés (11) – Conquête et extension des terroirs (09) – Cluny (05) – L'Église et les hérésies (11) – Qu'est-ce qu'un clerc ? (13) – La seigneurie rurale (15) – Qu'est-ce que la Réforme grégorienne ? (10) – Robert le Pieux (13) – « L'empire Plantagenêt » (06) – Les liens d'homme à homme (09) – L'entourage des rois et des princes (14) – La Normandie, 888-1223 (07) – La société féodale (15). – Les villes au XII<sup>e</sup> siècle (18).

## 3. HISTOIRE MODERNE (SECTIONS A ET B)

*Programme de la section A* : La France, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1815.

*Programme de la section B* : Du village à la cour. Gouverner et administrer en France (1515-1815).

Pour les deux sections, les sujets proposés par le jury, qu'ils embrassent des périodes larges ou des périodes plus restreintes, permettent aux candidats de valoriser avec intelligence des connaissances précises et au jury de s'assurer que toutes les périodes sont également connues et maîtrisées. Les sujets les plus resserrés chronologiquement, loin de gêner la plupart des candidats, ont donné lieu à des exposés vivants, approfondis et solides. Nombreux sont les candidats qui ont démontré la qualité de leur préparation, de leur investissement personnel et de leur aisance à soutenir une présentation orale.

Le temps de parole a été généralement respecté : s'il a rarement été nécessaire d'interrompre les candidats au terme des 15 minutes accordées, un

*Jury*: Mme Scarlett BEAUVALET  
professeur à l'Université de Picardie ;  
M. Olivier PONCET, directeur d'études  
à l'École nationale des chartes ; M.  
Bertrand HAAN, maître de conférences à  
Sorbonne Université.

tiers environ des prestations n'a pas atteint cette limite, certains candidats s'en tenant parfois aux deux-tiers du temps imparti. Le jury a apprécié qu'une majorité de candidats explique avec netteté son interprétation du sujet et construise une problématique réfléchie, en usant d'une expression fluide. Il n'était pas toujours pertinent de redéfinir des bornes arrêtées à des millésimes plus précis quand ceux-ci ne figuraient pas dans l'énoncé du sujet.

Les prestations moins satisfaisantes tiennent parfois à un mauvais choix de plan d'exposition, le plus souvent conjugué à un déficit de connaissances ou d'exemples incarnés dans le temps et localisés dans l'espace. Le jury a été étonné de constater que la prononciation de certains toponymes n'est pas toujours maîtrisée (Lens [lā] au lieu de [lās], Enghien [āgyɛnə] au lieu de [āgē], Bugey [bygɛ] au lieu de [byzɛ], etc.). La chronologie est dans l'ensemble connue, voire très bien maîtrisée, ce qui souligne d'autant plus négativement les quelques exposés dépourvus de dates ou confondant les causes et les conséquences. Des lacunes récurrentes ont été constatées en matière d'histoire culturelle au sens large (littérature, arts) et de pensée politique et philosophique (auteurs et œuvres).

Les questions posées à l'issue de la prestation ont, dans un premier temps, pour but de faire préciser ou approfondir certains éléments ; le jury s'aperçoit à cette occasion que bien des candidats dont la prestation était un peu courte auraient parfaitement pu combler le temps qui leur restait. Des interrogations plus précises ou dans le voisinage du sujet viennent ensuite vérifier l'aptitude des candidats à réagir sans préparation ; les réponses n'ont d'autre objet en ce cas que de valoriser, le cas échéant, l'exposé des candidats.

### *Sujets tirés et notes en section A*

François I<sup>er</sup>, les arts et les lettres (13). – Faire la paix au xvi<sup>e</sup> siècle (18). – La mort (xvi<sup>e</sup> siècle) (17). – Le château en France (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle) (16). – Les résidences royales, de Louis XII à Louis XIII (09). – Les évêques (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles) (09). – Les pauvres (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle) (16). – Religieux et religieuses (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle) (07). – L'éducation des filles (xvi<sup>e</sup> siècle-1815) (14). – La France et l'Italie, de 1559 à 1815 (15). – La France et l'Amérique, d'Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup> (12). – Les paysans au xvii<sup>e</sup> siècle (10). – Le théâtre au xvii<sup>e</sup> siècle (15). – Anne d'Autriche (14). – 1648 (17). – Colbert (05). – Louis XIV, roi de guerre (05). – Le premier empire colonial, du xvii<sup>e</sup> siècle à 1804 (13). – Le mariage (xviii<sup>e</sup> siècle-1815) (08). – Les élites sociales

au XVIII<sup>e</sup> siècle (10). – 1715 (06). – Marie-Antoinette (13). – Sciences et technologies des Lumières à l'Empire (19). – Bonaparte (08). – 1789 (16). – Le gallicanisme (07).

### *Sujets tirés et notes en section B*

L'État au XVI<sup>e</sup> siècle (11). – Monarchie et guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle (08). – L'absolutisme, du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution (04). – Le chancelier de France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) (12). – Le Conseil du roi (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) (10). – Mauvais ministres et disgrâces (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.) (13) – Gouverner par les arts (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) (15). – Le sacre (XVI<sup>e</sup> siècle-1815) (09). – Voter (XVI<sup>e</sup> siècle-1815) (10). – Les symboles du pouvoir (XVI<sup>e</sup> siècle-1815) (10). – Tuer le roi, de Henri IV à Louis XVI (18). – La cour de France au XVII<sup>e</sup> siècle (08). – Surveiller et punir (XVII<sup>e</sup> siècle-1815) (05). – Louis XIV et vingt millions de Français (13). – La réforme fiscale de Louis XIV au Directoire (13). – L'opinion publique de Louis XIV à Napoléon I<sup>er</sup> (17). – Les intendants au XVIII<sup>e</sup> siècle (08). – Sujets et citoyens au XVIII<sup>e</sup> siècle (05). – La Régence (07). – Départements et communes (1789-1815) (20). – La Révolution au village (13). – La Constituante (16). – Les états provinciaux (12).

## 4. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION A)

*Programme de la section A* : La France, du Congrès de Vienne au Traité de Maastricht.

Le renouvellement partiel des membres du jury (retour du Pr. Gauthier et du Pr. Joly) permet d'inscrire dans la durée les tendances observées par le jury d'histoire contemporaine, sur un thème désormais inscrit depuis plusieurs années au programme d'épreuves orales et qui interroge de manière classique l'histoire contemporaine de la France.

Les tendances observées depuis 2021 dans la maîtrise de l'histoire contemporaine des candidats et candidates se confirment, avec le besoin de consolider plusieurs fondamentaux. La moyenne générale est de 9,35 et les notes s'étendent de 1 à 19. 27 % des résultats sont égaux ou supérieurs à 14, caractérisant un groupe de tête, tandis que 46 % des résultats sont égaux ou inférieurs à 8. Comme l'an dernier, les compétences des candidats et des candidates se ren-

*Jury* : M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Bertrand JOLY, professeur émérite de l'Université de Nantes.

forcent dès lors que l'épreuve est préparée avec sérieux et dans la durée : elle ne présente alors pas de problème majeur. Pour mémoire, l'essentiel des activités patrimoniales et professionnelles auxquelles préparent l'École sont liées à la période contemporaine, tant en bibliothèques qu'en archives.

Le jury tient cependant à souligner que, malgré ces observations, le niveau global de connaissance des admissibles en histoire contemporaine reste toujours à consolider pour satisfaire aux attentes du concours de l'École nationale des chartes. Il s'avère encore trop inégal sur les éléments fondamentaux de l'histoire contemporaine de la France : ainsi, la méconnaissance relative à certains acteurs de premier plan ou aux institutions pose encore problème ; plus grave est le fait de relayer des considérations qui manquent de recul critique voire colportent (inconsciemment ou non) des contre-vérités sur des moments particulièrement sensibles de l'histoire de France et de ses mémoires, à l'image de Vichy ou de personnalités politiques de premier plan (François Mitterrand ou Philippe Pétain). Ces acteurs et actrices de la vie politique ont une vie avant leur accession au pouvoir, qu'il convient de connaître pour comprendre le rôle qu'ils occupent dans l'histoire de la nation française.

Plusieurs éléments, identifiés chaque année, sont répétés dans ce rapport 2023. L'approche par l'anecdote (ayant souvent fait l'objet d'une reconstruction du reste), aussi précise soit-elle, ne constitue pas une réponse académique à un sujet d'histoire. Certains éléments fondateurs de l'histoire de la République aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont considérés comme des classiques, notamment pour des élèves fonctionnaires stagiaires de la République française : les révolutions de 1830 et 1848 et leurs acteurs ; la Commune ; l'Affaire Dreyfus ; le processus de constitution des courants politiques contemporains sous la III<sup>e</sup> République ; le Front populaire ; la Libération ; Mai-68. Ainsi, il est attendu d'un candidat ou d'une candidate à l'École des chartes que le paysage politique contemporain soit connu et les références principales en la matière acquises (que ce soit la création du nationalisme, le communisme, l'histoire de la gauche et de la droite, etc.). Les cultures politiques contemporaines, de gauche comme de droite, constituent des éléments structurant la nation qu'il est impératif de connaître pour étudier l'histoire de la société française. La période de la Seconde guerre mondiale (Vichy, l'Occupation, la Résistance, la Libération), quant à elle, constitue un moment important de l'histoire et de la mémoire nationales qui doit être connue avec plus de rigueur, au

regard des débats qu'elle a provoquée – et continue de provoquer – dans la société française.

Le jury a ainsi pu apprécier que plusieurs approches, ayant trait à l'histoire de la France, des Français et des Françaises ont été assimilées au cours des dernières années (la place des femmes, les mutations sociales du xx<sup>e</sup> siècle). En revanche, plusieurs éléments classiques ont semblé avoir été négligés (la religion, l'éducation, les mondes du travail et ses évolutions, etc.). Les savoirs historiques ne sont pas immuables : l'historiographie évolue, avance, et les candidats et candidates doivent mieux en tenir compte. Il n'est pas question de maîtriser les enjeux des historiographies contemporaines, mais de nombreux courants historiographiques ont réinterrogé la période contemporaine. Si ces éléments sont assimilés pour les sujets sociopolitiques évoqués un peu plus haut, la question coloniale reste encore inégalement maîtrisée. Objet de renouvellement important des savoirs historiques, elle doit être plus appréhendée comme un élément constitutif à part entière de l'histoire contemporaine de la France.

Enfin, il convient de rappeler que cet exercice est aussi un exercice de méthode : il s'agit dans le temps imparti de l'oral de présenter une démonstration, avec une problématique et un développement argumenté avec des références et des exemples précis. Il ne s'agit en aucun cas d'une récitation. De même, la séquence de questions avec les membres du jury constitue un moment important où les candidats et les candidates continuent de faire valoir leurs qualités intellectuelles et leurs connaissances – sans préjudice pour la petite question qui, rappelons-le, ne peut que rehausser la note finale et jamais la baisser.

*Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes*

La France et la première guerre mondiale (Le programme commun de la gauche) (15) ; L'année 1848 en France (*Le Deuxième sexe*, 1949) (13) ; Les femmes et la société française au xx<sup>e</sup> siècle (Les hussards noirs de la République) (18) ; Mai 68 (Le 10 mai 1981) (16) ; La question sociale en France, 1815-1914 (La peine de mort) (11) ; Les droites en France après 1945 (Louise Michel) (16) ; La France en 1940 (La presse en France au xix<sup>e</sup> siècle) (5) ; La Commune de Paris (L'Action française) (9) ; L'ordre colonial et ses contestations, 1870-1946 (La séparation des Églises et de l'État) (12) ; l'Église catholique en France de 1870 à 1968 (Le 16 mai 1877) (7) ; La France et le Front populaire (Le 6 février 1934) (7) ; L'Algérie coloniale, 1830-1962 (Georges Clemenceau) (19) ; L'école en France aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècle (Le

congrès de Tours) (5) ; L'affaire Dreyfus (La France, puissance nucléaire ?) (11) ; Le boulangisme (Messali Hadj) (4) ; Le communisme en France (Léopold Sedar Senghor) (4) ; François Mitterrand (Simone Veil) (1) ; Le syndicalisme en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Jean Moulin) (3) ; Philippe Pétain (Le 10 juillet 1940) (2) ; Le régime de Vichy (Le traité de Versailles) (7) ; La guerre d'Indochine, 1945-1954 (Pierre Mendès-France) (9) ; La construction européenne, 1947-1992 (La France et l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle) (14) ; La Résistance (Le coup d'État du 2 décembre 1851) (5) ; Le nationalisme sous la III<sup>e</sup> République (La décolonisation de l'Afrique) (10) ; La Monarchie de Juillet (Marie Curie) (6) ; La révolution de 1830 (Les mouvements féministes après Mai 68) (14).

## 5. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION B)

*Programme de la section B* : Mouvements protestataires et luttes populaires (France, 1831-1968). Les relations Est-Ouest, de 1917 à 1991.

*Programme des grandes questions* : Les relations Est-Ouest 1917-1991.

Les notes s'échelonnent de 2 à 19, avec une moyenne générale à 11,43 ; 39 % des notes sont supérieures ou égales à 14 ; 26 % des notes sont inférieures ou égales à 8. De manière plus exponentielle que les candidats et candidates du concours A, la tendance à l'amélioration des résultats généraux se confirme en série B (moyenne générale de 9 en 2021, de 10,29 en 2022, et de 11,43 en 2023). L'histoire contemporaine occupe une place importante et déterminante pour l'admission à l'École nationale des chartes.

Le sujet, par son approche géographique ample, invite à connaître les grands mouvements du XX<sup>e</sup> siècle et plusieurs événements fondateurs. Sans surprise, les enjeux liés à la révolution communiste *lato sensu*, aux mouvements anti-communistes, aux conséquences de la Seconde guerre mondiale, à la guerre froide, aux enjeux en Europe de l'affrontement Est-Ouest tout particulièrement après 1945, et à l'intégration de la question de la colonisation et surtout de la décolonisation dans ces problématiques ont constitué des cadres généraux de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle dont il était attendu qu'ils soient maîtrisés.

*Jury*: M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Bertrand JOLY, professeur émérite de l'Université de Nantes.

De manière plus précise, le jury a apprécié les exposés qui ont su prendre en considération et à leur valeur les enjeux de culture politique propres à chaque période : la question atomique et ses conséquences ; les éléments liés aux cultures communistes et anticomunistes en Europe occidentale ; des exemples historiques précis qui ont su être développés à l'image du Mur de Berlin ; et parfois même des productions artistiques (souvent littéraires) liés à leur contexte. La précision et la maîtrise des notions employées dans les présentations constituent un premier élément de distinction entre les candidats et les candidates. Cela commence par des notions simples mais nécessaires, telles que l'association pour un événement d'une date, d'un lieu et d'un acteur. Ainsi, les plans qui déstructurent trop la chronologie, suscitant des allers-retours tant dans les références que dans des raisonnements, restent toujours difficiles à défendre. Au contraire, les exposés qui se structurent autour d'une problématique et de jalons chronologiques qui permettent de bâtir une démonstration qui se développe dans le temps restent toujours plus susceptibles d'embrasser toutes les dimensions d'un sujet.

Si le jury a été surpris de certaines faiblesses, il a en revanche dans l'ensemble apprécié le niveau de culture générale et la précision dans l'ensemble des candidats et des candidates, notamment lorsqu'il s'agissait de sociétés telles que l'Europe centrale et orientale ou la Russie. À l'inverse, les connaissances sur les mondes occidentaux (Europe de l'Ouest et États-Unis) ont paru plus inégales, comme si ces sociétés n'avaient ou moins été traversées par des mutations et des violences politiques.

Ce rapport est aussi l'occasion de rappeler que les savoirs historiques ne sont pas immobiles et qu'ils évoluent au gré de l'historiographie : il n'est évidemment pas question de demander aux candidats et aux candidates de maîtriser ni de connaître ces dimensions. En revanche, certaines références s'avèrent plus ou moins d'actualité pour aborder avec la meilleure précision les sujets. Ce défi a, dans l'ensemble, été relevé par les candidats et les candidates. C'est toutefois dans le domaine de l'histoire coloniale et post-coloniale que les savoirs ont profondément évolué ces dernières années, affectant toutes les dimensions de l'histoire (politique, sociale, économique, internationale, etc.), renouvelant la culture générale relative aux mondes africains, arabes et asiatiques. À ce stade, les principales références des crises coloniales sont apparues maîtrisées.

Cependant, les principales différences observées par le jury portent moins sur les connaissances (malgré une réelle disparité) que sur la méthode. Les exposés qui ont valorisé une capacité d'organisation de la pensée et des arguments, une démonstration maîtrisée et un raisonnement disciplinaire comptent parmi les meilleurs. Au contraire, le manque d'organisation de la pensée et le manque de capacité démonstrative a desservi les oraux. Cependant, le jury tient à rappeler qu'outre l'exposé en lui-même, le temps d'échange avec le candidat ou la candidate constitue un moment important pour continuer de mettre en valeur ses connaissances et sa méthodologie disciplinaire, et ainsi compléter ou approfondir des éléments posés dans la première partie de l'épreuve orale.

*Programme des petites questions* : Mouvements protestataires et luttes populaires, 1831-1968.

Le jury a tenu à rappeler à chaque candidat et chaque candidate lors de leur passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur les connaissances des candidats et candidates.

Le programme de la petite question du concours 2023 porte, comme chaque année, sur l'épreuve écrite de la BEL et constitue, à ce titre, un élément de valorisation des connaissances préalablement apprises à la faveur des épreuves écrites. Ce sujet, à la différence de précédents thèmes, présentait la particularité pour l'épreuve d'admission à l'École nationale des chartes de porter sur la France et un siècle et demi d'histoire contemporaine. Ce spectre géographique et chronologique a ainsi permis de vérifier certaines connaissances des candidats et des candidates utiles pour la maîtrise des fondamentaux mobilisés dans les enseignements de l'École en histoire contemporaine.

*Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes*

L'OTAN (Le boulangisme) (14) ; La Détente 1963-1979 (L'essor du syndicalisme) (12) ; l'Asie dans les relations Est-Ouest, 1949-1991 (Les ligues sous la III<sup>e</sup> République) (9) ; Berlin et la guerre froide 1945-1989 (Le vote ouvrier) (18) ; La question coloniale dans les relations Est-Ouest (La « semaine sanglante ») (6) ; La constitution du bloc de l'Est, 1945-1953 (Le poujadisme) (19) ; L'année 1947 (L'anarcho-syndicalisme) (5) ; La stratégie du PCUS en Europe : « classe contre

classe » ou « front populaire », 1917-1941 ? (Mé 67) (19) ; L'anti-américanisme en France 1945-1991 (Louis Michel) (8) ; Révoltes, résistances et dissidences dans le bloc de l'Est (Les syndicats en France de 1945 à 1968) (13) ; L'anticommunisme en France (La CGT) (7) ; La politique extérieure du général de Gaulle (Les Communes, 1871) (2) ; La révolution de 1917 et l'Europe, 1917-1923 (Les grèves de 1947 et 1948) (16) ; La crise de Cuba (La grève de 1936) (14) ; Le « *Red Scare* », l'anticommunisme aux États-Unis (Les canuts) (6) ; Les intellectuels et l'URSS (La III<sup>e</sup> Internationale et la France) (9) ; Les États-Unis face aux crises européennes, années 1920-années 1940 (Le « maintien de l'ordre républicain ») (13) ; La chute de l'URSS (Mai 68) (15) ; Les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975 (Les journées de juin 1848) (9) ; La « question allemande », 1945-1990 (Le droit de grève) (7) ; Les « années de plomb » en Europe de l'Ouest (La barricade) (8) ; La crise de Suez (Les mutineries de 1917) (17) ; La décolonisation de l'Afrique dans les relations Est-Ouest (Le 6 février 1934) (17).

## 6. HISTOIRE DES ARTS (SECTION B)

*Programme* : L'art et l'animal.

La reconnaissance des œuvres est l'un des critères d'appréciation. Il est important d'être en mesure de les situer dans un courant artistique et une période. Les questions du jury permettent de sonder la solidité de la culture du candidat en histoire de l'art, mais aussi les connaissances historiques préalables à celle-ci. On attend des candidats qu'ils soient en mesure de répondre à des questions comme : citer une ville de Flandre ou situer le Nivernais.

*Dossiers tirés au sort par les candidats (images non légendées)*

- Hubert et Jan van Eyck, panneau central du *retable de l'agneau mystique* de Gand. Rosa Bonheur, *Labourage nivernais*, musée d'Orsay. Victor Brauner, *Loup-table*, MNAM.
- *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, scène du prologue, BnF. Ingres, *Roger délivrant Angélique*, Louvre. Brancusi, *L'oiseau dans l'espace*, plâtre, MNAM (atelier Brancusi).

*Jury*: Mme Jeanne BRUN, directrice adjointe en charge des collections du Centre Pompidou ; Mme Laure CHABANNE, conservateur en chef au château de Compiègne ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre..

- Giotto, *Saint François prêchant aux oiseaux*, prédelle de *Saint François d'Assise recevant les stigmates*, Louvre. Robert Le Lorrain, *Les chevaux du soleil à l'abreuvoir*, hôtel de Rohan (Archives nationales), Paris. Paul Gauguin, *Le cheval blanc*, musée d'Orsay.
- Statue du *Tentateur* (vue de profil avec animaux venimeux), musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg. Pierre Bonnard, *Le chat blanc*, huile sur carton, musée d'Orsay. Victor Brauner, *Loup-table*, MNAM.

## 7. GÉOGRAPHIE (SECTION B)

*Programme* : La France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

Pour cette session, cinq candidat(e)s ont choisi la géographie comme épreuve orale.

Le jury rappelle tout d'abord que les candidats doivent respecter la durée de leur exposé (15 min). Il tient aussi à souligner que les sujets proposés se doivent d'être analysés de façon explicite en introduction (définition exacte des termes, problématisation, annonce du plan), et s'appuyer ensuite sur la mobilisation à la fois de connaissances générales et théoriques mais aussi d'exemples, à différentes échelles. Le jury est souvent surpris par le manque de réflexion et de connaissances propres à la discipline géographique (absence de maîtrise des grands concepts de la géographie, aucune prise en compte des échelles spatiales et temporelles pour aborder les processus, etc.).

Pour cette session orale 2023 le jury avait proposé aux candidats 5 sujets couvrant le champ de l'ensemble des études thématiques et/ou régionales relatives à la France :

- Habiter la ruralité en France
- Les Outre-mer français
- Les espaces forestiers français métropolitains entre atouts et contraintes
- Les villes petites et moyennes en France
- Les moyennes montagnes en France métropolitaine

*Jury*: Mme Sylvie LETNIOWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé à l'Université de Strasbourg.

Un sujet a été traité de façon très intelligente. Le candidat a proposé une analyse fine du sujet, bien ancrée dans la discipline géographique, avec des connaissances bien articulées et appuyées sur des exemples précis, tout en respectant scrupuleusement les 15 mn de temps de parole (comme la majorité des candidats). Le temps de discussion avec le jury a, par ailleurs, été mené avec brio et entrain. Le candidat s'est vu attribuer la note de 18/20.

Trois sujets ont été traités de façon satisfaisante (notés de 12 à 14/20), les candidats étant toutefois pénalisés, soit par des exemples peu explicites, soit par une argumentation trop confuse.

Le dernier sujet a été moins bien traité, souvent par manque de connaissances, avec un plan maladroit ou mal construit, une problématique mal affirmée. Les échanges avec le jury n'ont pas permis de compenser les faiblesses de l'exposé. Il a obtenu la note de 08/20.

## 8. VERSION LATINE (SECTIONS A ET B)

- Durée de préparation : 30 mn
- Durée de passage devant le jury : 30 mn
- Type de sujets : un texte à traduire. Le texte peut être accompagné de quelques notes de vocabulaire.
- Dictionnaire latin-français seulement autorisé pour les oraux de la section B.
- Devant le jury, le candidat traduit son texte sans ses notes de brouillons.

Cette année, le jury de latin a entendu trente-deux candidats à l'oral, vingt-six au titre du concours A et six au titre du concours B. D'une manière générale, il tient à signaler la bonne tenue d'ensemble de l'épreuve, s'agissant aussi bien de l'attitude des candidats, très courtois et le plus souvent assez à l'aise, que du niveau des prestations.

Les notes s'échelonnent de 02 à 18,5, avec une moyenne tout à fait satisfaisante pour le concours A. Pour le concours B, le faible nombre de candidats ne permet pas d'esquisser une tendance nette : le niveau est sensiblement plus hétérogène.

*Jury:* M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'université de Franche-Comté ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

Comme il en a pris l'habitude depuis 2021, le jury avait, cette année encore, choisi des textes d'un seul et unique auteur, en l'occurrence Suétone, dont il est raisonnable de penser que les candidats ont, sinon l'habitude, du moins l'expérience. Si la grande majorité des textes proposés étaient issus de la *Vie des douze Césars*, quelques textes relatifs aux grammairiens et rhéteurs ont également été tirés, qui ont d'ailleurs parfois souri aux candidats (notamment telle excellente prestation notée 18,5).

Le jury souhaite rappeler en deux mots le déroulement de l'épreuve : après avoir été accueillis, les candidats sont invités à lire le texte et à le traduire – une seule fois, sans reformulation – par groupes de mots. C'est alors qu'a lieu la reprise, lors de laquelle le jury demande aux candidats de revenir sur certains points pour corriger des contre-sens, des faux-sens ou des mal-dit, des erreurs de temps ou des omissions. Si le jury revient sur un passage, c'est qu'il y a lieu de le reprendre : il n'est donc pas pertinent de répéter, lors de la reprise, ce qui a été initialement dit. D'une manière générale, le jury entend vraiment aider les candidats lors de la reprise et les guider vers la correction de leurs erreurs. Il se plaît, d'ailleurs, à noter l'attitude très constructive, le plus souvent, des candidats qui font preuve d'agilité intellectuelle pour corriger ce qui doit l'être.

Au-delà des insuffisances ponctuelles de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire qui peuvent expliquer une mauvaise note, nous souhaitons mettre en garde les futurs candidats face à une tendance qui, déjà présente occasionnellement l'an dernier, est apparue plus nettement encore cette année, y compris à l'occasion de prestations bonnes ou honorables : celle qui consiste à traduire mécaniquement, sans égard pour le sens. Le jury ne saurait trop se féliciter de voir certains candidats connaître leur grammaire latine au point de traduire quasi instantanément ; pour autant, il ne saurait être question de traduire sans comprendre et sans mettre une phrase particulière en relation avec un contexte précis.

Pour aider les futurs candidats dans l'apprentissage du lexique, pendant leur préparation, voici une liste de mots, tours ou expressions, devant être connus, qui ont posé problème aux candidats de cette année :

*adhuc, aliquanto/aliquando, alius/alter, collega, desidero, disco, dolus, edo, familia, haberi, ita ... ut, ludus, misereor, munus, natalis, orior, passim portendo/portentum, posco, proceres, quicumque, quippe ... qui, quisque, rudis, species, tango, titulus, tristis, uallum, uix, uulgo.*

Nous achèverons ce rapport en rappelant que la condition du succès à cette épreuve est une connaissance très rigoureuse de la morphologie et de la syntaxe latines alliées à l'apprentissage du vocabulaire et à une pratique très régulière de la lecture de textes authentiques.

## 9. VERSION GRECQUE (SECTION B)

Un candidat a été interrogé à l'oral, sur un texte de Xénophon (*Apologie de Socrate*, I, 1, 20-2, 2 : *Piété et tempérance de Socrate*), et a obtenu la note de 13 sur 20.

*Jury*: M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

## 10. ANGLAIS (SECTIONS A ET B)

En complément des remarques ci-dessous, nous invitons les futurs candidats à se reporter au rapport 2021 (pour l'expression orale) et au rapport 2022 (pour la méthode).

Comme les années précédentes, les articles de presse provenaient de multiples sources (anglaises et américaines). Nous engageons d'ailleurs vivement les candidats à lire la presse anglo-saxonne de façon régulière afin de consolider leurs connaissances civilisationnelles et de renforcer leur compréhension du monde anglophone. Les textes proposés vont de 500 à 700 mots. Les candidats doivent donc s'entraîner sur des textes de cette longueur. Les thèmes abordés cette année étaient ancrés dans l'actualité et les problématiques de l'année 2022 ou 2023 et couvraient des questions sociétales, économiques, politiques ou environnementales.

Cette année à nouveau, les étudiants semblent avoir davantage été attirés par la littérature. Les textes choisis ont cependant été traités de façon inégale. En dépit des disparités, le jury tient à féliciter certaines prestations de qualité qui alliaient finesse, réflexion, connaissances et authenticité de la langue.

*Jury*: Mme Marie de LA MURE, professeur au lycée Michelet, Vanves ; Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD, professeur au lycée Michelet, Vanves.

*Rappels, remarques et conseils méthodologiques*

Nous souhaitons rappeler que l'objectif de cette épreuve orale consiste à évaluer la capacité des candidats à s'exprimer dans une langue riche, claire et authentique et à échanger avec le jury sur des aspects de la culture anglo-saxonne abordés dans les articles ou les textes proposés.

Cet exercice complet requiert non seulement une bonne maîtrise de la langue mais également des qualités intellectuelles et communicationnelles.

Nous avons à nouveau noté cette année que certaines prestations manquaient encore de méthode. En effet, il est judicieux (mais non obligatoire) de commencer l'introduction par une phrase d'accroche efficace qui contextualise et reflète une bonne compréhension du texte ainsi que ses problématiques particulières.

Rappel important : un bon résumé ne doit pas excéder 2 minutes/ 3 minutes 30. Les candidats doivent s'entraîner dans ce sens.

D'autre part, l'introduction doit être concise, claire et refléter une bonne compréhension des idées maîtresses. Il est également important d'être précis et synthétique et surtout de veiller à reformuler de la façon la plus riche possible. Un certain nombre de candidats introduisent encore la problématique de façon maladroite. Nous leur suggérons d'utiliser la phrase suivante : « *We may wonder to what extent/ We may wonder whether* », plus élégante et idiomatique que : « *We can ask ourselves* ».

Nous encourageons les candidats à tout particulièrement soigner leur phrase de transition qui doit subtilement conduire au commentaire.

Quant au commentaire, il doit véritablement prendre appui sur le texte. Il est donc impératif d'étayer ses idées de réelles connaissances, de nourrir son analyse avec des références précises à l'actualité ou à la littérature, auxquelles se rajoutent des exemples concrets et adaptés afin d'éviter de fonder son commentaire, comme c'est trop souvent le cas, sur des généralités, et/ou des concepts abstraits qui débouchent la plupart du temps sur des redondances. L'analyse doit s'apparenter à une démonstration, à un commentaire critique, et ce, dans le but de convaincre.

Les analyses doivent également gagner en profondeur. Un certain nombre de candidats se contentent de rester à la surface, d'effleurer le sujet au lieu de proposer une analyse fine et nuancée.

Par ailleurs, le jury a pu remarquer à de nombreuses reprises que de trop nombreux candidats se contentaient d'illustrer les propos du journaliste au lieu de prendre son point de vue à bras le corps, de le soupeser, voire de le confronter à d'autres optiques sur la question. Même si le parti pris de l'article n'est pas toujours forcément explicite, le journaliste propose tout de même à travers son article une optique voire sa propre vision sur le sujet. Il est fortement conseillé de connaître les tendances politiques des principaux organes de presse.

Le jury tient à nouveau à souligner l'importance des mots de liaison qui apportent structure et nuance. Nous incitons donc les futurs candidats à y avoir davantage recours.

Quant aux candidats qui ont choisi les extraits littéraires, le jury a pu relever à nouveau cette année que la connaissance des procédés littéraires était plutôt bien maîtrisée mais ces derniers doivent servir l'analyse et non pas tenir lieu d'analyse.

Pour terminer, nous regrettons également qu'une grande partie des candidats ne maîtrisent pas suffisamment les problématiques d'actualité abordées dans les articles. Nous les incitons à lire davantage la presse anglo-saxonne, d'écouter des podcasts afin de renforcer leurs connaissances et d'aiguiser leur sens critique.

### *L'échange avec le jury*

L'échange avec le jury est un moment clé de l'oral : il ne doit pas générer un stress supplémentaire mais au contraire permettre aux candidats de montrer leurs capacités à communiquer, ajuster leur point de vue, interagir, rebondir et convaincre.

Le but de l'épreuve est de montrer sa capacité à prendre de la distance et de la hauteur par rapport au thème de l'article et le jury s'efforce toujours à travers ses questions d'ouvrir les perspectives.

Rappel important : Les questions posées ne doivent être aucunement perçues comme des pièges potentiels mais être l'occasion pour les candidats d'étoffer leur réflexion, d'approfondir ou d'explicitier certains aspects de leur commentaire. Ils doivent saisir cette occasion, s'ils ne l'ont pas déjà fait, pour exprimer un point de vue personnel, original, critique et nuancé. Il est recommandé de réfléchir au fur et à mesure de l'échange, à élargir les notions en donnant d'autres exemples, à établir des parallèles ou des comparaisons et à mettre en avant des

questions connexes. Enfin, rappelons que le fond a tout autant d'importance que la forme.

Nous incitons également les futurs candidats à gagner en spontanéité, en naturel et conviction. Le contact visuel est important, ainsi qu'un ton convaincant et convaincu.

### *Qualité de la communication et de l'expression*

Le jury a pu à nouveau constater cette année de nombreuses disparités dans la maîtrise de la langue. Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de s'exposer encore et encore à la langue, en écoutant les podcasts de *The Intelligence* (*The Economist*), *BBC 6 m news*, V.O.A, N.P.R., les *Ted Talks*, etc...

Nous tenons à rappeler qu'il est essentiel de s'entraîner, et ce le plus souvent possible, afin de gagner en fluidité et en aisance.

Nous conseillons aux candidats de s'exprimer à partir de notes et d'un plan détaillé, en mettant des mots de liaison dans la marge. Cette année encore, un certain nombre d'entre eux ont été tentés de lire durant leur présentation, ce qui a entraîné un manque de clarté et d'efficacité. Les candidats doivent également veiller à s'exprimer ni trop vite ni trop lentement, à être bien intelligible et à adopter un ton adapté.

### *Lexique*

Un lexique riche, approprié et nuancé est l'un des éléments incontournables pour réussir l'oral, d'où la nécessité d'un travail intense et régulier. Nous rappelons qu'il est essentiel de lire et d'écouter de l'anglais (quel que soit le support).

Le jury a eu le plaisir d'écouter des présentations exprimées de façon riche et variée. Néanmoins, de trop nombreux candidats se contentent d'un lexique pauvre. Il est important par exemple d'enrichir les verbes introducteurs à l'aide de « to underline, to point out, to highlight, to put forward » et éviter d'avoir recours à « to show ».

### *Grammaire et syntaxe*

Les remarques ci-dessous devraient permettre aux futurs candidats d'être plus vigilants que leurs prédécesseurs. Nous tenons à préciser que ces remarques ne s'appliquent pas à tous les candidats. Les mieux entraînés ont réussi à

allier maîtrise de la langue et maîtrise du fond et à présenter des démonstrations de grande qualité.

### *Syntaxe*

La construction de la proposition interrogative subordonnée indirecte a posé problème à de nombreuses reprises. La construction de la problématique : « *We may wonder what is the difference between the two issues* » est à proscrire. Cette proposition utilise une construction déclarative et il n'y a donc pas d'inversion du sujet et du verbe : « *We may wonder what the difference is between these two issues* ».

### *Accords*

- De nombreux candidats ont omis de marquer le pluriel : « *The different element prove* ».
- Certains candidats semblent également avoir oublié que l'adjectif qualificatif est invariable en genre et en nombre en anglais.
- Nous tenons à rappeler que le « s » de la 3<sup>e</sup> personne au présent simple doit être prononcé car il s'entend.
- Attention à la construction du prétérit à la forme interrogative : seul l'auxiliaire est porteur du prétérit : « *Did Trump understand ?* ».
- Rappelons qu'un auxiliaire modal est toujours suivi de la base verbale et non pas d'un verbe conjugué.
- La différence entre *Who* (antécédent animé) et *Which* (antécédent inanimé) ne semble toujours pas maîtrisée par tous les candidats.

### *Temps grammaticaux*

De trop nombreux candidats ne maîtrisent toujours pas la différence entre le prétérit et le present perfect.

### *Déterminants*

Les déterminants ne sont pas maîtrisés de façon suffisamment rigoureuse pour bon nombre de candidats.

### *Phonologie*

Nous conseillons aux futurs candidats de se reporter au rapport de l'année 2021, qui soulignait déjà la maîtrise insuffisante de la phonologie.

Nous tenons à nouveau à attirer l'attention des futurs candidats sur l'importance de l'intonation, essentielle car porteuse de sens. L'accent tonique,

tout comme l'accent de phrase sont tout aussi indispensables. Nous les incitons à s'imprégner du schéma intonatif de l'anglais. Ils gagneront ainsi en authenticité et efficacité.

### *Rythme*

Le rythme de la langue anglaise ne peut s'acquérir qu'en s'y exposant de façon régulière.

En effet, il est très différent de celui du français. En théorie, chaque syllabe reçoit une accentuation en français (rythme syllabique). A l'inverse, la chaîne de l'anglais parlé s'appuie sur une succession de syllabes accentuées (accent lexical) et de syllabes faibles. Il est donc important que les candidats s'entraînent à bien distinguer les deux. Les préfixes et les suffixes doivent être prononcés de façon plus faible, ainsi que les prépositions, conjonctions, déterminants et auxiliaires dans les phrases affirmatives.

### *Intonation*

Nous rappelons à nouveau que l'intonation descend dans les phrases déclaratives en anglais R.P. (Received Pronunciation), même si un schéma intonatif ascendant dans certaines phrases déclaratives est possible en anglais américain, irlandais ou écossais. Les candidats doivent donc s'efforcer de ne pas calquer le schéma intonatif anglais sur celui du français.

### *Accent lexical*

Nous avons également remarqué que de trop nombreux candidats ne maîtrisaient pas suffisamment bien les règles de l'accent lexical. Nous les incitons à revoir les règles et à s'entraîner sur Internet.

Voici la liste de quelques mots mal accentués lors de l'oral 2023 :

- *action/ America/ analysis/ aspect/ atmosphere/ Congress/ consequence/ consider*
- *contrast (Nom)/ contrast (Verbe)/ democracy/ democrat/ detail/ determine/ difficulty / discrepancy*
- *literature / opponent/ particular / presidency/ propaganda/ rebel (Nom)/ rebel (Verbe)*

Pour conclure, nous espérons que les candidats de la session 2024 sauront tenir compte des recommandations prodiguées ci-dessus. Nous leur conseillons également de consulter les rapports antérieurs, riches en conseils complémen-

taires. Dans l'attente d'avoir le plaisir de les rencontrer lors des oraux, nous leur souhaitons une année fructueuse couronnée de réussite.

## 11. ALLEMAND (SECTIONS A ET B)

Pour ce concours 2023, 14 candidats se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand. Leur nombre est ainsi en légère augmentation comparé à celui des deux années précédentes (12).

Les 9 candidats de la section A ont tous opté pour le texte littéraire, tandis que sur les 5 de la section B, une seule candidate a choisi le texte de presse.

Fondamentalement, cette désaffection pour le texte de presse est la seule vraie différence entre la session 2023 et les précédentes, avec toutefois aussi la présence de 3 candidates de LV2, ce dont on ne peut que se féliciter.

Le jury invite vivement les étudiants à relire le rapport de 2022 dont les conseils précis ne seront pas repris ici. Pour les compléter, une attention toute particulière est à porter aux points suivants relevés dans les prestations de cette année :

Il est fortement recommandé aux candidats de se préparer activement à parler d'un texte en maîtrisant le vocabulaire adéquat, des formules, des tournures qui s'appliquent à tout type de sujet, et ceci en soignant la prononciation et en veillant à accentuer le mot de façon correcte :

- *der Roman* et non pas "*Roman*"
- *der Artikel* et non pas "*Artikel*"
- *die Metapher* et non pas "*MetaphOr*"
- *den Text zusammenfassen und einige Punkte erläutern* et non pas "*erläutern*".

Il faudra mémoriser comme un tout le marquage des cas dans les tournures forcément employées lorsqu'on parle d'un texte, de l'un de ses personnages, ou de personnes qui y sont mentionnées, notamment dans le texte de presse :

- le génitif sur les noms masculins et neutres, ou leur déterminant, comme dans *am Anfang des Romans* et *das Thema der Migranten* et non pas "*den Migranten*"
- le datif lié au système spatial allemand : *sie lebt in der DDR* (question *Wo ?* donc datif) et en aucun cas "*lebt in die DDR*".

*Jury*: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris ; Mme Sibylle SAUERWEIN, professeur à l'université Paris Nanterre.

- on retrouve également le locatif, donc un datif, dans *in diesem Text* (le genre de *Text* et de *Roman* doit être connu).

D'autres lexèmes courants devraient être connus entièrement, c'est-à-dire de façon pleinement opérationnelle, avec leur genre et leur pluriel :

- *das Licht* n'est pas féminin
- *das Leben* non plus
- *seines Todes* et non pas "*seiner Tod*" au génitif (il s'agit d'un masculin contrairement au français)
- *eine wichtige Rolle spielen* et non pas "*ein wichtiges Rolle*" (ici, il faut le féminin contrairement au français).

S'il convient de s'abstenir de reprendre en allemand les genres français, il faut aussi éviter les gallicismes, c'est-à-dire les calques fâcheux : *ich habe es mir angewöhnt* ou bien *ich habe die Gewohnheit*, mais jamais "*ich nehme die Gewohnheit*" ; le verbe *prüfen* ne correspond pas dans tous les contextes et toutes ses acceptions au verbe français interroger : "*sie prüfen sich, warum*" ne se dit pas.

La connaissance précise des formes verbales, notamment de l'infinitif, s'impose. En effet, un verbe de modalité est généralement suivi d'un infinitif et non pas d'un participe II ou d'un prétérit : *viele Leute wollten in den Westen fliehen* et non pas "*wollten flohen*". L'auxiliaire du futur *werden* est, lui aussi, accompagné d'un verbe à l'infinitif : *das Haus, in dem sie leben wird* (et non pas "*werd*").

De même que le genre des noms, la conjugaison des verbes ne s'invente pas - *sie weiß* ne devrait pas constituer une vraie difficulté ("*sie wisst*" choque les oreilles les plus tolérantes), leur rection non plus : *jemandem helfen*, donc *Frauen, die ihr helfen* et non pas "*die sie helfen*".

Les candidats doivent également maîtriser la rection de certains noms, c'est-à-dire la manière dont ils se combinent avec la suite : *Angst vor jemandem haben*, il faut donc dire *Angst vor ihrer Mutter* et non pas "*Angst ihrer Mutter*" (ce qui serait la peur qu'éprouve la mère).

Un minimum de connaissances des déclinaisons permettrait de savoir qu'un adjectif épithète ne peut pas figurer sans aucune terminaison : "*eine furchtbarø Atmosphäre*" est donc forcément erroné, de même "*eine sehr langweiligø Arbeit*". Aussi voudrait-il toujours mieux, dans le doute, ajouter -e ou -en pour avoir une chance de tomber juste.

En position d'attribut, en revanche, l'adjectif est invariable. Par conséquent, il faut dire *Aspekte, die mir sehr wichtig erscheinen* et non pas "*wichtige erscheinen*".

Il faut également s'entraîner à respecter, dans le feu du discours oral, la difficulté particulière des possessifs de l'allemand qui nécessitent la prise en compte d'un paramètre supplémentaire par rapport au français : le genre du « possesseur », ce qui donne *in ihren Gedanken lesen*, lorsqu'il s'agit de la protagoniste du roman. Pour y penser, rien ne remplace la pratique de l'oral. Pour le grand soulagement du jury, quelques candidates ont su se reprendre et se corriger directement : "*sein - ihr Leben*".

Certaines proximités avec l'anglais peuvent induire les candidates et candidats en erreur :

- attention à *als* qui ne veut pas dire 'comme' dont l'équivalent allemand est entre autres *da*.
- *gültig* ne veut pas dire 'coupable' / *schuldig*.
- *eine Prüfung* n'est pas 'une preuve'. Le terme recherché est plutôt *der Beweis*.
- la langue anglaise s'est même imposée directement à un candidat : "*sie feel sich*" pour *sie fühlt sich als*.

Quelques mots et locutions précis méritent d'être retenus étant donné qu'ils semblent manquer à plusieurs candidats :

- *das geteilte Deutschland* et non pas "*verteilt*"
- confusion entre *Kuchen* et *Küche*
- la locution *vor allem* fait défaut à certains et la terminaison n'est pas toujours maîtrisée.
- la dénomination *Fräulein* a disparu de l'allemand contemporain, bien avant la forme d'adresse du français Mademoiselle, de sorte qu'on ne peut plus l'employer et qu'on la trouvera seulement dans des textes littéraires (le diminutif détermine d'ailleurs son genre neutre comme dans *das Mädchen*).

Du point de vue de la prononciation en général, il faut veiller à ne pas tomber dans les pièges suivants :

- la césure entre les syllabes n'est pas toujours correcte : il faut dire *ein biss-chen* et non pas quelque chose comme *bischen*.
- l'accentuation de mots relativement courants comme *komisch* dans *komische Frauen* ou *wahnsinnig* et non pas *wahnsinnig* constitue parfois une difficulté.

- la prononciation de la lettre Z doit être automatique, même si un petit entraînement est nécessaire : im *Zentrum*, die *Beziehung* [ts] et non pas le [z] de Zazie en français.
- dans le mot *romantisch*, la confusion entre sch (prononcé comme le mot chausure du français) et le ch de *Küche* ou *ich* devrait pouvoir être évitée.

D'autres points ont été abondamment commentés et expliqués dans le rapport de l'année dernière (cf., à titre d'exemple, les lacunes concernant les verbes forts).

Pour la section A, la moyenne des notes obtenues est de 13,16 ; pour la section B, elle s'élève à 13,8. Les notes vont de 7 à 17/20. Les prestations des 3 candidates qui avaient l'allemand comme deuxième langue vivante ont contribué à l'excellente moyenne que l'on constate.

Les textes littéraires provenaient de *Der Russe ist einer, der Birken liebt*, Olga Grjasnova, de *April*, Angelika Klüssendorf, de *Liebesfluchten*, Bernhard Schlink, et de *Herkunft*, Saša Stanišić ; l'article de presse tiré au sort provenait du quotidien la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

## 12. ESPAGNOL (SECTIONS A ET B)

Lors de l'épreuve d'admission, les candidats choisissent d'être interrogés sur un texte littéraire ou sur un article de presse. Ils disposent de 40 minutes pour en préparer l'explication. L'interrogation orale dure 20 minutes et comprend deux moments : l'exposé proprement dit et l'entretien avec les membres du jury. Il est attendu des candidats une bonne gestion de leur temps : un exposé trop long (plus de 12 minutes) ou trop court (moins de 10 minutes) n'est pas souhaitable. Dans un cas, en effet, il réduit le temps de discussion destiné à revaloriser les prestations et dans l'autre, il peut être le signe d'une lecture trop superficielle du texte. D'un point de vue méthodologique, le candidat jouit d'une grande liberté pourvu que les principes de l'épreuve soient respectés : il s'agit de mettre en lumière la spécificité et les nuances d'un texte littéraire ou d'examiner le traitement réservé à un sujet d'actualité dans un article journalistique et, le cas échéant, le cadre idéologique dans lequel ce dernier s'inscrit. Dans les deux cas, le texte ne doit jamais

*Jury*: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

être perdu de vue. Le jury pénalise sévèrement tout commentaire littéraire faisant du texte le point de départ d'un discours autre que celui de l'explication rigoureuse de son contenu et de son fonctionnement. Pour ce qui est de l'explication de l'article journalistique, le jury rappelle qu'un exposé en deux parties, l'une résumant l'information et l'autre présentant l'analyse critique du candidat, est certes envisageable, mais que l'idéal est de mener les deux étapes de front et d'adopter un plan linéaire qui épouse les mouvements du texte. Au terme de l'explication, le jury engage avec le candidat une conversation au cours de laquelle il l'invite à corriger d'éventuelles erreurs de langue et à compléter, nuancer voire à réviser les axes d'analyse qu'il a présentés lors de son exposé.

Le jury a entendu cette année six prestations –cinq en section A et une en section B– soit le double par rapport à la session précédente, une augmentation bienvenue qui s'explique probablement par les très bons résultats obtenus à l'écrit. Comme en 2022, tous les candidats ont choisi d'être interrogés sur le texte littéraire, confirmant une tendance amorcée déjà depuis plusieurs années. Les sujets proposés ont été les suivants :

- Ramón María del Valle-Inclán, *Lucas de Bohemia*, Escena sexta, 1924
- Ignacio Martínez de Pisón, *El día de mañana*, 2011
- Diamela Eltit, *Jamás el fuego nunca*, 2007

Les résultats de cette session sont assez disparates, les notes allant de 7 à 19 (7, 9, 10, 13, 14, 19). Comme tous les ans, les exposés se distinguent par un bon voire un excellent niveau de langue. Si certains candidats font quelques erreurs phonétiques et syntaxiques au cours de leur présentation, ils parviennent très aisément à les corriger lors de l'entretien. Certaines maladresses d'expression subsistent néanmoins, comme le récurrent « *en este extracto* » qui, outre son inélégance, est un calque du français à bannir. C'est donc le contenu même des commentaires qui a départagé les candidats et sous ce rapport, les écarts sont importants. Qu'on nous permette de mettre en avant quelques points sur lesquels le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats.

En règle générale, les candidats maîtrisent la méthodologie de l'explication littéraire et en respectent parfaitement les différentes étapes. Toutefois, le commentaire n'est pas qu'une affaire de méthode, et la condition *sine qua non* pour réussir l'exercice est un examen approfondi de l'extrait proposé. Trop de candidats se contentent de survoler le texte, ce qui donne lieu à de graves erreurs d'interpré-

tation, voire à des contresens. Ainsi une candidate n'a-t-elle pas remarqué que dans le texte de Diamela Eltit, c'est une narratrice, et non un narrateur, qui assume un récit qui ne porte pas sur un évènement contemporain, mais sur un souvenir. Dès lors, elle n'a pas pu remarquer que le duel politique dont il est question est aussi un conflit de genres et que la notion de la mémoire est au cœur même du texte et de son fonctionnement. À propos de l'extrait de *Luces de Bohemia*, un candidat a cru que Max Estrella était un « riche patron », contresens majeur qui a malheureusement conditionné toute la suite du commentaire. Une lecture attentive de la scène –éventuellement une certaine culture littéraire, *Luces de bohemia* étant un texte central du théâtre espagnol du xx<sup>e</sup> siècle– aurait permis d'éviter cette erreur. Rappelons à cet égard que le paratexte, quand il y en a, est là pour situer le passage et pour fournir des informations précieuses qu'il est maladroit de négliger. Aussi, une candidate n'a-t-elle pas remarqué que le conflit dont il était question dans l'extrait de *Jamás el fuego nunca* opposait non seulement deux partisans communistes, mais aussi deux membres d'un couple, information donnée dans l'en-tête et sans laquelle on ne pouvait comprendre l'interrelation que le texte établit entre la cellule politique et la cellule sociale et familiale.

Un commentaire littéraire ne peut donc en aucun cas se passer d'une parfaite compréhension du sens littéral du texte, la seule qui permet d'éviter les graves contresens ou encore certaines erreurs qui, sans pour autant fausser la totalité de l'analyse, n'en restent pas moins dommageables : le « *Saulo* » que mentionne Max Estrella, par exemple, ne pouvait en aucun cas être le roi qui apparaît dans le Premier Livre de Samuel, ce qui n'aurait eu aucun sens ; il s'agissait d'une allusion au nom de saint Paul avant sa conversion. C'est aussi cette compréhension littérale qui permet de refréner certaines analyses qui, en cherchant absolument à éviter la paraphrase, en viennent à oublier la spécificité du texte. Dans l'extrait de *Jamás el fuego nunca*, il était bien sûr nécessaire d'examiner les rapports de force entre les personnages et leur inversion, mais l'étude ne pouvait passer outre l'enjeu politique du conflit, comme l'a fait une candidate. De là aussi l'importance d'une bonne problématique. Celle qui se borne au sens littéral du texte, c'est-à-dire qui se situe au niveau de la diégèse –« *se trata de analizar cómo, a través del relato, el narrador entiende el problema comunista en Chile* »– n'est pas satisfaisante, pas plus que celle qui, parce qu'elle prend trop de distance par rapport au texte ou qu'elle s'appuie sur des termes trop vagues, finit par devenir incompréhensible.

sible –« *¿cómo la lucha entre dos personajes conduce a un reconocimiento ?* ». Certains candidats parviennent très bien à trouver le juste milieu entre ces deux pôles et élaborent des problématiques qui leur permettent de fournir un exposé riche et intelligent. C'est ainsi qu'une candidate s'est proposé de montrer en quoi le texte de Delmit inscrit le conflit entre les deux militants communistes au sein d'une réflexion sur le pouvoir et le contrôle de la parole, l'extrait mettant en scène un duel qui est politique et rhétorique.

Il faut donc être précis et rigoureux, aussi bien en ce qui a trait à la formulation de la problématique qu'en ce concerne la mobilisation des outils de l'analyse littéraire. Les candidats ne peuvent confondre « auteur » et « narrateur », ou encore les notions de « narrateur intradiégétique » et de « narrateur homodiégétique ». Signalons aussi que la précision n'implique pas de tout détailler. Peut-être par souci de netteté, certains candidats s'attardent sur des considérations qui relèvent de l'évidence ou qui sont sans grand intérêt, comme cette candidate qui a tenu à montrer que la narration à la première personne permet au lecteur de s'immiscer dans les pensées du narrateur-personnage et d'être au plus proche de l'action. Cela dit, certains font un usage très pertinent des concepts narratologiques et des figures rhétoriques, comme le jury a pu le constater pour le commentaire du texte de Martínez de Pisón : la présentation a démontré comment certains procédés narratifs, comme la narration homodiégétique ou l'analepse, permettait à l'auteur de révéler le pouvoir tentaculaire du franquisme, capable de s'immiscer dans l'intimité de l'individu et du groupe, social et amical, et dont l'action pernicieuse a des répercussions sur les générations futures, le texte ayant comme enjeu central celui de la mémoire individuelle, familiale et collective.

Enfin, le jury se réjouit certes du retour en force de l'analyse littéraire, mais tient néanmoins à rappeler une mise en garde déjà formulée dans le rapport de la session 2018. S'il est vrai que l'explication d'un texte journalistique ne peut se faire sans de solides connaissances historiques et culturelles, le commentaire littéraire n'en est pas moins exigeant. Une lecture attentive du texte permet bien souvent à elle seule d'élaborer un exposé satisfaisant, mais certaines lacunes civilisationnelles ou littéraires peuvent mener à de graves contresens. Qui plus est, le jury est en droit d'attendre quelques connaissances fondamentales ayant trait aux civilisations hispaniques ou relevant de la culture générale. S'il ne s'agissait bien sûr pas d'exposer les différents courants des gauches révolutionnaires du Cône

Sud, les candidats étaient censés pouvoir rendre compte de l'opposition, au sein des mouvements de gauche, et pas seulement latino-américains, entre les partisans de la révolution par voie légale et pacifique et ceux qui prônent au contraire la lutte armée, ou encore savoir donner une définition, même sommaire, du « stalinisme ». En l'absence de ces connaissances élémentaires pour l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, le texte de Delmit ne pouvait être que mal compris. Inversement, un candidat a proposé une excellente explication de *Luces de bohemia*, texte connu mais qui n'en reste pas moins difficile. Outre sa compréhension très fine de la scène, le candidat, visiblement connaisseur de l'histoire de Barcelone, a parfaitement défini l'enjeu du dialogue entre Max Estrella et le prisonnier, en rappelant notamment le rôle de la capitale catalane comme foyer anarchiste au début du xx<sup>e</sup> siècle et en étayant sa présentation par des allusions bienvenues à l'attentat du Liceu, à la guerre de Melilla et à la Semaine tragique de 1909, précisions qui à aucun moment n'ont supplanté l'étude du texte mais qui ont au contraire permis d'en exposer brillamment le sens. De même, c'est grâce à son analyse du texte et à un bagage culturel solide qu'il a pu revenir, lors de l'entretien, sur le rapprochement que tisse la scène entre christianisme et anarchisme, et proposer ainsi des réflexions qui ont séduit le jury. Qu'il en soit chaleureusement félicité.

Concluons ce rapport, comme les années précédentes, en rappelant que l'épreuve orale d'espagnol évalue l'aisance linguistique du candidat, ses connaissances de la culture hispanique, ainsi que ses capacités analytiques et discursives, le tout devant lui permettre d'élaborer un discours cohérent et argumenté en temps limité. Si la maîtrise de la grammaire espagnole est une condition *sine qua non* de réussite, les candidats se doivent de maintenir un contact régulier avec la littérature, la presse ou le cinéma, afin de pouvoir aborder l'épreuve le plus sereinement possible. Cette année encore, le jury a entendu de bonnes, voire excellentes prestations, ce qui témoigne de l'investissement des candidats et de la qualité de leur formation. Qu'ils en soient, ainsi que leurs préparateurs, remerciés.

## 13. ITALIEN (SECTIONS A ET B)

Cette année, deux candidats ont été admissibles à l'oral. Dans le but de donner quelques conseils aux futures candidat·e·s, voici quelques commentaires.

Pour l'année 2023, le jury avait fourni deux textes, un pour la LV1 et un autre pour la LV2. Il s'agissait pour la LV1 d'un article tiré du supplément de culture du quotidien « *Il Sole 24 ore* » (11 mai 2021) consacré à Leonardo Sciascia et à la Sicile (*Leonardo Sciascia e la « doppiezza » delle parole nella sua Sicilia*) signé par le critique littéraire Salvatore Settis. En revanche, pour la LV2, l'on avait choisi un article tiré du quotidien « *Il fatto quotidiano* » (18 mars 2023) au sujet des l'attitude des enfants envers la lecture après la pandémie (*Bambini e ragazzi dopo la pandemia leggono di più*) qui portait la signature du journaliste Alex Corlazzoli.

Après avoir lu le texte, sans support, la·le candidat·e en prépare le commentaire pendant trente minutes. Il·elle est alors invité·e à en présenter le contenu en proposant une problématique et un plan qui organisera son explication et son commentaire. Il est fortement conseillé d'éviter la paraphrase et les répétitions : l'utilisation de synonymes ou l'approfondissement de notions permettant de montrer la richesse du vocabulaire du·de la candidat·e. Après l'exposé du·de la candidat·e, le jury lui pose des questions pour préciser certains points du commentaire et lui permettre de corriger des erreurs éventuelles, au niveau de la compréhension comme des connaissances du sujet. Il vérifie l'aisance du·de la candidat·e dans la langue, la fluidité de son discours et ses compétences lexicales et grammaticales. La capacité à argumenter, à réagir aux questions du jury, à corriger ou à nuancer ses propos sont notamment appréciées. Une attention particulière est aussi portée à la connaissance de la culture, de la littérature, de l'art, de l'histoire et du contexte italien actuel, ainsi qu'à la capacité de situer les problématiques qui y sont liées dans le cadre européen ou international.

### *Conclusion générale*

Les candidats de cette année ont montré une bonne compréhension des textes proposés et une excellente maîtrise de l'italien. Pendant l'oral, du point de vue des contenus et de l'argumentation, ils ont su répondre amplement aux attentes du jury. Dans leurs exposés ils ont fait preuve d'une bonne capacité à situer les problématiques présentées dans les textes, ainsi que d'une remarquable maîtrise de la langue, tant au niveau de ses structures syntactiques (utilisation du

*Jury:* Mme Anna FRABETTI, maître de conférences à l'Université de Strasbourg ; Mme Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.

subjonctif, élaboration de phrases subordonnées) que du vocabulaire ; cela montre l'importance de nombreuses lectures faites en amont, qui s'avèrent indispensables afin d'élargir et d'enrichir les connaissances lexicales.

Le jury d'italien ne peut que continuer à conseiller aux futur·e·s candidat·e·s de se préparer à cette épreuve à travers une pratique régulière de l'oral et de l'écrit. On recommande vivement un entraînement constant et sérieux à l'exercice de la version ; il convient de se méfier de la proximité des deux langues et de réviser les structures grammaticales qui peuvent se révéler de véritables pièges lors du passage d'une langue romane à l'autre. Ainsi, pour la préparation de l'écrit et de l'oral, est conseillée l'étude d'une grammaire contrastive français / italien. Par ailleurs, une relecture critique et détaillée de la version doit aussi pousser les candidat·e·s à vérifier si toutes les parties de la version ont été traduites : pour rappel, les oublis seront sévèrement pénalisés. La lecture d'œuvres littéraires, mais aussi d'ouvrages d'analyse et d'histoire des arts, ainsi qu'une bonne connaissance de l'actualité et des thèmes de société propres à la culture italienne (tous types de médias confondus), peuvent se révéler des sources précieuses lors de la préparation du concours. Ces recommandations valent bien évidemment pour l'écrit comme pour l'oral.

Nous renvoyons les futur·e·s candidat·e·s aux rapports des jurys des années précédentes.



À proximité du site Richelieu et du ministère de la Culture, l'École nationale des chartes, grand établissement d'enseignement supérieur, est installée au 65 rue de Richelieu, après avoir passé plus de cent ans dans le palais de la Sorbonne.

Au cœur de la recherche historique, dont elle renouvela en profondeur les méthodes dès sa fondation en 1821, elle n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation jusqu'à l'ère numérique.



65, rue de Richelieu,  
F-75002 Paris  
et  
12, rue des Petits-Champs,  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)